



RAPPORT ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2024



www.dms-imaging.com

SOMMAIRE

Message du Président	3
Nos engagements	4
Chiffres clés	5
Notre ambition Notre plan stratégique	6
Une équipe de direction engagée	7
Des gammes et innovations au coeur des nouveaux besoins de marché	8
Des tendances de marché structurellement porteuses	9
Innovation produit	11
Stratégie commerciale Indicateurs financiers	12
Les faits marquants	14
DMS Group engagé pour l'innovation, la croissance... et la rentabilité !	15



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Chers Actionnaires et Investisseurs,

L'année 2024 marque une étape décisive dans le déploiement de notre plan stratégique #Imaging 2027. Grâce à votre confiance et à la mobilisation remarquable de nos équipes, DMS Group a enregistré des progrès significatifs, illustrés par une croissance solide de notre Chiffre d'affaires, une amélioration notable de notre rentabilité opérationnelle et une réduction conséquente de notre endettement à partir du 2^{ème} semestre de l'année. **Cette dynamique positive confirme pleinement notre trajectoire vers une croissance rentable et durable.**

Nous abordons désormais l'année 2025 avec confiance. En effet, les fondamentaux solides mis en place en 2024 nous permettent d'anticiper une accélération significative de notre rentabilité dès l'exercice 2025. La poursuite active de notre stratégie d'innovation et notre développement international, combinés à une gestion rigoureuse de nos coûts, nous permettront de continuer à générer de manière pérenne de la valeur au bénéfice de tous nos Actionnaires.

Merci de votre confiance et de votre soutien continu.

Gallargues-le-Montueux, le 15 avril 2024

Samuel SANCERNI
Président Directeur Général

NOS ENGAGEMENTS

CLIENTS

Être un partenaire à l'écoute, qui grâce à l'agilité, l'engagement et la compétence de ses collaborateurs, fournit à ses clients des solutions différenciantes, à forte valeur ajoutée avec une qualité de service optimale.

ACTIONNAIRES

Réaliser notre plan stratégique, Imaging 2027 tout en étant à l'écoute des opportunités, pour assurer à DMS Group et à ses actionnaires une croissance profitable et pérenne, créatrice de valeur, mais aussi empreinte de valeurs environnementales et sociétales.

ECOSYSTÈME

Être un modèle et un fédérateur engagé de notre écosystème, par la richesse des collaborations avec nos partenaires institutionnels et industriels, en France, en Europe et à l'international.

COLLABORATEURS

Accompagner ses collaborateurs pour qu'ils se reconnaissent dans les valeurs de l'entreprise, qu'ils trouvent du sens dans leur métier, en soient fiers, qu'ils soient responsables et sachent prendre des initiatives, qu'ils soient conscients des enjeux collectifs et confiants dans le collectif.



LEADER FRANÇAIS DE L'IMAGERIE MÉDICALE

DMS Group est un industriel français de la radiologie digitale, tourné vers l'international, reconnu comme un acteur clé et un partenaire incontournable de la chaîne de valeur, aussi bien par la qualité de ses solutions, que par sa flexibilité, son ingéniosité, ses valeurs responsables.



46,1 M€

CA consolidé 2024



+100 %

Croissance de près de 100 % en 6 ans, de 2018 à 2024



144

collaborateurs



45

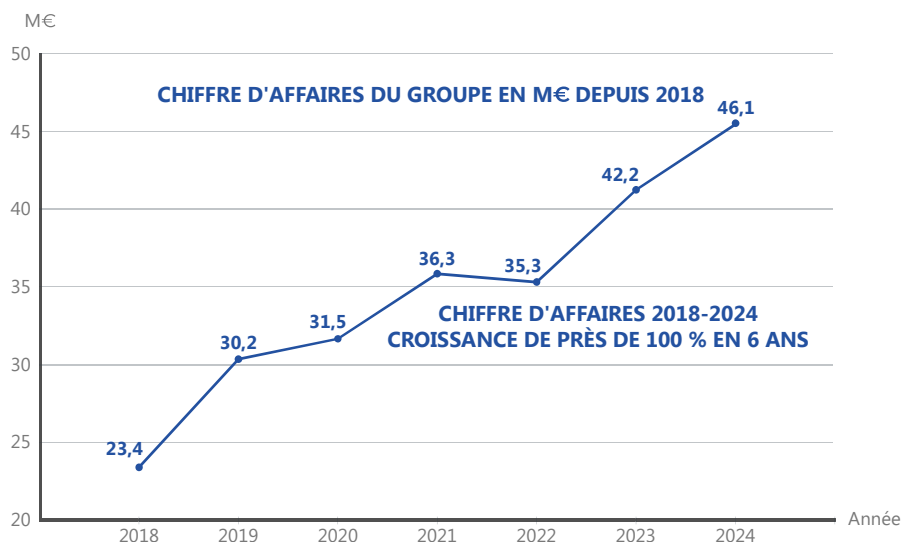
ans d'expertise en imagerie médicale



N°1

français

PERFORMANCE FINANCIÈRE ET ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE



- ➔ DMS Group réalise **la performance de doubler son Chiffre d'affaires en 6 ans.**
- ➔ DMS Group est devenu **un partenaire incontournable** de la chaîne de valeur de Canon Medical Systems Europe & Fujifilm Healthcare.
- ➔ DMS ambitionne de devenir un **acteur incontournable de l'imagerie digitale et de l'imagerie mobile dans le monde.**
- ➔ DMS ambitionne de **créer durablement de la valeur pour ses actionnaires.**

NOTRE AMBITION : BÂTIR UN CHAMPION DE L'IMAGERIE MÉDICALE



INNOVATION PRODUIT

Une roadmap de développement de nouveaux produits jusqu'en 2025 pour atteindre les objectifs du plan #Imaging 2027.



STRATÉGIE COMMERCIALE

Un modèle de vente hybride faisant de DMS Group l'un des principaux partenaires OEM à l'échelle mondiale.



CONSOLIDATION SECTORIELLE

Une stratégie de croissance externe ciblée pour constituer un acteur européen majeur de l'imagerie médicale.

NOTRE PLAN STRATÉGIQUE #IMAGING 2027

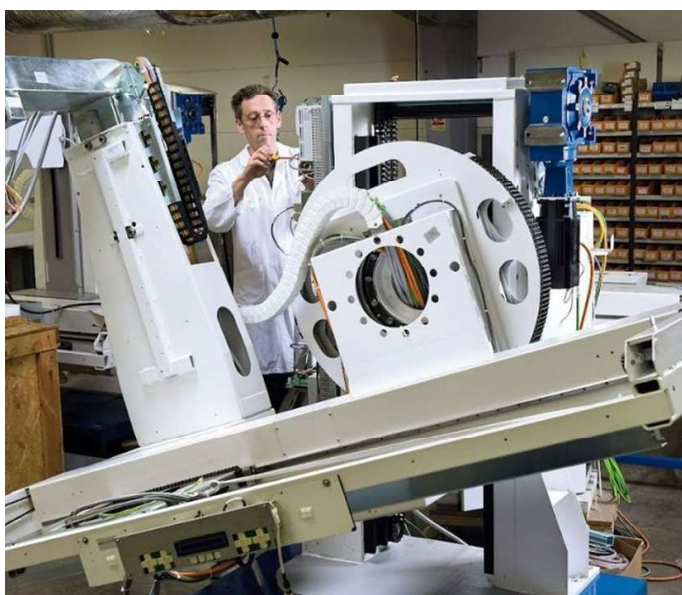
70 M€

de Chiffre
d'affaires

14 %

de marge
d'EBITDA

- Une phase d'investissements démarrée en 2022 jusqu'à mi-2025.
- Une phase de réduction des coûts et d'optimisation de la structure dès 2024.
- Effet de levier opérationnel à partir de 2025.



UNE ÉQUIPE DE DIRECTION ENGAGÉE

Une équipe de direction tournée vers la performance et accompagnée par des leaders de la filière.



SAMUEL SANCERNI

Président-Directeur Général

- 25 ans chez DMS Group
- Président de DMS Group depuis le 18/07/2022 ;
- Spécialiste en imagerie médicale «plus de 20 ans d'expérience» ;
- Ingénieur généraliste,
- Master II IAE Commerce international Montpellier;
- Certificat HEC : Business et stratégie d'entreprise et corporate finance ICCF.



VALÉRIE PUGNARONI

Directrice Administrative et Financière

- A rejoint DMS en 2022
- 19 ans d'expérience en audit Ernst & Young et en direction financière ;
- Expériences au sein de sociétés industrielles cotées Schneider Electric, General Electric ;
- Master MDIE Management International Neoma Business School ;
- BBA Finance Internationale - Essec Business School.



NATHALIE CAIRE-RICHARD

Directrice Ressources Humaines

12 ans d'expérience en Ressources Humaines chez McDonald's, Solonet et dans l'administration publique.



JEAN-PHILIPPE DROSS

Directeur Service Client

25 ans d'expérience comme responsable du service produits radiologie.
Master II Électronique et Informatique spécialité Optoélectronique.



MICHAËL SIFRE

Directeur de production & qualité

8 ans d'expérience chez Eramet et Nestlé Water. Ingénieur en mécanique, mgmt de la production.



SWAN TUFFERY

Directeur Recherche & Développement / Compliance

10 ans d'expérience chez Honeywell. MSlac innovation et management de technologie. Diplômé de la Grenoble Business School.



RICHARD VOISINNE

Directeur Achats & Supply chain

17 ans d'expérience dans l'industrie automobile - PSA Peugeot Citroën et NTNSNR.
Ingénieur en mécanique et automatisme.
Diplômé de l'INSA Rennes.

DES GAMMES ET INNOVATIONS AU CŒUR DES NOUVEAUX BESOINS DE MARCHÉ

UNE GAMME « BEST IN CLASS » AU CŒUR DES NOUVEAUX BESOINS DU MARCHÉ



Application clinique

- Santé et vieillissement
- Orthopédie
- Troubles du poids, sport et bien-être
- Pédiatrie

ÉQUIPEMENTS DE RADIOGRAPHIE ET FLUOROSCOPIE PREMIUM



Suite logicielle propriétaire

- Workflow optimisé
- Qualité d'image exceptionnelle
- Outils de traitement intégrés



Prix de l'innovation



UNE PLATEFORME LOGICIELLE TRANSVERSALE BASÉE SUR L'I.A.



Plateforme logicielle propriétaire

- Flux de travail simplifié
- Automatisation du flux de travail
- Mobilité du flux de travail





DES TENDANCES DE MARCHÉ STRUCTURELLEMENT PORTEUSES

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

mondiale entre 2015 et 2050

DOUBLEMENT DU % DES +60 ANS EN 2050

Augmentation des besoins de diagnostics

Source : OMS 2022

INTENSIFICATION DES INVESTISSEMENTS

publics et privés pour la santé

DÉCENTRALISATION DES CENTRES DE RADIOLOGIE

Augmentation des besoins en matière de mobilité
et d'intelligence embarquée

Marché Mondial des équipements
d'imagerie médicale*

34,8 Mds€

*Source : Xerfi « Nouvelles perspectives pour l'imagerie
médicale à l'horizon 2024 » (2022)

INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES

appareils hybrides, mobiles, connectés et
interopérables, Intelligence Artificielle

BÉNÉFICES PATIENTS

Prise en charge et efficacité des diagnostics

BÉNÉFICES PROFESSIONNELS

Optimisation du workflow et gains de productivité

RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS

en faveur des plus polyvalents

DÉVELOPPEMENT DES SALLES DE FLUOROSCOPIE

avantages par rapport aux salles d'os
et interventionnelles traditionnelles
(polyvalence, temps réel, sécurité accrue,...)

UN UNIVERS RICHE D'OPPORTUNITÉS

Clients potentiels
« nouveaux équipements »

Clients actuels/potentiels
« offre existante »

GÉNÉRALISTES MONDIAUX

- Un CA cumulé de près de 30 Mds€ en 2021
- Plus de 70 % de part de marché
- Offre complète
- Intégration de l'ensemble de la chaîne de valeur

PHILIPS
Healthcare

SIEMENS
Healthineers



CHALLENGERS

- Plus de 10 Mds€ de CA en 2021
- Environ 30 % de part de marché
- Spécialistes historiques du film en phase de repositionnement vers l'imagerie médicale
- Expertise technologique et industrielle limitée

Canon

SHIMADZU
Excellence in Science

Carestream

AGFA

FUJIFILM

KONICA MINOLTA

Avantages concurrentiels de DMS :
Maîtrise complète + Solution logiciel
+ Différenciation par l'innovation

ACTEURS DE NICHES

- Acteurs spécialistes
- Expertise de la conception à la commercialisation en marque blanche

SEDECAL



DMS
IMAGING

GMMGROUP

UN PROJET INDUSTRIEL SOUTENU PAR L'ÉCOSYSTÈME DE LA SANTÉ

FINANCEURS

bpifrance

GOUVERNEMENT
Liberté Égalité
Fraternité



La Région Occitanie
Pyrénées Méditerranée

AD'Occ
Région Occitanie
Agence de Développement Économique

INSTITUTIONS

French Healthcare

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Union Éurope Progrès

EUROBIOMED



Membre du bureau de « French Healthcare Association »

Le projet MirorM est lauréat de l'appel à projets
« Industrialisation et Capacités Santé 2030 » de France
2030 (Financement d'une ligne de production en 2025)



Co-pilote le groupe de travail sur l'imagerie
mobile au sein du Comité stratégique de filière
de l'imagerie



La solution MC2 - mobile de radiologie
non motorisée - actuellement en cours
de développement est soutenue par
France 2030



snitem
Plus loin, avec la santé

Vice-Présidence du Groupe Imagerie Médicale
du SNITEM, 1^{ère} organisation professionnelle en
dispositifs médicaux et technologies en Santé

DGE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES

ETIncelles

MEDVALLÉE
MONTPELLIER

leader
OCCITANIE

transferts
Agence Régionale de l'Innovation

Sélectionné par la DGE pour la 1^{ère} promotion du
programme « ETIncelles », composée de 50 PME françaises
de premier plan à fort potentiel

Au cœur de la Medvallée initiée par la région Occitanie et
Montpellier Méditerranée Métropole

NOTRE ROADMAP POUR CREUSER L'ÉCART SUR LE SEGMENT PREMIUM DE L'IMAGERIE MÉDICALE

1



T1 2024 XAVION

Nouvelle table télécommandée pour Canon Medical Systems Europe

2



T1 2024

Nouvelle génération du logiciel Adam : Adam multiplateforme

3



JUIN 2024 M1 + ADAM

Intégration du logiciel Adam au mobile de radiologie M1

4



JFR 2024

Nouvel équipement mobile de radiologie basé sur une nouvelle technologie de Carbon Nano Tube (CNT)

5



2025

Nouvel équipement d'ostéodensitométrie
Lancement aux USA (40 % du marché mondial)

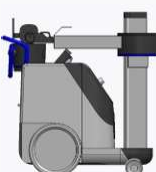
6



2025 / 2026

Développement d'un nouvel arceau de bloc opératoire innovant

7



2025 / 2026 M2 + ADAM

Nouvel équipement mobile de radiologie motorisé avec des fonctionnalités avancées



4 M€ d'investissement
dont 2,1 M€ financés
par l'Etat

UN MODÈLE HYBRIDE QUI DÉMULTIPLIE LA COUVERTURE DU MARCHÉ

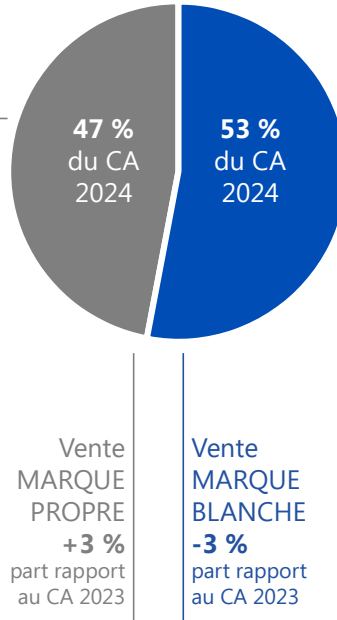
HÔPITAUX / CENTRES HOSPITALIERS

- Captation de 100 % de la Valeur,
- Légitimité vis-à-vis des partenaires OEM potentiels,
- Accès direct aux besoins du marché indispensable pour orienter les efforts d'innovation,
- France :

resah



- International : 140 distributeurs.



INDUSTRIELS « ACCORDS OEM »

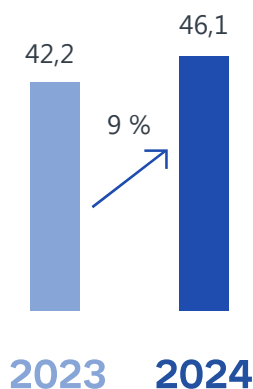
- Optimisation de la couverture des marchés,
- Maîtrise des coûts marketing et commerciaux,
- Réponse à la consolidation du secteur radiologique nécessitant une force de frappe commerciale mondialisée.

Canon Carestream FUJIFILM

INDICATEURS FINANCIERS AU 31/12/2024

Chiffre d'affaires

En M€

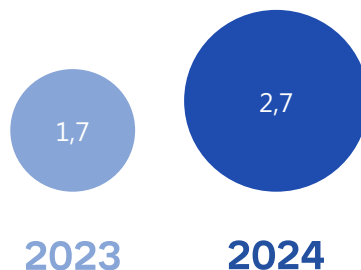


EBITDA

En En M€. L'EBITDA est en progression par rapport à 2023.

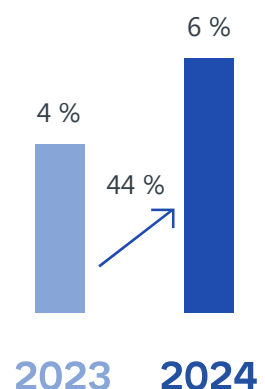
Hausse portée principalement par :

- Une forte augmentation de l'activité
- Une bonne maîtrise des coûts

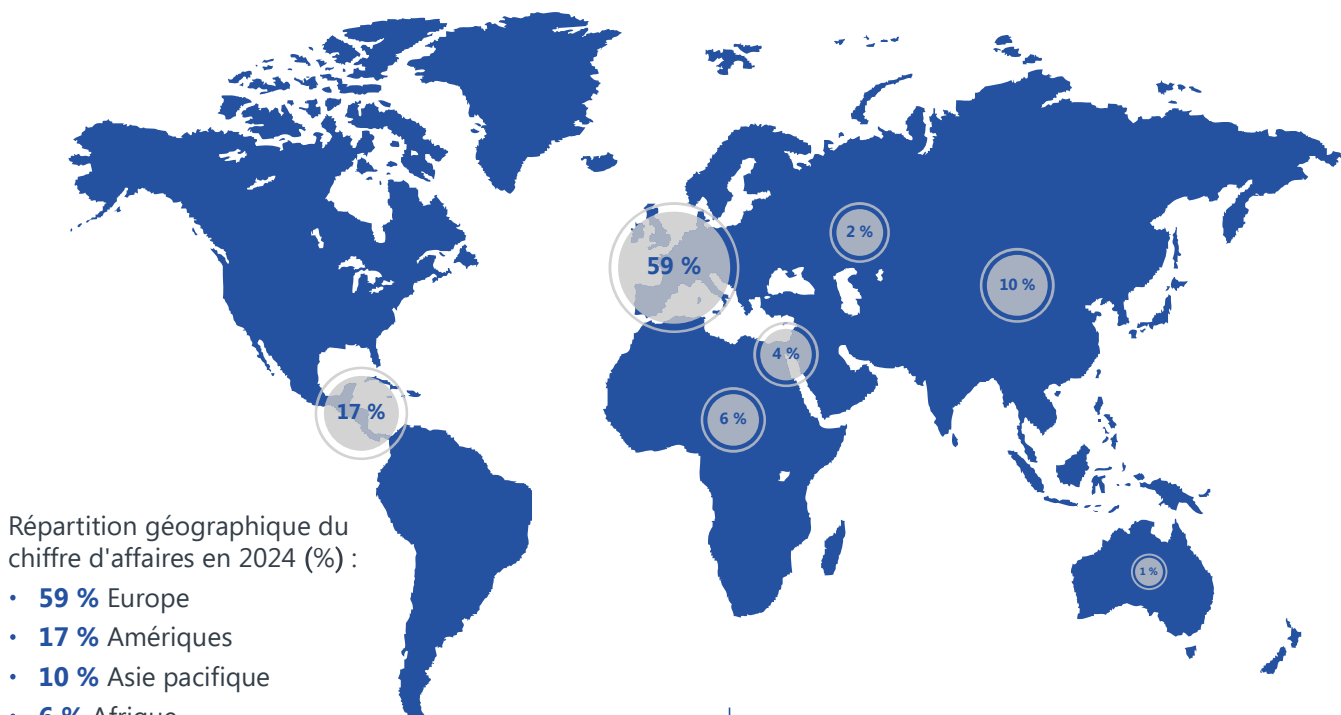


Part de l'EBITDA au sein du chiffre d'affaires

En %



PERCÉE CONFIRMÉE SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN



Répartition géographique du chiffre d'affaires en 2024 (%) :

- **59 %** Europe
- **17 %** Amériques
- **10 %** Asie pacifique
- **6 %** Afrique
- **4 %** Moyen-Orient
- **2 %** CEI
- **1 %** Océanie

Renforcement des positions : plus de 75 %
des ventes réalisées en Europe et Amériques

- + 68 % en **Asie** (10 % du CA total)
- Près de 59 % du CA total en **Europe**





LES FAITS MARQUANTS 2024 QUI CONTRIBUERONT À LA CROISSANCE ATTENDUE EN 2025

2023

97,28 % Notation par FUJIFILM Healthcare Americas Corporation chaque semestre

FÉVRIER 2024

Déploiement européen de la solution « **XAVION** »

2024

XAVION le nouveau standard CANON en matière de table de fluoroscopie

Extension de l'accord **FUJIFILM** à l'Amérique du sud

MARS 2024

Déploiement d'**Adam** en version multi-plateforme

MAI 2024

Signature d'un **accord** avec le secteur hospitalier au **Danemark**

Obtention de la **1^{ère} notation extra financière** par l'agence **EthiFinance**, avec une note de **70/100**

SEPTEMBRE 2024

Signature d'un **partenariat stratégique** avec **JPI Healthcare Solutions** pour la vente de mobiles de radiologie M1 sur le marché américain et à l'international

JUIN 2024

Medlink: Signature d'un accord commercial stratégique aux **États-Unis**

OCTOBRE 2024

Lancement de **ONYX et !M1 Adam** aux **Journées Françaises de la Radiologie (JFR)**

Les premières installations d'Onyx sont prévues pour le 1^{er} trimestre 2025, dans l'attente des autorisations de mise sur le marché.

DÉCEMBRE 2024

Contrat stratégique d'ampleur pour la fourniture de **mobiles !M1** sur l'année **2025** en cours de finalisation

Verso Capital, actionnaire majeur, porte sa **participation à 26,4 %** réaffirmant son soutien à la stratégie du Groupe

2025

Les solutions Onyx et M1 ! permettent ainsi, au Groupe, de proposer une gamme complète de solutions de Radiologie mobile à forte valeur ajoutée sur l'ensemble du marché mondial.

Pour sa **1^{ère} notation extra financière** par l'agence **EthiFinance**, DMS Group obtient une note de **70/100**, supérieure de 13 points à la moyenne de son univers de référence, soit un niveau de « maturité avancée ». Le critère social étant le critère le plus avancé avec une note de 91/100, soit +31 points vs benchmark.

LIMITÉE
[0-25]

MODÉRÉE
[25-50]

AVANÇÉE
[50-75]

EXEMPLAIRE
[75-100]

S7
BENCHMARK

70

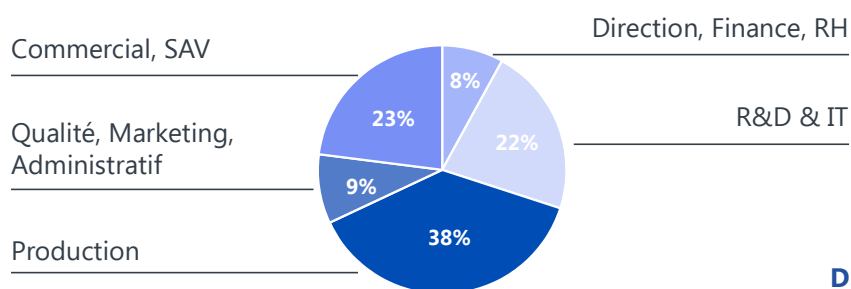
DMS
GROUP



DMS GROUP ENGAGÉ POUR L'INNOVATION, LA CROISSANCE... ET LA RENTABILITÉ !

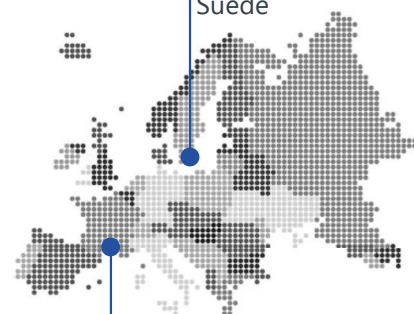
1. **Maîtrise de la chaîne de valeur** de la conception à l'assemblage, sur un site principal de Gallargues-le-Montueux et intégration du site secondaire en Suède à Vaxjo.
2. **Organisation industrielle** dimensionnée pour la production de plus de 450 tables de radiologie par an.
3. **Capacité à délivrer les objectifs 2027**, sans extension de moyens.
4. **Finalisation du plan de recrutement** dédié à la mise en oeuvre de la feuille de route : **144 collaborateurs au 31/12/2024.**

Répartition de l'effectif au 31/12/2024



SOLUTIONS FOR TOMORROW

Väckelsång
Suède



**DMS IMAGING :
NOUVELLE USINE**
Gallargues-le-Montueux
France

SITE PRINCIPAL : 5 500 M²

- **2 500 m²** : Service administratif, commercial et de conception
- **1 500 m²** : Production et service après-vente
- **1 500 m²** : Stockage, réception et expédition



GE Healthcare

Certification GE Healthcare obtenue en 2019
(solutions et process de fabrication)

RAPPORT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2024

SOMMAIRE

- Attestation du Responsable du Rapport Annuel
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les comptes sociaux et consolidés – Exercice clos le 31 décembre 2024
- Comptes consolidés au 31 décembre 2024 et annexes
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- Comptes sociaux au 31 décembre 2024 et annexes
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Déclaration de la personne physique responsable du rapport annuel 2024

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. Les informations relevant du rapport de gestion présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Gallargues-le-Montueux, le 10 avril 2025

Samuel SANCERNI
Président Directeur Général

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS "DMS"
S.A. au capital de 24.699.681,78 euros
Siège social : 9 avenue du canal Philippe Lamour
30 660 Gallargues-le-Montueux
RCS Nîmes - 389 873 142

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, à l'effet notamment de vous demander de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition et à celle des porteurs de valeurs mobilières dans les délais impartis.

Ces documents ont été transmis au comité d'entreprise (article L 2323-7 du code du travail) qui n'a formulé aucune observation.

Le présent rapport a notamment pour objet de vous présenter la situation de notre société et celle de notre groupe. (Articles L 225.100, L 233-26 et L 232-1 du Code de Commerce)

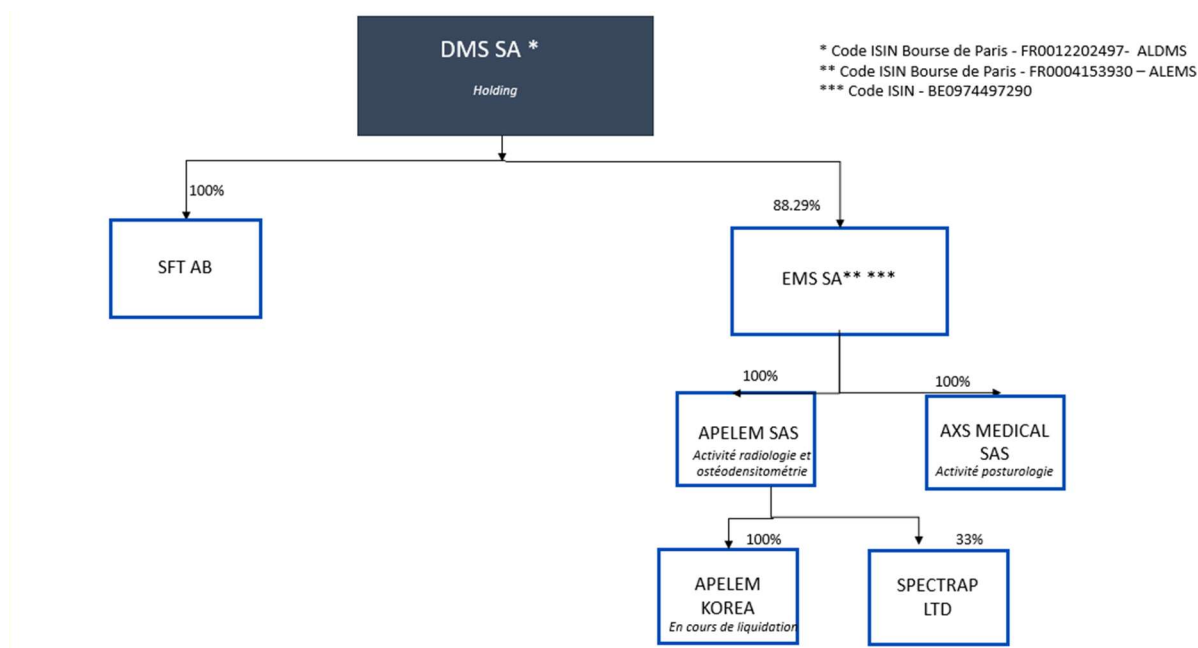
Les comptes consolidés du Groupe sont établis en application des règles d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées au 31 décembre 2024 dans l'Union Européenne.

1 L'activité de l'ensemble du groupe au cours de l'exercice écoulé (L 225-100, L 233-26)

Le groupe dont nous vous décrivons l'activité comprend les sociétés suivantes :

- Société anonyme DMS
- Société anonyme European Medical Systems – EMS (anciennement DMS Imaging)
- Société par actions simplifiée APELEM
- Société anonyme APELEM ESPAGNE
- Société par actions simplifiée AXS Medical
- Société DMS WELLNESS Limited
- Société Solutions for Tomorrow AB
- Société Solutions for Tomorrow Inc
- Spectrap LTD,
- APELEM KOREA.

Organigramme du groupe au 31 décembre 2024 :



Les comptes annuels des sociétés EMS SA (anciennement DMS Imaging), APELEM, APELEM ESPAGNE, AXS MEDICAL, DMS WELLNESS Ltd, Solutions for Tomorrow AB, Solutions for Tomorrow Inc au 31 décembre 2024 ont été intégrés dans les comptes consolidés du groupe DMS. Toutes ces sociétés sont consolidées par la méthode d'intégration globale.

2 Éléments significatifs ressortant des comptes consolidés

2.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE GROUPE DMS

31/12/2024	DMS Holding	DMS Imaging	Total
Chiffres d'affaires total	0	46 069	46 069
Résultat opérationnel courant	-740	554	-186
Autres produits et charges opérationnels	399	-558	-159
Résultat opérationnel	-341	-5	-346
Résultat financier consolidé	-1 361	-904	-2 265
Charge d'impôt consolidée	-178	-28	-205
Résultat des sociétés mises en équivalence	0		0
Résultat net consolidé	-1 880	-936	-2 816
Actifs sectoriels	180	23 469	23 650
EBITDA 2024	-740	3 443	2 703

31/12/2023	DMS Holding	DMS Imaging	Total
Chiffres d'affaires total	0	42 153	42 153
Résultat opérationnel courant	-1 256	222	-1 034
Autres produits et charges opérationnels	-1 231	0	-1 231
Résultat opérationnel	-2 487	222	-2 265
Résultat financier consolidé	-6 982	-587	-7 569
Charge d'impôt consolidée	-2	0	-2
Résultat des activités abandonnées ou cédées	4 818		4 818
Résultat net consolidé	-4 653	-365	-5 018
Actifs sectoriels	350	19 105	19 455
EBITDA 2023	-1 256	2 977	1 721

DMS Group affiche un EBITDA de 2,7 M€ au titre de l'exercice 2024 (en hausse de 57% par rapport à 2023). Cette amélioration de la profitabilité s'explique principalement par une hausse du volume combiné à une maîtrise des coûts tout au long de l'année 2024, en ligne avec le business plan DMS Imaging.

Le résultat opérationnel courant ressort à -0,2 M€ (vs -1 M€ au titre de l'exercice précédent) dont 1,7 M€ d'amortissement des immobilisations incorporelles principalement de recherche et développement.

Les autres produits et charges opérationnels non courants s'élèvent à -0,2 M€ et sont principalement constitués par les éléments suivants :

- Plus-value de déconsolidation lié à la sortie des capitaux propres de DMS Wellness du périmètre de consolidation pour +1,1 M€ (à noter qu'une charge financière de 1 m€ a également été enregistrée sur la période dans le cadre de la liquidation de DMS WELLNESS produisant un impact net de 0,1 m€ sur le résultat du Groupe)
- Charge de dépréciation de la créance de cession de l'activité Wellness à hauteur de -0,7 M€ partiellement compensée par le produit d'annulation de l'avance remboursable à hauteur de 0,3 M€
- Charges liées à l'attribution d'actions gratuites votée en 2023 pour -0,2 M€.

Le résultat opérationnel est négatif et s'élève à - 0,3 M€ contre un résultat négatif de -2,3 M€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est négatif de -2,3 M€ principalement composé de :

Résultat financier K€	31/12/2024	31/12/2023	variation N/N-1
Produits des placements	0	0	0
Gains de change	441	45	396
Variation de juste valeur des actifs financiers	0	0	0
Reprise de provisions	0	0	0
Autres produits financiers	242	140	103
Produits financiers	683	185	499
Coûts des emprunts et financements court terme	-594	-308	-286
Pertes de change	-321	-232	-90
Charges financières IFRS 16	-146	-148	3
Dotation aux provisions	-572	-6 937	6 365
VNC de titres cédés	0	0	0
Autres	-1 315	-129	-1 186
Charges financières	-2 948	-7 754	4 807
RESULTAT FINANCIER	-2 263	-7 569	5 306

Les autres produits financiers comprennent l'impact net de la sortie des titres ATON (anciennement Hybrigenics) qui s'élève à + 187 K€.

Les autres charges financières comprennent notamment la perte liée au compte courant de la société DMS WELLNESS, liquidée sur l'exercice, à hauteur de 1 M€.

Le résultat de l'exercice relatif aux activités maintenues présente une perte de -2,6 M€ au 31 décembre 2024 contre une perte de - 9,8 M€ au 31 décembre 2023.

Les comptes consolidés annuels du groupe DMS se soldent par une perte nette de l'ensemble consolidé de -2,8 M€ contre une perte nette de -5 M€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net (part du groupe) est négatif de -2,9 M€ au 31 décembre 2024 contre une perte de - 4,9 M€ au 31 décembre 2023.

2.2 BILAN CONSOLIDE DU GROUPE DMS

Les postes clés (valeurs nettes) sont les suivants :

- Les actifs non courants sont de 23,6 M€ contre 19,5 M€ au titre de l'exercice précédent
- Les actifs courants sont de 30,3 M€ contre 31,7 M€ au titre de l'exercice précédent
- Les capitaux propres (part du groupe) s'élèvent à 14,2 M€ contre 13,7 M€ au titre de l'exercice précédent.
- Les passifs non courants sont de 16,3 M€ contre 15,4 M€ au 31 décembre 2023.
- Les passifs courants sont eux de 23,5 M€ contre 20 M€ au 31 décembre 2023.
- Le total général du bilan consolidé est de 53,9 M€ contre 51,1 M€ au titre de l'exercice précédent.

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes (article L 225-100).

3 Commentaires sur l'activité globale du groupe au cours de l'exercice écoulé

3.1 ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS, DE LA SITUATION FINANCIERE DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES, NOTAMMENT DE SA SITUATION D'ENDETTEMENT, AU REGARD DU VOLUME ET DE LA COMPLEXITE DES AFFAIRES, COMPORTANT LE CAS ECHEANT DES INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE DE NATURE FINANCIERE OU NON AYANT TRAIT A L'ACTIVITE SPECIFIQUE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES NOTAMMENT RELATIVES AUX QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT ET DE PERSONNEL (ARTICLE L 225-100, AL.3)

Principaux agrégats du compte de résultat avec comparatif :

	31/12/2024	31/12/2023	variations
Chiffres d'affaires total	46 069	42 153	3 916
Résultat opérationnel courant	-186	-1 033	847
Autres produits et charges opérationnels	-159	-1 231	1 072
Résultat opérationnel	-346	-2 264	1 919
Résultat financier consolidé	-2 263	-7 569	5 304
Charge d'impôt consolidée	-205	-2	-203
Résultat net consolidé	-2 816	-5 018	2 202
EBITDA	2 703	1 721	982

DMS Group réalise une hausse de 9 % de son Chiffre d'affaires en 2024 par rapport à 2023 pour atteindre 46,1 M€. La croissance, en ligne avec le plan stratégique Imaging 2027, est principalement due à la croissance de l'activité historique du Groupe qui réalise une hausse de 7 % par rapport à 2023. La part du Chiffre d'affaires de Solutions For Tomorrow (SFT), quant à elle, est en recul temporaire en lien avec la réorganisation de la gamme et à l'implémentation des synergies.

Le résultat opérationnel courant est en amélioration en 2024 et s'élève à -0,2 M€ contre une perte de - 1 M€ au titre de l'exercice précédent. Les autres produits et charges opérationnelles s'élèvent à -0,2 M€ et sont principalement constitués de la plus-value de consolidation lié à la sortie des capitaux propres de DMS Wellness du périmètre de consolidation pour +1,1 M€ partiellement compensée par la charge de dépréciation de la créance de cession de l'activité Wellness à hauteur de -0,7 M€, par le produit d'annulation de l'avance remboursable Wellness à hauteur de 0,3 M€ et par la charges liées à l'attribution d'actions gratuites votée en 2023 pour -0,2 M€.

Le résultat financier s'établit à -2,3 M€ au 31 décembre 2024 principalement composé de la perte liée au compte courant de la société DMS WELLNESS, liquidée sur l'exercice, à hauteur de 1 M€, de coûts d'emprunts et de financement -0,6 M€ et des charges de provision pour dépréciation des titres BEBO Heath et du compte courant de STEM CIS. En 2023, le résultat financier s'élevait à -7,6 M€ principalement lié à la perte de valeur de ATON en 2023.

Le résultat de l'exercice relatif aux activités maintenues présente une perte de -2,6 M€ au 31 décembre 2024 contre une perte de - 9,8 M€ au 31 décembre 2023.

Les comptes consolidés annuels du groupe DMS se soldent par une perte nette de l'ensemble consolidé de -2,8 M€ contre une perte nette de -5 M€ au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat des activités abandonnées et des intérêts des minoritaires, le résultat net (part du groupe) est négatif de -2,9 M€ au 31 décembre 2024 contre une perte de - 5 M€ au 31 décembre 2023.

Par ailleurs, les dettes à plus d'un an envers les établissements de crédit représentent 11,5 M€ au 31 décembre 2024, incluant 3,5 M€ de passifs locatifs, soit un ratio de dettes à long terme sur capitaux propres de 81 % (57% hors passifs locatifs). Le ratio de dettes à long terme sur chiffre d'affaires s'établit quant à lui à 25%.

L'évolution de l'endettement du groupe est la suivante :

Dettes financières à long terme (>1 an) (K€)	31/12/2024	31/12/2023	variation
Avances conditionnées (part >1 an)	331	1 598	-1 266
Passifs locatifs (part >1 an)	3 506	3 970	-463
Emprunts (part >1 an)	5 479	6 588	-1 110
Emprunts (part >5 ans)	2 206	1 042	1 164
TOTAL	11 522	13 198	-1 675

Dettes financières à court terme (<1 an) (K€)	31/12/2024	31/12/2023	variation
Avances conditionnées	695	407	288
Passifs locatifs (part < 1 an)	660	643	17
Emprunt (part <1 an)	3 317	2 037	1 280
Sous total	4 672	3 087	1 585
Banques créditrices	0	7	-7
Factor	3 880	3 769	111
Sous total	3 880	3 776	104
TOTAL	8 552	6 863	1 689

Total des dettes financières (K€)	31/12/2024	31/12/2023	variation
Avances conditionnées (a)	1 027	2 005	-978
Emprunts bancaires (b)	11 002	9 667	1 335
Passifs locatifs (c)	4 166	4 613	-447
Factor	3 880	3 769	111
TOTAL	20 074	20 061	13

- L'encours d'avances (sans intérêts) lié à la dette financière non bancaire du groupe pour 710 K€ est principalement constitué d'avances BPI obtenues par APELEM dans le cadre de projets d'innovation d'imagerie médicale et d'avances remboursables obtenues de la région Wallonne par DMS Imaging dans le cadre de projets d'innovation passés. Les principales variations par rapport au 31 décembre 2023 s'expliquent par des avances obtenues pour 0,1 M€ obtenus, des remboursements à hauteur de 0,5 M€ et le reclassement d'une avance auparavant présentée sur la ligne « factor » pour 0,7 M€.
- Les emprunts auprès des établissements de crédit s'élèvent à 11 M€ au 31 décembre 2024. Les principales variations par rapport au 31 décembre 2023 s'expliquent par des prêts pour 3,4 M€ obtenus par APELEM et les remboursements des échéances d'emprunts pour 2,1 M€.
- Les passifs locatifs concernent les contrats de location en cours au 31 décembre 2024 et retraités dans les comptes consolidés du Groupe conformément à la norme IFRS 16 (cf. notes 4 et 5). Les principales variations par rapport au 31 décembre 2023 s'expliquent par la souscription de nouveaux contrats à hauteur 0,1 M€ et des remboursements à hauteur de 0,5 M€.

La dette financière Factor s'élève au 31 décembre 2024 à 3,9 M€, les autres actifs financiers courants Factor s'élèvent au 31 décembre 2024 à 0,4 M€. La dette nette financière Factor s'élève au 31 décembre 2024 à 3,5 MEUR contre 3,8 M€ au 31 décembre 2023.

3.2 LES FAITS MARQUANTS

Verso capital augmente sa participation dans DMS

Verso Capital a augmenté sa participation au sein de DMS, via l'exercice des Bons de Souscription d'Actions (BSA), conformément au protocole d'acquisition de Solutions For Tomorrow (SFT) réalisé en octobre 2023. À l'issue de cette opération, Verso Capital et son coactionnaire détiennent 5 505 397 actions, représentant 26,40 % du capital. Verso Capital confirme ainsi son rôle d'actionnaire de référence aux côtés de l'équipe dirigeante et réitère son plein soutien à l'ambition stratégique de DMS.

Cession du compte courant ATON et de la participation détenue dans ATON

Le 5 juillet 2024, DMS a signé la cession du compte courant ATON pour un prix de cession de 200 KEUR. Ce compte courant étant intégralement déprécié dans ses comptes au 31 décembre 2023, une reprise de provision de 200 KEUR a été comptabilisée au 30 juin 2024 en résultat financier.

Le 5 juillet 2024, DMS a également signé la cession des titres de participations ATON pour un prix minimum de cession de 7 KEUR. DMS bénéficie dans ce contrat d'un droit de suite, permettant à DMS de recevoir un complément de prix en cas de revente par l'acquéreur des titres ATON supérieur au prix minimum de cession dans la limite maximum de 300 KEUR.

Interception d'une cyberattaque – solidité des infrastructures et des procédures

DMS a été la cible d'une cyberattaque de type ransomware le 2 février 2024.

Les équipes informatiques ont été immédiatement mobilisées pour faire face à la situation. Les systèmes internes ont fait l'objet d'une restauration complète et l'activité a pu reprendre progressivement à partir de la fin de semaine suivante.

Cette cyberattaque a démontré la très bonne résilience numérique de DMS, néanmoins les opérations de ses filiales ont été impactées pendant 4 semaines induisant des retards de livraison sur le premier trimestre.

1re Notation ESG de DMS Group, publiée le 28 mai 2024

Pour sa première notation extra-financière par l'agence Ethifinance, DMS Group obtient une note de 70/100, supérieure de 13 points à la moyenne de son univers de référence, soit un niveau de « maturité avancée ».

Cette notation se décompose par thématique de la manière suivante :

- Environnement : 61/100 (+10 points vs benchmark)
- Social : 91/100 (+31 points vs benchmark)
- Gouvernance : 61/100 (-1pt vs benchmark)
- Parties prenantes externes : 66/100 (+11 points vs benchmark)



DMS Group est engagé dans une politique ESG volontariste et se fixe pour objectif d'atteindre le niveau

de « maturité exemplaire » à travers une série d'actions structurantes dont certaines sont déjà en cours de déploiement. Parmi ces mesures, le Groupe a décidé de renforcer sa gouvernance en intégrant deux administrateurs indépendants au sein de son Conseil d'administration, et en assurant une représentation féminine de 40%. En 2023, l'entreprise a également mis en place un comité d'Audit chargé notamment des sujets RSE réglementaires. Enfin, une stratégie RSE devrait être formalisée rapidement.

DMS IMAGING devient EMS (EUROPEAN MEDICAL SOLUTIONS)

DMS Imaging, filiale de DMS et spécialiste des systèmes d'imagerie médicale de haute performance pour la radiologie numérique et l'ostéodensitométrie, change de nom et devient European Medical Solutions. DMS Imaging devient la marque commerciale de DMS Group.

Mise en œuvre de regroupement d'actions

Le conseil d'administration de European Medical Solutions, filiale de DMS, a mis en œuvre le regroupement d'actions d'European Medical Solutions, conformément à la décision adoptée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 13 juin 2024, pour un ratio d'une action nouvelle (ISIN BE0974497290) pour 352 actions existantes (ISIN BE0974289218). Le regroupement a pris effet au 31 décembre 2024.

Le regroupement d'actions correspond au souhait de European Medical Solutions de rationaliser le nombre d'actions en circulation afin de prendre en compte l'évolution des cours observée durant ces dernières années.

La transaction devrait en effet permettre, entre autres, de limiter la volatilité des actions, étant donné que le niveau très faible de volume de titres traité résulte nécessairement en une volatilité excessive, et rétablir une plus juste proportion entre le cours de l'action et les frais forfaitaires appliqués par les établissements bancaires pour la tenue, la gestion, le transfert et la vente des actions.

	Situation avant le Regroupement de titres	Situation après le Regroupement de titres
Nombre d'actions existantes	1 489 607 331	4 231 839
Code ISIN	BE0974289218	BE0974497290

3.3 LES PROGRES REALISES ET LES DIFFICULTES RENCONTREES (L233-26 R.225-102)

Lors de l'exercice 2024, DMS s'est concentré sur une révision de ses contrats et fonctionnement afin de réduire les coûts de structure de la holding, tout en animant la simplification juridique de ses filiales dans une option de réduction des coûts, afin de permettre une amélioration durable des coûts de structures de l'ensemble du groupe.

DMS continuera à animer le groupe DMS afin d'optimiser la structure et d'animer la stratégie du groupe et de coordonner le financement du groupe.

3.4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT (L 233.26)

Au cours de l'exercice 2024, le Groupe DMS a investi environ 8 % de son chiffre d'affaires dans la R&D, soit 3,3 M€, contre 8 % en 2023.

K€	31/12/2024	31/12/2023
Masse salariale imputée à la R&D capitalisée	2 112	1 296
Achats et études externes capitalisée	1 194	882
SOUS TOTAL dépenses R&D capitalisées	3 306	2 178

Les montants ci-dessus s'entendent avant activation d'une partie de ces charges en application d'IAS38.

L'augmentation des dépenses de recherches et développement s'explique principalement par l'accélération des projets de développement de nouveaux produits qui élargiront la gamme d'offre commerciale du groupe : mobile de radiologie et arceau de bloc opératoire. Ces investissements sont en ligne avec le plan stratégique Imaging 2027.

3.5 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE DE CONSOLIDATION ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES (L233-26)

Le Groupe DMS, sélectionné par les autorités ukrainiennes pour la livraison de 120 mobiles de radiologie d'urgence, pour un contrat de 11 M€

Le 7 mars 2025, le Groupe a annoncé que son projet de « Livraison de 120 unités mobiles de radiologie IM1 Adam » a été retenu par les autorités ukrainiennes. Ce projet, de 11 M€, s'échelonnait sur 12 mois, à compter des premières livraisons attendues sur le 2e ou 3e trimestre 2025.

Cette initiative vise à renforcer les capacités de diagnostic en Ukraine et bénéficie d'un financement par le Fonds pour la résilience économique de l'Ukraine, récemment mis en place par la France. Ce fonds, doté d'un budget de 200 M€, finance des projets d'urgence dans des secteurs prioritaires tels que l'énergie, l'eau, la santé, les infrastructures et le déminage. Il s'inscrit dans un partenariat stratégique avec l'AFD - Agence Française de Développement - qui a étendu son mandat pour soutenir la reconstruction et le renforcement des infrastructures ukrainiennes.

3.6 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE (C. COM. ART. L 225-100-1 1° A 3° ET 6°)

Les principaux risques pouvant affecter les états financiers de la société sont repris ci-dessous.

- **Risque de marché**

Risque de liquidité et de crédit

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses besoins monétaires grâce à ses ressources financières. Le groupe DMS a besoin pour financer son développement du soutien de partenaires financiers. Le groupe DMS pourrait être défavorablement affecté en cas de réduction des capacités de financement par les établissements bancaires.

Les partenaires bancaires tiennent une place prépondérante dans le financement des activités du groupe notamment à l'export. Le soutien des banques est une condition importante de la pérennité de l'activité du groupe dont l'activité se situe majoritairement à l'export.

L'endettement bancaire et financier est décrit en note 11 du présent document.

Au 31 décembre 2024, la trésorerie disponible était de 5,3 MEUR.

Le groupe estime que la probabilité de ce risque est faible et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait élevé.

Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe et exposent le détenteur de titres financiers au risque de moins-value en capital.

Le bilan du Groupe DMS présente une dette financière à moyen terme à taux fixe détaillée en note 11.

Le groupe n'utilise pas d'instruments de couvertures de taux.

Risque de change

Les actifs, passifs, revenus et charges de DMS sont en grande majorité libellés en Euros. Seuls un faible pourcentage des achats sont libellés en devises. Une couverture naturelle est réalisée par un faible pourcentage de ventes en devises. En conséquence, les variations des taux de change de l'Euro par rapport aux autres devises affectent peu le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés. Les opérations de change ont pour seule vocation la couverture d'un risque associé à une activité économique. Le groupe n'effectue pas d'opération de change sans flux physique sous-jacent.

Risque sur actions

Au 31 décembre 2024, la société DMS détient 822 522 actions propres, soit 3,94% du capital.

- **Risques opérationnels**

Risque de cyberattaque

Le groupe utilisant un ERP industriel fait face à divers risques de cyberattaque en raison de la centralisation de ces systèmes. Parmi ces risques figurent :

1. Malwares et Ransomwares : Infiltration de logiciels malveillants pouvant chiffrer des données critiques et exiger une rançon. Cela entraîne des arrêts de production, des pertes de données et des coûts financiers.
2. Phishing et Ingénierie Sociale : Attaques visant à tromper les employés pour divulguer des informations confidentielles ou installer des malwares, entraînant des fuites de données ou un accès non autorisé aux systèmes.
3. Intrusions Réseau : Piratage via des failles de sécurité, menant à la manipulation des processus de production ou à des fuites de données sensibles.
4. DDoS : Attaques par déni de service, rendant les systèmes inaccessibles et entraînant des pertes de revenus et de confiance.
5. Vol de Propriété Intellectuelle : Cyber espionnage pour voler des secrets commerciaux et des brevets, entraînant une perte d'avantages concurrentiels.
6. Vulnérabilités des Fournisseurs et Partenaires : Failles chez les partenaires ou fournisseurs, permettant des attaques via la chaîne d'approvisionnement.

Pour contrer ces risques, le groupe a mis en place plusieurs mesures de sécurité, telles que la formation des employés, les mises à jour de sécurité, l'utilisation de solutions de sécurité avancées (pare-feu, antivirus), la segmentation du réseau, des plans de réponse aux incidents, des sauvegardes régulières et des audits de sécurité. Ces actions ont permis au groupe de montrer sa résilience après une cyberattaque en janvier 2024, réussissant à rétablir son système après quatre semaines d'interruption.

Risques liés aux fournisseurs et sous-traitants

Le Groupe DMS a pour activité la conception et fabrication de tables de radiologie et d'ostéodensitométrie, de négoce de produits d'imageries conventionnelle et de services après-vente. Dans le cadre de son activité de conception et fabrication, le Groupe DMS dépend de fournisseurs de composants et de sous-traitants.

L'évolution du poids des premiers fournisseurs de la Division Imagerie Médicale se présente de la manière suivante :

Part des principaux fournisseurs dans les achats de marchandises et matières consommées H.T de la Société	1er	5 premiers	10 premiers
Au 31 décembre 2024	11%	35%	52%
Au 31 décembre 2023	9%	30%	45%

La perte d'un fournisseur de composants ou d'un sous-traitant important pourrait avoir un impact défavorable sur la disponibilité des produits, la performance des produits, l'activité et la situation financière du Groupe DMS. De telles perturbations opérationnelles peuvent entraîner des retards de production ou des baisses de volume de production, une perte de revenus et des dépenses pour résoudre ces perturbations.

Afin de pallier ce risque de dépendance aux fournisseurs et sous-traitants, le Groupe DMS évalue régulièrement la criticité de son approvisionnement pour anticiper la qualification d'alternatives techniques et planifier les efforts de développement d'options qui garantissent la continuité et la qualité de ses activités industrielles. DMS Group agit en fonction des risques spécifiques identifiés en renforçant son stock de sécurité à titre d'exemple.

Bien que le Groupe DMS ait pris en compte les risques de défaillance de ses fournisseurs et sous-traitants, ou de rupture des relations contractuelles et mis en place des mesures destinées à parer ces risques (par une politique de double approvisionnement pour chaque fournisseur ou de constitution de l'équivalent de 4 semaines de stocks de sécurité sur les pièces définies comme critiques), certaines défaillances définitives ou temporaires de ces derniers pourraient entraîner des conséquences sur la disponibilité des produits du Groupe DMS.

Le Groupe DMS pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le volume requis de composants auprès de nouveaux fournisseurs au même prix que celui convenu avec ses fournisseurs actuels. Le prix de tout remplacement de composant peut être supérieure au prix des composants actuels.

Le Groupe DMS peut échouer en répercutant ces augmentations de coûts sur ses clients, notamment si ces augmentations du coût de composants du Groupe sont propres au Groupe (en raison de perturbations à un de ses principaux fournisseurs) et non causées par des perturbations générales ou des augmentations de prix dans les marchés des matières premières.

Le Groupe estime que la probabilité de ce risque est faible et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait faible à savoir de l'ordre d'un mois de chiffre d'affaires équivalent en 2024 à 3.8 MEUR. Ce qui représente un maximum car il n'est pas envisageable qu'une perte complète d'approvisionnement ait lieu sur l'ensemble de la gamme. De plus si le risque se matérialisait le Groupe DMS aurait la possibilité de renégocier avec ses clients les délais de livraison afin de ne subir que des décalages de livraison et ainsi de limiter l'impact.

Risques liés aux clients et autres débiteurs

Compte tenu de l'importance des contrats conclus avec certains clients et des montants concernés, tout défaut ou retard de paiement peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités du Groupe DMS, sa situation financière, ses résultats et ses cash flows.

Le Groupe DMS ne peut exclure que ses clients manquent à leurs obligations financières envers le Groupe DMS.

Il existe un risque qu'en cas de manquement des clients concernés à leurs obligations envers le Groupe DMS, les garanties bancaires ou assurances ne soient pas suffisantes et le Groupe DMS, bien qu'elle puisse exercer un recours contre le client, supporte néanmoins le risque de ne pas pouvoir récupérer la totalité des sommes dues par le client défaillant. De plus, le suivi des débiteurs engendre des surcoûts internes et externes (envoi de mises en demeure, assignations, frais de justice).

L'évolution du poids des principaux clients de la Division Imagerie Médicale en pourcentage du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

Part du CA consolidé réalisé par le groupe avec le(s)	31/12/2024	31/12/2023
Premier client	36%	37%
5 premiers clients	51%	55%
10 premiers clients	63%	65%

Afin de se prémunir de ce risque, le Groupe DMS a contracté une assurance Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (COFACE) sur les clients de la filiale Apelem.

L'assurance COFACE couvre le risque de crédit (non-règlement des factures) sur tous les clients assurables à concurrence de 100% du montant. Certains clients ne sont pas assurables s'ils sont situés dans des pays non assurés par la COFACE ou s'ils sont considérés comme ayant une situation financière trop risquée par la COFACE.

Les clients non assurables par la COFACE sont principalement les clients institutionnels (états/ ministères...) car la COFACE n'assure pas les clients publics. Cela concerne tous les hôpitaux publics français (UGAP, UNIHA) et les contrats financés par des organismes internationaux dans les pays à risque (contrat Banque 17 Mondiale Ouzbékistan par exemple). Le Groupe DMS suit ainsi la situation financière de ses principaux clients grâce au rating COFACE.

A date, le Groupe DMS n'a pas connaissance de problème particulier concernant la situation financière de ses clients. En dehors de ces assurances, le Groupe DMS privilégie l'expédition de ses appareils dans les pays à risque après réception de garanties bancaires ou assurances suffisantes. Si les clients ne sont pas assurables par l'assurance COFACE, le Groupe DMS exige un paiement intégral en avance ou des lettres de crédit qui couvrent l'intégralité de la commande.

Pour les hôpitaux français, le Groupe DMS estime que le risque de non-recouvrement est faible et ne prend pas de garantie. Pour les clients financés par des organismes internationaux, l'organisme se porte généralement garant en cas de défaillance du client. Pour les clients internationaux non assurables ou non couverts par un organisme international, le Groupe DMS demande soit un prépaiement, soit une lettre de crédit.

Sur les 10 premiers clients du Groupe, 4 ne sont pas assurés COFACE ; parmi eux 1 fournissent des lettres de crédit et 1 sont des clients historiques sur lesquels le Groupe prend un risque mais avec un encours autorisé en adéquation avec le volume de chiffre d'affaires annuels réalisé (par exemple une table de radiologie en encours maximum). Les 6 autres clients assurés COFACE ont des ratings allant de 10 à 3 sur 10.

Sur l'exercice 2023, les créances pour clients douteux se sont élevées à 1,2 MEUR soit 16% des créances clients 2023. Au 31 décembre 2024, les créances pour clients douteux se sont élevées à 1,4 MEUR soit 16% des créances clients au 31 décembre 2024, stable par rapport au 31 décembre 2023. Les créances douteuses ne sont pas couvertes par l'assurance COFACE.

Une situation financière fragilisée des clients du Groupe DMS pourrait entraîner une augmentation des défauts de paiement sur les obligations financières envers le Groupe DMS, ce qui pourrait entraîner une perte de revenu. Néanmoins le nombre de clients permet de limiter ce risque.

Le Groupe DMS estime que la probabilité de ce risque est faible et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait moyen.

- **Risques juridiques - Litiges**

Dans le cours normal de son activité, la société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être, soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenues est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

Risque lié au changement de contrôle induit par l'Opération : perte des déficits reportables et des créances d'impôt détenus par la Société avant l'opération d'apport en cas de changement de contrôle

La Société European Medical Solutions (anciennement DMS Imaging) SA bénéficie d'un montant significatif de pertes fiscales reportables s'élevant à 67,7 MEUR au 31 décembre 2021 avant changement de contrôle. Compte tenu de l'historique financier de la Société, ces pertes fiscales reportables n'ont pas été activées dans le bilan de la Société.

L'opération d'apport avec DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS en 2022, qui implique un changement important dans l'actionnariat de la Société, pourrait entraîner l'application des articles 207 et 292, §2 du Code belge des impôts sur les revenus. Ces dispositions prévoient qu'en cas de changement de contrôle d'une société, les pertes fiscales reportables (mais aussi les autres déficits fiscaux) et les crédits d'impôt R&D ne sont maintenus par la société que dans la mesure où ce changement de contrôle répond à des besoins économiques ou financiers légitimes.

Sur la base de la définition commune que la notion de besoins économiques ou financiers légitimes a reçue des autorités fiscales, y compris du Service des décisions anticipées, des cours et des tribunaux, et sur la base de l'opération d'apport réalisée, il existe un risque que, en cas de contrôle fiscal à la suite de l'opération, les autorités fiscales contestent l'existence de tels besoins légitimes.

Aussi en cas de remise en cause des pertes fiscales reportables, la Société n'aurait pas à enregistrer de dépréciation comptable car ces déficits reportables n'ont pas été activés au bilan de la Société. Elle constaterait cependant la disparition d'un actif hors bilan significatif en montant.

Cependant, compte tenu du nouvel objet social de la société : activité de holding, et compte tenu de la fiscalité applicable à ce type de société, la Société European Medical Solutions (anciennement DMS Imaging) n'anticipait pas de pouvoir utiliser une part significative de ces déficits. La perte d'opportunité est donc relative.

Le groupe estime que la probabilité de ce risque est élevée et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait faible.

Litiges

- *Litige entre AXS MEDICAL et DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS*

Les anciens dirigeants et associés de la société AXS MEDICAL ont assigné les sociétés DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS et AXS MEDICAL au cours des années 2016 et 2017 pour révocation abusive. A la suite de la décision du 24 avril 2024, de la cour d'appel de Nîmes, les anciens dirigeants et associés de

la société AXS MEDICAL, ont fait part de leur décision de se pourvoir en cassation. Dans le cas où la révocation abusive serait admise, AXS MEDICAL pourrait devoir dédommager les demandeurs pour un montant estimé de l'ordre de 55 KEUR.

Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier, en concertation avec ses conseils, la Société n'estime pas devoir constituer de provision à ce titre à la date de clôture.

Le groupe estime que la probabilité de ce risque est faible et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait moyen.

- *Risque levé au 31.12.2023 : Litige avec l'ancien PDG d'ASIT Biotech – Thierry LEGON : La procédure de M. Legon contre la décision d'approbation du PRJ a entraîné une révocation du PRJ ce qui peut affecter négativement la situation financière de DMS Imaging*

En avril 2019, l'ancien PDG de d'ASIT Biotech, Monsieur Thierry Legon a intenté une action en justice contre ASIT Biotech afin d'obtenir de cette dernière le paiement d'une indemnité de rupture correspondant à deux années de rémunération calculée sur la base de la rémunération fixe et variable versée par ASIT Biotech à Monsieur Legon pour les deux dernières années précédant la rupture, soit 830.266,50 EUR plus intérêts et 35.346,50 EUR au titre de remboursement des taxes payés dans le cadre de l'attribution de warrants perdus.

Par jugement en date du 20 janvier 2022, DMS Imaging a été condamnée à verser à M. Legon des dommages et intérêts de 529.650,00 EUR plus intérêts de retard (estimés à 106.000,00 EUR). M. Legon a quant à lui été condamné à verser 52.647,48 EUR à la société DMS Imaging à titre d'indemnisation induite portant ainsi le montant total de la créance de M. Legon à 477.002,50 EUR. Les délais d'appel ont expiré et la décision est passée en force de chose jugée. Toutefois, les modalités de la décision (paiement en espèces ou en actions) ne sont pas précisées dans le jugement.

Le jugement n'a pas fait l'objet d'un appel, un accord a été signé entre la Société et M. Legon statuant sur un paiement en actions sous condition suspensive de l'annulation de la révocation du PRJ.

En parallèle, M. Thierry Legon a engagé une procédure distincte devant le tribunal de commerce de Liège à l'encontre de la Société, demandant la révocation du plan de réorganisation, tel qu'approuvé par les créanciers de la Société et homologué par le tribunal le 9 février 2021.

Dans le cadre de cette procédure concernant le plan de réorganisation judiciaire, le Tribunal de commerce a jugé – par défaut – que la Société ASIT Biotech n'avait pas mis en œuvre le plan approuvé à l'égard de M. Legon et a décidé par conséquent de révoquer le plan de réorganisation, tel qu'homologué par le Tribunal de l'entreprise de Liège le 9 février 2021. Ce jugement a fait l'objet d'une publication légale le 16 novembre 2022. DMS Imaging avait fait appel de ce jugement auprès de la Cour d'appel de Liège.

La Cour d'Appel de Liège a prononcé un arrêt d'accord entre la société DMS Imaging et M. Thierry Legon pour mettre fin au litige en cours. La procédure est mutuellement abandonnée par les parties concernées et DMS Imaging retrouve le plein bénéfice du plan de réorganisation judiciaire homologué le 9 février 2021. Tous les risques concernant cette affaire, détaillés dans les comptes annuels clos au 31 décembre 2022, sont donc levés. L'accord a débouché sur une indemnisation partielle fin 2023. L'indemnisation restante a été payée au premier trimestre 2024. Le Groupe avait conservé au 31 décembre 2023 un passif de 390 KEUR, pleinement aligné avec le montant payé au premier trimestre 2024. Ce passif a été repris lors du paiement final de l'indemnité au premier trimestre 2024.

Risques liés à la dépendance du groupe à la détention de certifications : la perte de ces certifications peut affecter négativement l'activité et la situation financière d' European Medical Solutions (anciennement DMS Imaging)

Dans le domaine de la radiologie et de l'ostéodensitométrie, les activités du groupe, sont principalement organisées par sa filiale Apelem. Les principales normes et réglementations appliquées aux produits fabriqués sous la marque Apelem en fonction des territoires où ils sont commercialisés sont :

(i) ISO 13485 - Norme internationale définissant des exigences pour la mise en place d'un système de management de la qualité pour l'industrie des dispositifs médicaux de class IIB qui permet d'obtenir la certification European Conformity (CE) – L'ISO 13 485 est délivrée par l'organisme notifié la société EUROFINS Finlande en charge de la certification pour Apelem. La certification atteste que les produits sont conformes aux directives de l'Espace Economique Européen (EEE) ; Cette certification CE permet de commercialiser les produits sur le territoire européen. Des audits périodiques sont réalisés par EUROFINS Finlande.

(i) Certification de la Food and Drug Administration (FDA) - administration américaine responsable de la protection et de la promotion de la santé publique La certification FDA permet de commercialiser les produits sur le territoire nord-américain. La FDA réalise des inspections régulières sur site pour attester de la conformité des produits et des procédures.

(ii) Certification Therapeutics Goods Administration (TGA) – administration australienne responsable des médicaments, des dispositifs médicaux et autres produits liés à la santé La certification TGA permet de commercialiser les produits sur le territoire australien. La TGA réalise des audits réguliers (audits documentaires) pour attester de la conformité des produits et des procédures.

(iii) Certification China State Food and Drug Administration (SFDA) – régulateur du marché des dispositifs médicaux en Chine. La certification SFDA permet de commercialiser les produits sur le territoire chinois. La SFDA réalise des inspections régulières sur site pour attester de la conformité des produits et des procédures.

(iv) Certification Anvisa - L'Agence brésilienne de réglementation sanitaire est un organisme de réglementation du gouvernement brésilien, responsable de la réglementation et l'approbation des médicaments, des normes sanitaires et de la réglementation de l'industrie alimentaire. La certification Anvisa permet de commercialiser les produits sur le territoire brésilien. L'Agence Brésilienne de réglementation sanitaire réalise des inspections régulières sur site pour attester de la conformité des produits et des procédures.

Les produits tables télécommandées (R/F) possèdent les certifications CE et FDA.

Les produits d'ostéodensitométrie possèdent les certifications CE et Anvisa (Brésil), TGA (Australie) et SFDA (Chine).

Les produits de négoce portent le marquage CE de conformité à la normes ISO 13485 de leur fabriquant. Chaque certification est attachée à un produit.

Si lors d'un audit il est révélé que la Société ne se conforme pas à une ou plusieurs des réglementations locales, elle pourrait subir des suspensions temporaires ou définitives des certifications entraînant l'arrêt de commercialisation des produits audités. Cette suspension est uniquement envisageable dans le cas de manquement grave ayant un impact direct sur la sécurité des patients.

Le cas échéant, la suspension de ces certifications est temporaire dans l'attente d'une remise en conformité et d'un nouvel audit ou inspection. Seule la non remise en conformité par rapport au référentiel de la norme peut aboutir à une suspension définitive.

Une perte de ces certifications entrainerait un arrêt de ventes temporaires sur les zones afférentes.

Afin de couvrir au mieux le risque de perte de ces certifications, le Groupe, au travers de sa filiale Apelem, a mis en place une veille normative et réglementaire et assure également un suivi régulier de ses produits en collaboration avec les laboratoires de test et l'organisme notifié de Apelem à savoir EUROFINS Finlande qui effectue des audits réguliers.

En complément, le Groupe effectue une veille en propriété industrielle assurée par l'équipe R&D, et a embauché en aout 2013 une personne dédiée à ce sujet. Le Groupe dispose une équipe en charge du management de la qualité et des affaires réglementaire de 10 personnes soit près de 10 % des effectifs de la Société. La Société est de plus accompagnée par la société Cassiopi sur ces sujets.

Cette veille est complétée par ses distributeurs qui assurent la remontée d'informations au niveau de chaque pays vers lesquels le Groupe distribue ses produits.

Apelem est de plus membre du SNITEM (Syndicat National de l'Industrie et des Technologies Médicales) qui assure cette veille au niveau international en collaboration avec ses 3 spécialistes réglementaires.

Les certifications de la Division Imagerie Médicale n'ont jamais été suspendues par le passé. La Société n'a pas connaissance de motifs quelconque de remise en cause de ses autorisations dans le futur. Les derniers audits ISO 13 485, TGA, SFDA, FDA et ANVISA ont eu lieu en 2022 sans non-conformité majeures constatées.

La Société estime que la probabilité de ce risque est faible et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait moyen car elle se donnerait les moyens de corriger les écarts majeurs dans un délais court.

Risque lié à la non prise en compte d'une facture émise par la précédente direction de la société European Medical Solutions (anciennement DMS Imaging) et dont le paiement si la facture s'avérait justifiée peut affecter négativement l'activité et la situation financière du Groupe

En mars 2022, après la finalisation de l'Opération avec DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS, la Société a reçu une facture de 514 KEUR TTC émanant de la précédente direction ASIT Biotech relative au paiement d'une rémunération variable liée à la réalisation de l'Opération. Si le conseil d'administration de ASIT Biotech avait, au mois de décembre 2021, approuvé le principe de cette rémunération, il en avait reporté à une date ultérieure la fixation du montant. Ce poste n'apparaissait pas dans les projections de calcul lors des discussions de rapprochement entre ASIT Biotech et DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS.

Ainsi, cette facture n'a pas été intégrée dans les calculs de parité liée à l'Opération d'apport. Aucune provision n'a été enregistrée à ce titre dans les comptes de la Société. La Société conteste cette facture. L'affaire est renvoyée devant le tribunal francophone de Bruxelles.

Si cette facture devait être justifiée, le paiement de celle-ci aurait un impact négatif sur la situation financière de la Société.

La Société estime que la probabilité de ce risque est moyenne et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait moyen.

3.7.1 Risques technologiques article L 225-102-2 du code de commerce (loi du 30.07.2003)

Le groupe ne dispose d'aucune installation SEVESO (art L. 515-8 C de l'environnement).

3.7.2 Politique d'assurance de la société (Risques généraux et particuliers)

Le groupe DMS a souscrit des polices d'assurance pour couvrir les risques liés à l'activité de la société mère DMS et ses filiales dont principalement :

- Multirisque professionnelle
- Responsabilité civile

- Assurance véhicules
- Assurance des mandataires sociaux
- Assurance des marchandises transportées
- Assurance-crédit Coface

3.7 PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE (C. COM. ART. L 225-100-1 1 5°)

Ces informations sont présentées en annexe 4 au présent rapport.

3.8 L'ACTIVITE DU GROUPE PAR BRANCHES D'ACTIVITES (L 233-6 AL. 2)

Le groupe est organisé autour de deux secteurs : holding et DMS Imaging.

31/12/2024	DMS Holding	DMS Imaging	Total
Chiffres d'affaires total	0	46 069	46 069
Résultat opérationnel courant	-740	554	-186
Autres produits et charges opérationnels	399	-558	-159
Résultat opérationnel	-341	-5	-346
Résultat financier consolidé	-1 361	-904	-2 265
Charge d'impôt consolidée	-178	-28	-205
Résultat des sociétés mises en équivalence	0		0
Résultat net consolidé	-1 880	-936	-2 816
Actifs sectoriels	180	23 469	23 650

EBITDA 2024	-740	3 443	2 703
--------------------	-------------	--------------	--------------

31/12/2023	DMS Holding	DMS Imaging	Total
Chiffres d'affaires total	0	42 153	42 153
Résultat opérationnel courant	-1 256	222	-1 034
Autres produits et charges opérationnels	-1 231	0	-1 231
Résultat opérationnel	-2 487	222	-2 265
Résultat financier consolidé	-6 982	-587	-7 569
Charge d'impôt consolidée	-2	0	-2
Résultat des activités abandonnées ou cédées	4 818		4 818
Résultat net consolidé	-4 653	-365	-5 018
Actifs sectoriels	350	19 105	19 455

EBITDA 2023	-1 256	2 977	1 721
--------------------	---------------	--------------	--------------

4 Activités et résultats des filiales (Article L.233-6 al.2)

4.1 SOCIETE EUROPEAN MEDICAL SYSTEMS – EMS (ANCIENNEMENT DMS IMAGING)

Siège social : Avenue Louise 231, 1050 Ixelles, Belgique

Enregistré sous le numéro d'entreprise 0460.798.795

Activité : Holding

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2024 :

Chiffre d'Affaires : 0 K€ en 2024 contre 0 K€ en 2023

Résultat comptable : bénéfice de 168 K€ en 2024 contre une perte 20 K€ en 2023.

La société European Medical Solutions - EMS possède une participation de 100% dans le capital des sociétés AXS MEDICAL et APELEM.

4.2 SOCIETE APELEM

Société par Actions simplifiée au capital de 3 362 920,00 Euros

Siège social : 9 avenue du canal Philippe Lamour, 30 660 Gallargues-le-Montueux

Immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro 319 996 146

Activité : la fabrication de matériels de radiologie

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2024 :

Chiffre d'Affaires : 45 753 K€ en 2024 contre 41 052 K€ en 2023.

Résultat comptable : bénéfice de 435 K€ en 2024 contre une perte de 205 K€ en 2023.

APELEM est détenue à 100% par la société European Medical Solutions - EMS (anciennement DMS Imaging).

La société APELEM détient 100% de la société APELEM KOREA et 33 % de la société SPECTRAP.

4.3 SOLUTIONS FOR TOMORROW AB

Siège social : Saxagårdsvägen 5, 362 51 Väckelsång, Sweden, 362 51, Väckelsång

Enregistré sous le numéro d'entreprise 556857-1904

Activité : la fabrication de matériels de radiologie

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2024 :

Chiffre d'Affaires : 31 879 KSEK en 2024

Résultat comptable : perte de 16 329 KSEK en 2024.

La société Solutions for Tomorrow AB est détenue à 100% par DMS.

4.4 SOLUTIONS FOR TOMORROW INC

Siège social: 100 Cambridge ST FL 14 , Boston, MA 02114-2509, USA

Enregistré sous le numéro d'entreprise 920831351 (EIN)

Activité : Commercialisation de matériels de radiologie
Exercice social : 31 décembre

Situation au 30 avril 2024 :
Chiffre d’Affaires : 0 KUSD en 2024
Résultat comptable : perte de 23 KUSD en 2024.

La société Solutions for Tomorrow Inc a été liquidée au 16 mai 2024. Elle était détenue à 100% par la société Solutions for Tomorrow AB.

4.5 APELEM ESPAGNE

SA au capital de 60 101 euros
Siège social : Calle Lluça 13 Bajos BARCELONE Espagne
Activité : vente de matériel médical
Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2024 :
La société a été liquidée le 28 juillet 2024 et n’a présenté aucune activité sur l’exercice.

La société European Medical Solutions - EMS (anciennement DMS Imaging) détenait une participation de 51 % dans le capital de la société (par l’intermédiaire d’APELEM, soit un pourcentage d’intérêt de 51 %).

4.6 AXS MEDICAL

Société par actions simplifiée au capital de 338 000 euros
Siège social : 9 avenue du canal Philippe Lamour, 30 660 Gallargues-le-Montueux
Immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro 519 753 990
Activité : Conception, développement et commercialisation de dispositifs médicaux
Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2024 :
Chiffre d’Affaires : 0 € en 2024 et en 2023
Résultat comptable : perte de 188 K€ en 2024 contre une perte de 192 K€ en 2023.

4.7 DMS WELLNESS LIMITED

La société DMS a créé en mars 2016 la société DMS WELLNESS LTD basée à Hong Kong dont elle détient 100 % du capital.

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 HKD
Siège social : Hong Kong
Activité : commercialisation en Asie des produits tournés vers la beauté et la santé de la femme.
Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2024 :
La société a été liquidée le 1 novembre 2024 et n’a présenté aucune activité sur l’exercice.

5 L'activité propre de la société DMS (L 232-1)

5.1 ELEMENTS SIGNIFICATIFS RESSORTANT DES COMPTES

5.1.1 Compte de Résultat de la société DMS

Depuis fin janvier 2022, la société DMS SA a une seule activité de holding animatrice de DMS Group. Aussi, la société n'a pas de chiffres d'affaires en 2024 hormis des refacturations au sein de DMS Group à hauteur de 317 KEUR en 2024.

Le résultat d'exploitation est déficitaire à hauteur de -0,9 M€ contre un déficit de -1,7 M€ au titre de l'exercice précédent. L'amélioration du résultat d'exploitation en 2024 s'explique principalement par les honoraires liés à l'acquisition de Solutions For Tomorrow en 2023 qui s'élevaient à -0,8 MEUR.

Le résultat financier est bénéficiaire à hauteur de 1,1 M€ contre un déficit de -3,8 M€ pour l'exercice précédent. Le résultat financier en 2024 est principalement constitué :

- Un produit de reprise de provisions pour dépréciation des titres Aton (anciennement Hybrigenics) à hauteur de 1,7 MEUR se compensant avec la charge de sortie de la valeur comptable -1,7 MEUR des titres Aton comptabilisée en charge exceptionnelle,
- Un produit de reprise de provision pour dépréciation du compte courant Aton pour 2 MEUR se compensant avec la charge de sortie de valeur comptable du compte courant de -2 MEUR également comptabilisée en résultat financier,
- Une charge de dotation aux provisions pour dépréciation du compte courant STEM CIS à hauteur de -0,4MEUR ;
- Une charge de complément de dotation aux provisions pour dépréciation sur titre BEBO Health à hauteur de -0,2 MEUR.

Le résultat financier en 2023 s'élevait à - 3,8 M€ et était constitué de la charge de dotation de provisions pour dépréciation des titres Aton (anciennement Hybrigenics) intégralement dépréciés ainsi que le compte courant d'Aton (anciennement Hybrigenics) pour un total de 3,9 M€.

Le résultat exceptionnel s'établit à -2,2 M€ et est principalement constitué de :

- La charge de sortie de la valeur comptable -1,7 MEUR des titres Aton (anciennement Hybrigenics) à la suite de leur cession le 5 juillet 2024. Ces titres avaient été intégralement dépréciés en 2023. La reprise de provision est comptabilisée dans le résultat financier à hauteur de 1,7 MEUR ;
- une charge de dotation aux provisions pour dépréciation de la créance CSE Management liée à la cession de l'activité Wellness à hauteur de 0,5 MEUR. CSE Management, société suisse, est en cours de liquidation.

Le résultat net de l'exercice présente un déficit de-1,9 M€ contre déficit de-3,4 M€ en 2023.

5.1.2 Bilan de la société DMS

Au 31 décembre 2024, les postes clefs nets sont les suivants :

- L'actif immobilisé est de 54 352 K€ contre 51 262 K€ à la date de clôture précédente. Cette augmentation s'explique principalement par la finalisation de l'acquisition des titres Solutions for Tomorrow ;

- L'actif circulant est de 3 472 K€ contre 3 526 K€ à la date de clôture précédente ;
- Les capitaux propres s'élèvent à 50 494 K€ contre 49 141 K€ à la date de clôture précédente. Cette variation s'expliquant principalement par une augmentation de capital liée à l'émission d'actions nouvelles dans le cadre de la finalisation de l'acquisition de Solutions for Tomorrow, compensée par le résultat de la période déficitaire à hauteur de -1 917 K€;
- Le total des dettes à la clôture de l'exercice est de 7 190 K€ contre 5 139 K€ à la date de clôture précédente ;
- Le total général du bilan au 31 décembre 2023 est de 57 824 K€ contre 54 788 K€ à la date de clôture précédente.

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes sociaux (L.225-100).

5.1.3 Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

5.2 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DMS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

- 5.2.1 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de la société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires, comportant le cas échéant des indicateurs clés de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la société notamment relatives aux questions d'environnement et de personnel (article L 232-1 II).

Depuis fin janvier 2022, la société DMS SA a une seule activité de holding animatrice de DMS Group. Aussi, la société n'a pas de chiffres d'affaires en 2024 hormis des refacturations au sein de DMS Group à hauteur de 317 KEUR en 2024.

Le résultat d'exploitation est déficitaire à hauteur de -0,9 M€ contre un déficit de -1,7 M€ au titre de l'exercice précédent. L'amélioration du résultat d'exploitation en 2024 s'explique principalement par les honoraires liés à l'acquisition de Solutions For Tomorrow en 2023 qui s'élevaient à -0,8 MEUR.

Le résultat financier est bénéficiaire à hauteur de 1,1 M€ contre un déficit de -3,8 M€ pour l'exercice précédent. Le résultat financier en 2024 est principalement constitué :

- Un produit de reprise de provisions pour dépréciation des titres Aton (anciennement Hybrigenics) à hauteur de 1,7 MEUR se compensant avec la charge de sortie de la valeur comptable -1,7 MEUR des titres Aton comptabilisée en charge exceptionnelle,
- Un produit de reprise de provision pour dépréciation du compte courant Aton pour 2 MEUR se compensant avec la charge de sortie de valeur comptable du compte courant de -2 MEUR également comptabilisée en résultat financier,
- Une charge de dotation aux provisions pour dépréciation du compte courant STEM CIS à hauteur de -0,4MEUR ;
- Une charge de complément de dotation aux provisions pour dépréciation sur titre BEBO Health à hauteur de -0,2 MEUR.

Le résultat financier en 2023 s'élevait à – 3,8 M€ et était constitué de la charge de dotation de provisions pour dépréciation des titres Aton (anciennement Hybrigenics) intégralement dépréciés ainsi que le compte courant d'Aton (anciennement Hybrigenics) pour un total de 3,9 M€.

Le résultat exceptionnel s'établit à -2,2 M€ et est principalement constitué de :

- La charge de sortie de la valeur comptable -1,7 MEUR des titres Aton (anciennement Hybrigenics) à la suite de leur cession le 5 juillet 2024. Ces titres avaient été intégralement dépréciés en 2023. La reprise de provision est comptabilisée dans le résultat financier à hauteur de 1,7 MEUR ;
- une charge de dotation aux provisions pour dépréciation de la créance CSE Management liée à la cession de l'activité Wellness à hauteur de 0,5 MEUR. CSE Management, société suisse, est en cours de liquidation.

Le résultat net de l'exercice présente un déficit de -1,9 M€ contre déficit de -3,4 M€ en 2023.

Activités :

Depuis fin janvier 2022, la société DMS SA a une seule activité de holding.

Verso capital augmente sa participation dans DMS Group

Verso Capital a augmenté sa participation au sein de DMS, via l'exercice des Bons de Souscription d'Actions (BSA), conformément au protocole d'acquisition de Solutions For Tomorrow (SFT) réalisé en octobre 2023. À l'issue de cette opération, Verso Capital et son coactionnaire détiennent 5 505 397 actions, représentant 26,40 % du capital. Verso Capital confirme ainsi son rôle d'actionnaire de référence aux côtés de l'équipe dirigeante et réitère son plein soutien à l'ambition stratégique de DMS Group.

Cession du compte courant ATON et de la participation détenue dans ATON

Le 5 juillet 2024, DMS a signé la cession du compte courant ATON pour un prix de cession de 200 KEUR. Ce compte courant étant intégralement déprécié dans ses comptes au 31 décembre 2023, une reprise de provision de 200 KEUR a été comptabilisée au 30 juin 2024 en résultat financier.

Le 5 juillet 2024, DMS a également signé la cession des titres de participations ATON pour un prix minimum de cession de 7 KEUR. DMS bénéficie dans ce contrat d'un droit de suite, permettant à DMS de recevoir un complément de prix en cas de revente par l'acquéreur des titres ATON supérieur au prix minimum de cession dans la limite maximum de 300 KEUR.

5.2.2 Activité en matière de recherche et de développement (L 232-1 II)

Néant

5.2.3 Information relative à l'échéance des dettes fournisseurs et des créances clients (Article L.441-6-1 al.1)

Le tableau présente le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance au 31 décembre 2024 :

31 décembre 2024 en K€	Non échues	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 31 à 60J	Echues depuis plus de 60 jours	Total dettes fournisseurs	Nombre de factures échues concernées
Dettes fournisseurs Groupe					0	
Dettes fournisseurs hors Groupe		48	22	65	135	18
Total	0	48	22	65	135	18

Le tableau présente le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance au 31 décembre 2023 :

31 décembre 2023 en K€	Non échues	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 31 à 60J	Echues depuis plus de 60 jours	Total dettes fournisseurs	Nombre de factures échues concernées
Dettes fournisseurs Groupe					0	
Dettes fournisseurs hors Groupe	0	54	179	258	491	39
Total	0	54	179	258	491	39

Le tableau présente le solde des créances clients par date d'échéance au 31 décembre 2024 :

31 décembre 2024 en K€	Non échues	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 31 à 60J	Echues depuis plus de 60 jours	Total créances clients	Nombre de factures échues concernées
Créances clients Groupe					0	
Créances clients hors Groupe				1	1	2
Total	0	0	0	1	1	2

Le tableau présente le solde des créances clients par date d'échéance au 31 décembre 2023 :

31 décembre 2023 en K€	Non échues	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 31 à 60J	Echues depuis plus de 60 jours	Total créances clients	Nombre de factures échues concernées
Créances clients Groupe					-	
Créances clients hors Groupe				1	1	4
Total	0	0	0	1	1	4

5.2.4 Événements importants depuis la clôture (L 232-1 II)

[Le Groupe DMS, sélectionné par les autorités ukrainiennes pour la livraison de 120 mobiles de radiologie d'urgence, pour un contrat de 11 M€](#)

Le 7 mars 2025, le Groupe a annoncé que son projet de « Livraison de 120 unités mobiles de radiologie IM1 Adam » a été retenu par les autorités ukrainiennes. Ce projet, de 11 M€, s'échelonnait sur 12 mois, à compter des premières livraisons attendues sur le 2e ou 3e trimestre 2025.

Cette initiative vise à renforcer les capacités de diagnostic en Ukraine et bénéficie d'un financement par le Fonds pour la résilience économique de l'Ukraine, récemment mis en place par la France. Ce fonds, doté d'un budget de 200 M€, finance des projets d'urgence dans des secteurs prioritaires tels que

l'énergie, l'eau, la santé, les infrastructures et le déminage. Il s'inscrit dans un partenariat stratégique avec l'AFD - Agence Française de Développement - qui a étendu son mandat pour soutenir la reconstruction et le renforcement des infrastructures ukrainiennes.

5.2.5 Evolution prévisible (L 232-1) et perspectives d'avenir (R.225-102)

La société DMS ne détient plus depuis 2022 d'activité commerciale mais exerce uniquement une activité de holding. Elle gère ainsi les participations détenues dans les activités Imagerie Médicale via sa filiale European Medical Solutions - EMS (anciennement DMS Imaging).

Les perspectives liées à ces activités sont détaillées au paragraphe 3.6 du présent rapport.

5.2.6 Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes pour DMS sont identiques à ceux du groupe. Ces risques sont décrits au paragraphe 3.7.

5.3 INFORMATIONS JURIDIQUES

5.3.1 Affectation du résultat

L'affectation du résultat que nous vous proposons est conforme à la loi et aux statuts de notre société.

Nous vous proposons d'affecter la perte de -1 916 570.58 € en totalité au compte de report à nouveau bénéficiaire, dont le montant passerait ainsi de 14 300 922.98 € à 12 384 352.40 €.

5.3.2 Distributions antérieures

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

5.3.3 Charges non déductibles fiscalement

Nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

5.3.4 L'actionnariat de la société (L 233-13)

En application des dispositions de l'article 233-13 du Code de Commerce, nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2023 plus de 5%, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, de 30%, de 33,33 %, de 50 %, de 66,66 %, de 90% ou de 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

Capital	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Plus de 5%	Néant	Néant	GSE Holding
Plus de 10%	Néant	Néant	Néant
Plus de 15%	Néant	Verso Capital	Néant
Plus de 20%	Néant	Néant	Néant
Plus de 25%	Verso Capital	Néant	Néant
Plus de 30%	Néant	Néant	Néant
Plus de 33,33%	Néant	Néant	Néant
Plus de 50%	Néant	Néant	Néant
Plus de 66,66%	Néant	Néant	Néant
Plus de 90%	Néant	Néant	Néant
Plus de 95%	Néant	Néant	Néant

Droits de vote	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Plus de 5%	Samuel Sancerni	Néant	Néant
Plus de 10%	Néant	Néant	Néant
Plus de 15%	Néant	Verso Capital	GSE Holding
Plus de 20%	Néant	Néant	Néant
Plus de 25%	Verso Capital	Néant	Néant
Plus de 30%	Néant	Néant	Néant
Plus de 33,33%	Néant	Néant	Néant
Plus de 50%	Néant	Néant	Néant
Plus de 66,66%	Néant	Néant	Néant
Plus de 90%	Néant	Néant	Néant
Plus de 95%	Néant	Néant	Néant

- Les principaux actionnaires, à la date d'établissement du présent rapport sont les suivants :

				Total des droits de	% droits de	
Nom	Prénom	Nombre d'actions	% du capital	vote	vote	
SANCERNI	Samuel	1)	711 844	3,41%	1 074 404	5,09%
ROCHE	Régis	2)	186 200	0,89%	372 400	1,76%
Sous-total Administrateurs			898 044 	4,31%	1 446 804	6,86%
Sous-total Membres du Comité de Direction			116 200 	0,56%	116 200	0,55%
VERSO FUND III KY			5 428 557	26,03%	5 428 557	25,73%
IUCUNDI AB			76 840	0,37%	76 840	0,36%
DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS			822 522	3,94%	-	0,00%
Public			13 510 137	64,79%	14 032 603	66,50%
TOTAL			20 852 300	100% 	21 101 004	100%

1) Président du Conseil d'administration depuis le 18 juillet 2022 et directeur général

2) Administrateur nommé lors de l'assemblée générale du 18 juillet 2022

Franchissements de seuils :

Les déclarations de franchissement de seuil d'intermédiaires inscrits ou de gestionnaires de fonds portés à la connaissance de Diagnostic Medical Systems (DMS) au cours de l'année 2024 sont les suivants, il s'agit des franchissements de seuils légaux portés à la connaissance de l'AMF ou bien des franchissements de seuils statutaires :

En décembre 2024, le fond finlandais Verso Capital a franchi plusieurs seuils de participation au capital de Diagnostic Medical Systems (DMS). Le 20 décembre 2024, Verso Capital a déclaré avoir dépassé les seuils de 5%, 10%, 15%, 20% et 25% du capital de DMS, détenant ainsi 5 428 557 actions, soit 26,03% du capital et 25,73% des droits de vote de la société. Ce franchissement de seuils résulte de la souscription par Verso Capital une augmentation de capital de DMS et de l'exercice de bons de souscription d'actions dans le cadre de l'acquisition de Solutions For Tomorrow. Cette déclaration a été officialisée en février 2025.

M. Samuel Sancerni a déclaré avoir franchi en hausse, le 26 avril 2024, le seuil de 5% des droits de vote de la société Diagnostic Medical Systems (DMS) et détenir, à cette date, 711 844 actions Diagnostic Medical Systems (DMS) représentant 1 074 404 droits de vote, soit 3,93% du capital et 5,59% des droits de vote de cette société. Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution d'actions gratuites de la société Diagnostic Medical Systems (DMS). Cette déclaration a été officialisée en mars 2025.

M. Samuel Sancerni a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 décembre 2024, le seuil de 5% des droits de vote de la société Diagnostic Medical Systems (DMS) et détenir, à cette date et à ce jour, 711 844 actions Diagnostic Medical Systems (DMS) représentant 1 074 404 droits de vote, soit 3,41% du capital et 4,90% des droits de vote de cette société. Cette déclaration a été officialisée en mars 2025.

5.3.5 Prises de participation et de contrôle (Article L.233-6 al.1)

Au 31 décembre 2024, DMS SA a détient 88,29% de participation dans la société European Medical Solutions - EMS (anciennement DMS Imaging), entité légale belge cotée sur Euronext Bruxelles.

5.3.6 Les actions d'autocontrôle (L 233-13)

DMS détient 822 522 d'actions propres au 31 décembre 2024. Les autres sociétés du groupe ne détiennent pas d'actions de la société DMS.

5.3.7 Nombre d'actions propres achetées et vendues par la société au cours de l'exercice (L. 225-211 al. 2)

Néant.

5.3.8 Avis de détention et aliénation de participation croisée (R.233-19)

Néant.

5.3.9 Opérations afférentes aux actions de la société

Au 31 décembre 2024, aucune opération en cours n'est afférente aux actions de la société DMS.

5.3.10 Les salariés

A la clôture de l'exercice, la Société DMS SA ne compte plus d'effectif.

5.3.11 Avis du comité d'entreprise sur les modifications de l'organisation économique ou juridique (article L.225-105 al.5)

Néant.

5.3.12 Pratiques anticoncurrentielles (article L.464-2 al.5)

Néant.

5.3.13 Conséquences sociales et environnementales de l'activité (article L.225-102-1 al.5)

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

5.3.14 Economie circulaire

Mesures mises en œuvre en vue de la réutilisation ou d'autres formes de valorisation des déchets, en plus des mentions déjà prévues relatives aux mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets compte tenu de ses activités de holding, la société DMS n'est pas directement concernée et n'a donc pas pris d'engagement spécifique en la matière.

La filiale Apelem participe activement aux recyclages des déchets de productions et de papier et carton.

5.3.15 Changement Climatique (Article L.225-102-1)

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

5.4 LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de commissariat aux comptes de Deloitte & Associés et Mazars ont été renouvelés lors des Assemblées générales en dates mentionnées ci-dessous pour une période de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercices clos mentionné dans le tableau ci-après

Commissaire aux comptes	Adresse	Date de renouvellement de mandat	Date de fin de mandat
DELOITTE & ASSOCIES	6 Place de la Pyramide 92908 Paris la Défense Cedex	17 juin 2024	31 décembre 2029
Forvis Mazars	109 rue Tête d'Or CS 10363, 69451 Lyon Cedex 06	18 juillet 2022	31 décembre 2027

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fait à Gallargues-le-Montueux
Le 10 avril 2025

ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION

ANNEXE 1 : TABLEAUX DE SYNTHESE DES OPERATIONS SUR TITRES DES MANDATAIRES SOCIAUX, DES HAUTS RESPONSABLES ET DE LEURS PROCHES REALISEES AU COURS DU DERNIER EXERCICE (ARTICLE 223-26 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF) :

Nom et prénom	SANCERNI Samuel
Qualité	Directeur Général Délégué et Administrateur jusqu'au 18 juillet 2022 et Président Directeur général et administrateur depuis le 18 juillet 2022
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	349 284 actions attribués dans le cadre d'un plan d'actions gratuites votés lors de l'assemblée générale de juin 2023. Soit 455 691 euros

Nom et prénom	GENDRON Jean-François
Qualité	Administrateur depuis le 24 juillet 2023
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

Nom et prénom	BORIE Marie-Laurence
Qualité	Administrateur depuis le 24 juillet 2023
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

Nom et prénom	ATAYI Léone
Qualité	Administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

Nom et prénom	Régis Roche
Qualité	Administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	60 688 actions 0,8035 euros 48 764.94 euros
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

ANNEXE 2 : TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
a) Capital social	24.700.470	20.885.085	19 095 511	19 095 511	19 095 511
b) Nombre d'actions émises	20 852 300	17 631 326	16 120 556	16 120 556	16 120 556
c) Nombre maximal d'actions futures à créer	2.324.623	2.328.534	-	-	
Par conversion d'obligations					
Par exercice des droits de souscription	2.324.623	2.328.534			
a) Chiffre d'affaires hors taxes	317 611	-	175 214	5 598 202	5 170 707
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-566 404	561 397	19 257 153	749 925	4 486 612
c) Impôt sur les bénéfices	2 629	-	19 963	-96 838	-122 800
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-1 919 199	561 397	19 237 190	846 763	4 608 912
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-1 916 571	-3 376 577	19 542 847	-1 029 427	3 399 237
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
Résultat par action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0.03	1.19	0.044	0,286
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	0	1.21	0	0,210
c) Dividende versé à chaque action	0	0	0	0	0
Personnel					
a) Nombre de salariés	0	0	1	17	19
b) Montant de la masse salariale	0	0	-308 878	1 154 307	1 461 156
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	0	0	-146 968	509 590	628 167

ANNEXE 3 : RAPPORT SUR LA RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

(DÉCRET N°2012-557 DU 24 AVRIL 2012 ARTICLE 225 DE LA LOI GRENELLE II)

Méthodologie :

Périmètre :

Les informations sociales présentées dans ce rapport concernent les sociétés du groupe DMS retenues pour l'établissement des comptes consolidés à l'exclusion de certaines sociétés qui ne comptabilisent pas d'effectif salarié en dehors des organes représentant la direction.

Les sociétés du groupe exclues du périmètre en raison de l'absence d'effectif salariés sont les suivantes :

- APELEM Espagne : les données relatives à cette filiale ne sont pas reprises dans le rapport, cette filiale ayant été dissoute en 2024.
- APELEM KOREA
- DMS,
- AXS MEDICAL

En conclusion, les informations sociales traitées intègrent la société APELEM et la Société Solutions For Tomorrow seules structures comptabilisant un effectif salarié significatif au 01/01/2024.

1 Informations sociales

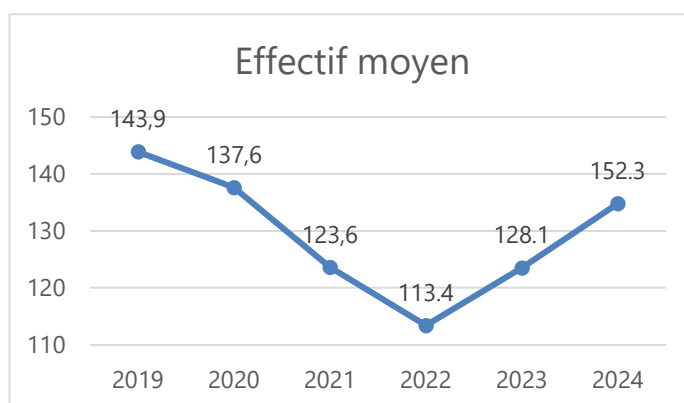
1.1 INFORMATIONS SOCIALES

I. Emploi :

- **Evolution de l'effectif annuel moyen du groupe DMS**

Exercice	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Effectif moyen	143,9	137,6	123.6	113.4	128.1	152.3

- **Evolution de l'effectif annuel moyen du groupe de 2019 à 2024**

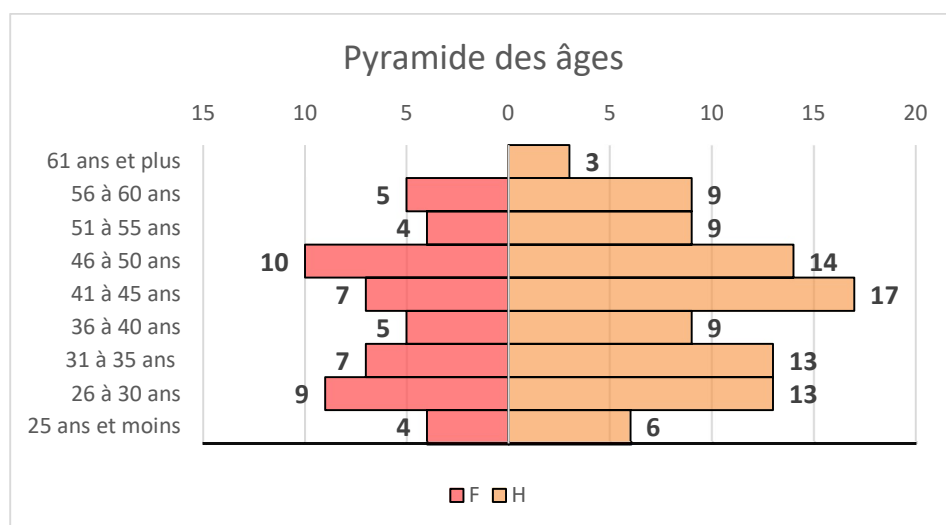


- **Répartition des salariés par sexe et par statut au 31 décembre 2024**

La nouvelle convention collective de la Métallurgie ne distingue plus que deux statuts ; cadres et non cadres. De la même façon, la Suède ne distingue que deux statuts ; blue collar (Non-cadre) et white collar workers (Cadre).

	Femmes	Hommes	Total général
Cadre	30	51	81
Non cadres	21	42	63
Total général	51	93	144
Total général	35.4%	64.6%	100%

- **Répartition des salariés par âge au 31 décembre 2024**



- **Moyenne d'âge et ancienneté au 31 décembre 2024.**

	Age moyen	Ancienneté moyenne
DMS	40.9	8.2

- **Répartition des salariés par zone géographique**

Les salariés appartenant au groupe DMS sont repartis sur deux pays ; la France métropolitaine et la Suède.

Les salariés de la société APELEM sont basés sur le territoire Français ; 98.45 % des effectifs sont localisés en région Occitanie ; 1 salarié est basé en région Ile de France, 1 autre salarié en Bretagne.

Les salariés SFT sont quant à eux basés à Växjö en Suède.

- **Répartition des salariés par services.**

Evolution des effectifs	Au 31/12/19	Au 31/12/20	Au 31/12/21	Au 31/12/22	Au 31/12/23	Au 31/12/24
Direction	1	1	1	1	-	-
Service Commercial	14	12	10	8	8	9
Service Technique (SAV)	23	20	19	18	24	24
Production / achats / stocks- expéditions	49	47	40	44	58	55
Finance (RH, contrôle de gestion, comptabilité, trésorerie)	4	6	8	5	10	8
R & D, Informatique, Bureau d'Etudes	32	32	32	26	29	35
Qualité / Marketing / Administratif	16	14	13	15	18	13
Total	140	133	123	117	147	144

- **Les embauches et départs**

Le nombre de salariés comptabilisés regroupe les collaborateurs de APELEM et de SFT, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel.

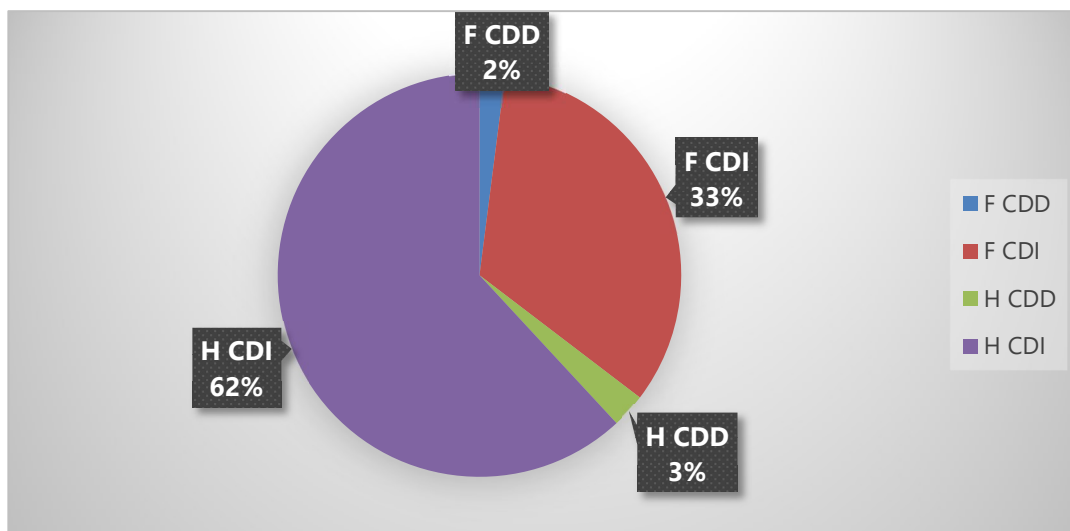
Au cours de l'exercice 2024, l'effectif du Groupe a évolué de la façon suivante :

Effectifs au 31/12/2023	147
• Embauches en CDI • Embauches en CDD	17
• Dont contrat d'apprentissage/professionnalisation :	9
Total des embauches	26
- Départs en retraite - Fins de contrat	1
• Dont fin de contrat d'apprentissage/professionnalisation	8
- Licenciements - Démissions - Ruptures conventionnelles – Ruptures pendant l'essai	4
Total des départs	29
Effectifs au 31/12/2024	144

Au 31 décembre 2024, le groupe DMS employait un total de 144 collaborateurs, soit une légère baisse de l'effectif comparativement au 31 décembre 2023 (-2%).

Le Turn over sur ce périmètre est en constante diminution ; il s'établit à 18.7% contre 23.5% en 2023.

- **Répartition des effectifs APELEM par type de contrat de travail en fin d'exercice**



- **Les rémunérations et leur évolution**

Depuis le 1^{er} janvier 2024, une nouvelle convention collective nationale (n°3248) est applicable à l'ensemble des salariés cadres ou non cadres du secteur de la Métallurgie, à laquelle la société APELEM est rattachée.

La société SFT est rattachée aux accords collectifs suivants :

- Teknikarbetsgivarna and Unionen, Sveriges Ingenjörer and Ledarna (personnel cadre)
- Teknikarbetsgivarna and IF Metall (personnel non cadre)

Conformément aux accords de branche relatifs aux rémunérations, la société procède annuellement aux réévaluations salariales conformément aux exigences conventionnelles, tout en veillant à déployer une politique de rémunération ayant pour objectif de renforcer l'engagement de ses collaborateurs, de rétribuer l'acquisition de compétences et soutenir la performance individuelle et collective.

Cette politique vise également à garantir la compétitivité et l'équité des pratiques salariales des entités du groupe.

Les mesures d'augmentations individuelles sont décidées, au regard du positionnement salarial de chacun, du marché et des pratiques internes, et suite aux entretiens individuels en tenant compte des appréciations de performance, du potentiel et des compétences acquises et démontrées.

Les rémunérations des mandataires sociaux sont détaillées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

II. Organisation du travail :

• **Organisation du temps de travail**

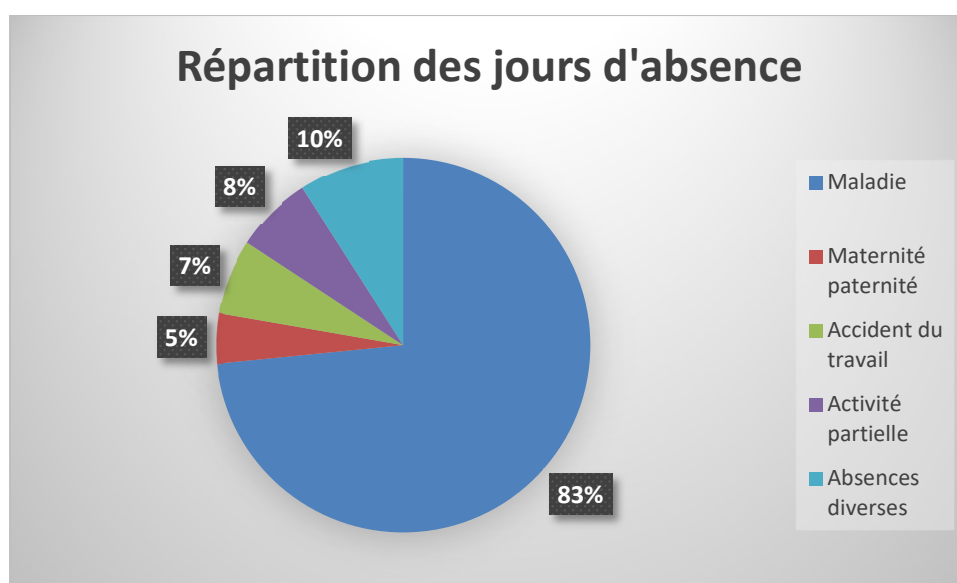
Le travail du personnel au sein d'APELEM est organisé dans le cadre des durées légales et conventionnelles. L'application des 35h a été instaurée par accord d'entreprise le 20/12/1999 pour APELEM. Les salariés non-cadres sont soumis à l'annualisation du temps de temps travail sur l'année civile : 1607h/an.

Conformément à la convention collective de la Métallurgie, les forfaits relatifs au temps de travail des cadres se déclinent ainsi : forfait annuel en heures (1607h/1767h) forfait annuel en jours (218 jours) ainsi que des forfaits sans référence horaire pour les cadres dirigeants.

Tout horaire inférieur à l'horaire en vigueur au sein d'un établissement est considéré comme temps partiel. Aucun temps partiel n'est imposé, les 10 salariés qui en bénéficient en 2024 en ont fait la demande expresse. En effectif stable par rapport à 2023, ils représentent 7% de l'effectif au 31/12/2024.

Le travail du personnel au sein de SFT est organisé dans le cadre des durées légales et conventionnelles, conformément au Swedish Employment Protection Act. La semaine de 40 heures est appliquée.

• **L'absentéisme au sein du groupe DMS**



Taux d'absentéisme 2024 :

Absentéisme					
	2020	2021	2022	2023	2024
Taux absentéisme	3,8%	3,17%	3,39%	2.49%	3.14%
Total de jours ouvrés d'absence	936	854	843	695	1066
Nbre jours ouvrés d'absence pour maladie	849	780	780	665	979
Nbre jours ouvrés d'absence pour AT	0	37	63	29	30
Nbre jours ouvrés d'absence pour accident trajet	0	12	0	1	57
Nbre jours ouvrés d'absence pour maladie pro	0	0	0	0	0

(1) Σ nbr jours ouvrés d'arrêts de travail, de trajet, maladies professionnelles et maladies *100
(Effectif annuel moyen x 218 jours)

En augmentation par rapport à 2023, le taux d'absentéisme de 2024 pour le groupe demeure peu élevé pour le secteur industriel.

Le nombre total de jours ouvrés d'absence est en augmentation et est essentiellement constitué de quelques arrêts maladie de longue durée.

Pour l'année 2024, 92 % des absences correspondent à des arrêts pour maladie non professionnelle, 8% des arrêts font suite à des accidents de travail ou de trajet.

Les données relatives aux sections suivantes ; relations sociales, santé et sécurité et formation ne concernent que la société APELEM.

III. Relations sociales :

- **Organisation du dialogue social**

Suite à la dissolution de l'Unité économique et sociale (UES) qui regroupait les sociétés DMS, APELEM et MEDILINK, de nouvelles élections des représentants du personnel ont été mises en place en juin 2022. Le comité social économique (CSE) qui en est issu a pour seul socle la société APELEM.

Les relations sociales dans le groupe sont fondées sur le respect et le dialogue. Dans cet esprit, les instances représentatives du personnel et la Direction de l'entreprise se rencontrent tous les deux mois pour évoquer les sujets afférents aux thématiques du comité social économique, échanger, négocier et conclure des accords.

- **Bilan des accords collectifs**

Un accord de participation dérogatoire a été conclu pour les années 2024-2025 sur le périmètre de la société APELEM.

IV. Santé et sécurité :

- **Les conditions de santé et de sécurité au travail**

Le règlement intérieur est remis à chaque nouvel entrant dans la société APELEM, et le document unique sur les risques professionnels est disponible dans cette société.

- **Bilan des accords signés avec les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail**

Les missions relatives aux CHSCT de DMS et APELEM incombent dorénavant aux membres élus de la comité social économique. Ils ont pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail des salariés et travaillent en collaboration avec les services de santé au travail. Le CSE contribue activement en collaboration avec la Direction aux différents projets en cours : poursuite de l'optimisation de l'organisation industrielle, démarche 5S, réaménagements des locaux et des espaces de travail.

- **Les accidents du travail et maladies professionnelles**

La société SFT n'ayant enregistré aucun accident de travail ou maladie professionnelle depuis son intégration dans le groupe les données ci-dessous ne concernent que la société APELEM.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de fréquence	9.15	19.45	10.99	10.92	10.08	9.52
Taux de gravité	0.06	0.47	0.08	0.33	0.15	0.40
Indice de fréquence	14.71	31.25	17.66	17.54	16.19	15.30

Taux de fréquence = $(\sum \text{accidents du travail avec arrêt} / \sum \text{heures travaillées}) \times 1000000$

Taux de gravité = $(\sum \text{jours arrêt de travail} / \sum \text{heures travaillées}) \times 1000$

Indice de fréquence = $(\sum \text{accidents du travail avec arrêt} / \text{effectif annuel moyen}) \times 1000$

Pour l'année 2024, la société APELEM a enregistré 2 accidents de travail ayant entraînés des arrêts de travail et 1 accident de trajet, soit une stabilisation par rapport à l'année 2023.

En 2024, aucune maladie professionnelle n'a été reconnue.

V. Formation :

- **Les politiques mises en œuvre en matière de formation au sein du groupe.**

Intervenant dans un domaine de pointe dans le secteur de hautes technologies, le groupe a besoin d'un personnel compétent et qualifié pour pouvoir croître. La formation est un facteur essentiel de progrès pour le Groupe qui consacre annuellement des efforts importants au déploiement de la formation professionnelle interne et externe.

VI. Egalité de traitement :

- **Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes**

En tant qu'entreprise multiculturelle, la diversité de nos marchés, zones d'activité et clients trouve aussi écho dans la diversité de nos collaborateurs. Le groupe veille à la mixité culturelle, la parité, la mixité intergénérationnelle, tant au niveau du recrutement, de l'évolution interne, que de l'accès à la formation professionnelle.

En ce sens, l'Index Ega pro calculé sur l'année 2024 affiche un très beau score de 92/100.

- **Mesures prise en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées au sein d'APELEM.**

La politique de développement des ressources humaines s'emploie à favoriser le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, et à ouvrir l'ensemble des postes à pourvoir au sein du groupe à ce public prioritaire.

Sur l'année 2024, APELEM a employé 7 salariés bénéficiant de la reconnaissance de travailleur handicapé.

Au titre de l'exercice 2024, le groupe a partiellement rempli ses obligations en matière d'insertion et d'emploi de personnes handicapées.

- **La politique de lutte contre les discriminations**

Le groupe DMS s'engage :

- à garantir l'égalité de traitement à l'embauche ainsi qu'à toutes les étapes du recrutement ;

- à garantir les mêmes possibilités d'évolution professionnelle par un accès à la formation et un traitement équitable des promotions ;
- à développer les actions en faveur de l'équilibre vie professionnelle, vie familiale et personnelle en réalisant annuellement avec chaque collaborateur les entretiens individuels de performance qui sont l'occasion de recueillir les souhaits, mais aussi d'identifier d'éventuels problèmes et de proposer les aménagements nécessaires.

VII. La promotion et le respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail relatives :

Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective,
A l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession,
A l'élimination du travail forcé ou obligatoire,
A l'abolition effective du travail des enfants,

Concernant la promotion et le respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT, DMS, société française et dont la grande majorité de l'effectif est française, applique le droit français, européen et international.

Les fournisseurs ou sous-traitants du groupe sont également en très large majorité français ou européens et sont soumis aux mêmes obligations.

INFORMATIONS SOCIALES (APELEM ESPAGNE)

Au 31 décembre 2024, la société APELEM Espagne n'avait plus d'existence juridique (liquidation en 2024).

2 Informations environnementales

a) Politique générale en matière environnementale

- **L'organisation de la société pour prendre en compte les questions Environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement**

Une charte environnement est mise en place depuis janvier 2010 selon laquelle :

Notre entreprise a décidé à mettre en œuvre des pratiques et des valeurs en faveur du respect de l'environnement et du développement durable s'engage à :

- Intégrer des règles environnementales dès la conception du dispositif médical, afin de limiter les consommations de ressources naturelles et la production de rejets et déchets polluants (éco-conception) ;
- Privilégier le recours à des matériaux performants, recyclés et recyclables, dans la mesure où l'état de l'art le permet et dans le respect des règles de sécurité imputables à nos dispositifs médicaux ;
- Favoriser les échanges d'informations et de documents sous forme électronique, en interne via notre réseau informatique et en externe via notre portail Internet et son accès client ;
- Encourager notre personnel à des pratiques favorables à la protection de l'environnement dans ses gestes usuels et professionnels au quotidien ;
- Susciter et promouvoir chez nos clients et partenaires l'adhésion à nos engagements en matière de protection de l'environnement ;
- Assurer le tri, puis la valorisation ou l'élimination adéquate des déchets, dans des conditions respectueuses de l'environnement et de la santé des personnes.
- Travailler ensemble à l'amélioration de nos processus pour réduire au maximum notre impact écologique.

- **Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions**

Cf actions de formations évoquées ci-dessus

- **Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours**

Le groupe DMS n'a constitué aucune provision en garantie relative à des risques environnementaux, n'ayant fait l'objet d'aucune condamnation à ce titre ni n'étant impliqué dans aucun litige mettant en jeu sa responsabilité à ce titre.

b) Pollution et gestion de déchets

- **Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement**

Le groupe DMS considère n'avoir aucun rejet affectant gravement l'environnement.

Les produits chimiques, bien qu'étant peu utilisés au regard de notre activité, sont répertoriés, conservés dans une armoire dédiée et sécurisée, et éliminés selon la réglementation en vigueur.

- **Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets**

Prévention

Le processus de conception du Groupe DMS intègre la notion de développement durable, en privilégiant l'utilisation de matériaux recyclés et/ou recyclables. De plus, les systèmes sont conçus pour pouvoir être entièrement démontés en fin de vie, afin de permettre d'en trier tous les éléments et d'effectuer un recyclage des pièces (métal, cartes électroniques, plastique...).

Responsabilité élargie du producteur

Le Groupe DMS a mis en place un système de collecte et de traitement des DEEE afin d'assumer ses responsabilités dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs d'Équipements Électriques et Électroniques définie dans la Directive Européenne 2012/19/UE du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et les articles R.543-172 et suivants du Code de l'Environnement.

La collecte et le recyclage des dispositifs médicaux mis sur le marché Français (y compris les DOM et COM) sont financés en reversant une partie du prix de vente à Ecosystem, éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour gérer la fin de vie des équipements électrique et électroniques. Cette adhésion comprend l'enlèvement sur le site de nos clients et également sur le site de production APELEM.

Un reporting annuel est effectué auprès de Ecosystem (nombre d'unités et tonnages d'équipements) qui prend en charge l'ensemble des déclarations au Registre national des Producteurs d'Équipements Électrique et Electronique tenu par l'ADEME.

Gestion des déchets

Les déchets produits par le Groupe DMS sont majoritairement des déchets industriels non dangereux (déchets d'emballage...) et dans une moindre mesure des déchets industriels dangereux (emballages souillés, aérosols, DEEE).

Pour favoriser la recyclabilité ou la valorisation de nos déchets et répondre aux exigences du Code de l'Environnement, un tri sélectif des déchets a été mis en place : des zones sont dédiées et identifiées, l'ensemble du personnel a été sensibilisé et des affichages rappellent les bonnes pratiques de tri.

Afin de maîtriser la gestion de nos déchets, des contrats ont été formalisés avec deux prestataires qui mettent à notre disposition des containers spécifiques pour chaque catégorie de déchet et les acheminent vers des centres de traitements autorisés (spécialisés).

Les produits sont conformes aux exigences de la Directive européenne RoHS du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, applicable depuis juillet 2014 aux dispositifs médicaux.

- **La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité**

Une étude réalisée par les services de santé au travail a conclu que le niveau sonore à l'intérieur des ateliers ne présentait pas de danger particulier pour les utilisateurs, ni par extension pour les riverains.

- **Le rayonnement ionisant est le risque le plus élevé qui a été identifié au niveau environnemental**

L'exposition à ce risque trouve son origine dans les activités rayons X de calibration des machines. De nombreuses mesures de sécurité existent : dosimètre mensuel individuel et d'ambiance, marquage des zones de sécurité au sol, signalisation lumineuse pendant les tirs, tabliers, paravents, salles et armoires plombées. Les appareils sont conformes aux normes en vigueur en la matière. Rappelons également que les ostéodensitomètres à rayons X ne sont pas des appareils de radiologie classique : leur émission ionisante de rayons X est, ainsi, environ 100 fois plus faible qu'un appareil de radiologie conventionnel. De plus, 1 salarié du groupe qualifié « personne compétente en radioprotection » PCR s'assure que ces risques spécifiques sont correctement identifiés et maîtrisés.

Chaque nouvel entrant au sein de la société APELEM (salarié, stagiaire, intérimaire...) bénéficie à son embauche d'une formation spécifique sur la radioprotection dispensée par le PCR référent. De plus, le livret d'accueil actualisé annuellement est remis le jour de l'intégration et reprend les informations relatives aux risques spécifiques et aux mesures de prévention correspondantes.

Les salariés particulièrement exposés à ce risque sont porteurs de badges de dosimétrie, bénéficient d'une surveillance médicale renforcée et sont titulaires d'une fiche individuelle d'exposition.

c) Utilisation durable des ressources

- **La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales**

Les bureaux et site de fabrication du Groupe sont implantés en zones urbaines, dans des régions non soumises au stress hydrique. L'eau n'est pas utilisée dans le cycle de production, la consommation totale d'eau est donc non significative.

- **La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation**

Les développements au sein du groupe DMS visent systématiquement à réduire les poids des produits, ce qui conduit à un gain en termes de matière première utilisée ainsi qu'un allègement des masses à transporter.

Nous sensibilisons également nos salariés à réduire les impressions papier à travers notre charte d'environnement ainsi qu'au recyclage de nos produits.

- **La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables**

Le groupe doit mener une réflexion sur les mesures à prendre pour améliorer l'efficacité énergétique de ses installations, et n'utilise pas à ce jour d'énergies renouvelables.

- **L'utilisation des sols**

Compte tenu de son activité le groupe DMS n'est pas concerné par ce thème.

d) Changement climatique

- **Les rejets de gaz à effet de serre**

L'activité industrielle ne génère pas directement de rejets de gaz à effet de serre.

Le groupe DMS a mis en place un système de visioconférence afin de limiter les déplacements routiers et favorise la pratique du télétravail à hauteur de 2 jours par semaine sur les postes télétravaillables.

- **L'adaptation aux conséquences du changement climatique**

Non applicable : aucun site implanté dans des zones sensibles, sismiques, inondables

e) Protection de la biodiversité Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

Non applicable : aucun site implanté en zone protégée

3 Informations sociétales

a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional sur les populations riveraines ou locales

Les comptes consolidés de l'année 2024 comprennent 113 K€ de charges comptabilisées au titre de la contribution foncière des entreprises, qui seront versées aux collectivités locales.

b) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines

- Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations et les actions de partenariat ou de mécénat :

Le groupe accueille également des stagiaires de tous niveaux en partenariat avec plusieurs établissements d'enseignement.

Particulièrement soucieux de l'insertion professionnelle des publics en difficultés, la société APELEM noue des partenariats avec les missions locales afin de professionnaliser et de permettre la réinsertion de certains publics éloignés de l'emploi.

APELEM a également tenu à apporter son soutien à l'Institut Saint Pierre de Palavas les Flot, qui œuvre en faveur des enfants en situation de handicap. Au-delà de son implication en qualité de Mécène, le groupe favorise également l'implication caritative et sportive de ses collaborateurs en soutenant leur participation aux « 24 Heures Saint Pierre » chaque année.

c) Sous-traitance et fournisseurs

- **La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux**

Le groupe DMS applique des méthodes d'évaluation de ses fournisseurs qui permettent la notation de critères sociaux et environnementaux et invite ses fournisseurs à initier une démarche de qualité environnementale.

Le groupe se conforme aux réglementations en vigueur en matière de risques environnementaux et respecte les directives européennes de réduction des matières dangereuses dans ses composants et ses process.

- **L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale**

Afin de bénéficier de la valeur ajoutée des fournisseurs et sous-traitants sur ses conceptions et améliorer constamment ses produits, DMS favorise les co-développements. Des relations de partenariat se développent, basées sur le respect mutuel des parties.

Les actions de sous-traitance donnent lieu à des transferts de compétences, à des actions de formation des équipes qui permettent de connaître les conditions de production et d'apprécier les bonnes conditions sociales et environnementales de nos partenariats.

Des audits annuels sont réalisés auprès des sous-traitants stratégiques afin de vérifier la qualité des pratiques, le bon niveau de formation des opérateurs et le cadre social des activités.

La recherche systématique de sous-traitants certifiés ISO 9001, ISO 13485, ou dotés de systèmes d'assurance qualité efficaces contribue à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.

Le groupe DMS assume ses obligations de vigilance à l'égard de ses sous-traitants en matière de travail dissimulé.

d) Loyauté des pratiques

- **Les actions engagées pour prévenir la corruption**

Les thèmes tels que les conflits d'intérêts, les cadeaux et les invitations seront prochainement formalisés dans les procédures spécifiques au service achats du groupe.

Le groupe a également inclus ces notions dans le livret d'accueil remis à chaque nouveau salarié afin de communiquer sur son engagement pour prévenir la corruption.

- **Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs**

Le groupe DMS ne commercialise pas de produits directement auprès du grand public, mais à travers des distributeurs professionnels, ou à des établissements de santé.

Les équipements commercialisés par le Groupe sont soumis à des tests stricts pour obtenir le marquage CE, ce qui assure la prise en compte de la sécurité des patients et des opérateurs, notamment en termes de respect des doses de radiation et de radioprotection.

Par ailleurs le groupe est soumis aux déclarations de matériovigilance auprès de l'ANSM en France ainsi qu'auprès des autres organismes internationaux.

- **Les autres actions engagées, au titre du présent 3°, en faveur des droits de l'homme**

Néant

ANNEXE 4 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE (C. COM. ART. L 225-100-1 1 5°)

3.1 OBJECTIFS

Les procédures de gestion des risques, ou de contrôle interne, ont notamment pour objectifs :

- de recenser les risques potentiels qu'ils soient comptables et financiers ou opérationnels et de les évaluer (probabilité d'occurrence, impacts),
- de définir et de mettre en œuvre des actions de maîtrise et de contrôle des risques.

Dans le domaine comptable et financier, les procédures de contrôle les plus importantes (susceptibles d'avoir un impact sur les comptes) visent à maîtriser les processus suivants :

- reconnaissance du chiffre d'affaires
- gestion de trésorerie.

Au niveau opérationnel, les risques potentiels principaux identifiés (processus de vente) sont les suivants :

- dépassement sur les prix de revient des matériels médicaux élaborés (et donc risque de perte financière),
- détection trop tardive d'une non-satisfaction client dans le cadre de la livraison de matériels médicaux.

Les risques opérationnels peuvent être importants du fait de l'importance des commandes, de la nature des matériels livrés (matériel médical) et de la répartition du chiffre d'affaires sur un nombre de clients limités.

3.2 ORGANISATION GENERALE DU CONTROLE INTERNE

3.2.1 Référentiel

La société adopte le cadre de référence pour les VaMPS de l'AMF.

3.2.2 Analyse des facteurs de risques

Les facteurs de risques sont exposés dans le rapport de gestion en section 3.7.

La société n'a pas organisé un service dédié au contrôle interne, chargé d'effectuer des vérifications pour son compte.

Toutefois, le contrôle et la maîtrise des risques liés aux activités de la société reposent principalement sur :

- l'indépendance et la séparation des fonction et ségrégation des tâches entre les personnes chargées de l'engagement des opérations et celles chargées de leur contrôle.
- la mise en place du Comité de Direction qui comprend les responsables des différentes fonctions de la société. Ils traitent de tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement de l'entreprise dans ses différents aspects. Chaque membre de ce comité assure le contrôle interne de sa fonction.

Compte tenu de la taille du groupe, la gestion des risques est assurée par la direction générale qui réunit régulièrement le comité de direction réunissant les Directeurs du groupe. Elle passe régulièrement en revue les principaux risques auxquels la société est confrontée et notamment ceux décrits dans le rapport de gestion. La gestion opérationnelle des risques est confiée aux directeurs responsables des activités ressources humaines, industrielles, commerciales et financières.

La taille du groupe permet une communication très régulière entre le Président Directeur Général et les Directeurs.

La direction générale a notamment le souci de s'assurer que les expériences passées soient prises en considération.

La société a également mis en place un ensemble de polices d'assurances destinées à garantir la survenance de sinistres susceptibles de mettre en cause la pérennité de l'entreprise.

Le Système de Management de la Qualité est certifié conformément à la norme ISO 9001 : 2015 et la norme ISO 13485:2016 (norme complémentaire spécifique aux dispositifs médicaux).

Ses produits répondent aux exigences de la directive européenne 93/42/CEE et aux exigences du règlement européen 2017/745 qui leur sont applicables. Les produits sont certifiés par l'organisme notifié SGS.

3.2.3 Des implantations stratégiques et des moyens mutualisés

En France, le groupe DMS bénéficie d'implantations stratégiques dans les différentes zones géographiques dans les domaines de la distribution et du service après-vente soit en direct soit à travers d'accords commerciaux.

En ce qui concerne l'export, le groupe a conclu des accords avec des distributeurs locaux, parfois exclusifs, qui prennent en charge l'installation et le service après-vente des produits du groupe.

3.2.4 Procédures de contrôle de l'information comptable et financière

- Contrôle interne – procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière :

La gestion administrative et financière est placée sous l'autorité du Président Directeur général, qui s'appuie pour la finalisation des travaux de clôture des comptes, sur un cabinet d'expertise comptable indépendant.

L'équipe financière est responsable de l'établissement des comptes sociaux de la société DMS, des comptes consolidés du groupe et de la mise en place des méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion du groupe et de leurs adaptations aux changements de normes.

Les comptes des filiales sont préparés conformément aux règles et méthodes comptables du groupe, Les comptes consolidés sont préparés conformément aux règles aux normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'union européenne à ce jour.

- Reconnaissance du chiffre d'affaires du groupe :

Une analyse juridique approfondie a été menée pour mieux prendre en compte les impacts juridiques des incoterms sur la reconnaissance du chiffre d'affaires. Un lien systématique a été mis en place entre les services commerciaux, logistiques et comptables pour obtenir les informations nécessaires à la reconnaissance du chiffre d'affaires en conformité avec les définitions des transferts de propriété définies par les incoterms.

- Cycle trésorerie :

Le cycle est traditionnellement considéré comme un processus sensible ; ce qui conduit à imposer une organisation avec séparation des tâches.

- Pour le cycle décaissements, une ségrégation des tâches a été implémentée afin de séparer les interlocuteurs intervenants sous les sous process suivants : délivrance d'un bon à payer / émission du titre de paiement / signature du titre de paiement / comptabilisation et rapprochement bancaire / contrôle du rapprochement bancaire.

- Pour le cycle encaissements, une ségrégation des tâches a été implémentée afin de séparer les interlocuteurs intervenants sous les sous process suivants : relance clients / réception des titres de paiement client / remise à l'encaissement, comptabilisation et rapprochement bancaire / contrôle rapprochement bancaire.

Le trésorier du Groupe actualise quotidiennement les décaissements et encaissements réalisés lui permettant d'optimiser les gestions des lignes de trésorerie accordées par les établissements bancaires.

➤ Contrôle interne – procédures opérationnelles métier :

- Processus vente :

Après validation de la faisabilité d'une affaire tant en terme technique que de délai, le service commercial transmet au client une offre commerciale pour acceptation formelle.

Afin de prévenir le risque d'impayés, une assurance COFACE a été souscrite pour les ventes de la filiale APELEM, dans le cas où une couverture COFACE ne peut être obtenue, le groupe impose généralement l'ouverture préalable d'un crédit documentaire ou exige un paiement intégral avant livraison. Il n'est pas nécessaire de s'assurer contre le risque de change car la majorité des ventes sont libellées en euros.

- Satisfaction clients : Traitement des réclamations et processus d'amélioration continue

Les réclamations clients sont enregistrées et analysées par le Service Après Ventes.

Ces réclamations peuvent porter sur des défauts de fonctionnement, des difficultés de mise en route ou des demandes d'amélioration. En fonction de leur criticité, les réclamations sont classées en demande d'Actions Correctives ou Préventives.

Un comité hebdomadaire réunissant des services Qualité, Développement, Production, Service après ventes et Supply Chain se réunit alors pour évaluer les actions à mettre en place.

Ce même comité évalue également toute demande de modifications issues d'idées d'amélioration, de remontées terrain, de réflexions de réduction de coûts, de besoins identifiés du marché, de contraintes réglementaires ou de cas de matériovigilance, répertoriées dans un tableau et évaluées selon leur criticité lors de cette réunion.

La mise en œuvre de ces actions ainsi que leur efficacité sont examinées lors des réunions suivantes.

- Stocks

Chaque demande d'achat ponctuelle n'est traitée qu'après vérification de l'état des stocks concernés. Les commandes cadencées sont basées sur les prévisions commerciales.

Les sociétés du groupe travaillent régulièrement avec les mêmes fournisseurs qu'elles ont préalablement référencés.

Les caractéristiques des pièces constitutives des appareils fabriqués sont définies par le bureau d'études et actualisées, une remise à niveau des pièces en stock peut être effectué par le fournisseur ou en interne. Les stocks font l'objet d'un inventaire physique au moins une fois par an lors de la clôture comptable annuelle.

Un système informatique intégré de type ERP permet une meilleure traçabilité des flux de matériels, et a contribué à l'amélioration des processus d'évaluation des stocks.

- Ressources humaines, recrutement, gestion de la masse salariale :

Les demandes de recrutement sont formulées par les membres du comité de direction dans le cadre des réunions mensuelles. Les arbitrages concernant les évolutions salariales (augmentations, primes...) sont réalisés dans le cadre de réunions spécifiques avec le Président Directeur Général et la directrice des ressources humaines à l'issue des entretiens annuels de performance.

Le service Ressources Humaines contrôle le processus de recrutement en étroite collaboration avec le responsable de service concerné, (détermination du profil de poste, diffusion de l'annonce, et sélection des candidats).

Les bulletins de salaires sont établis par un cabinet externe. Ils sont ensuite validés et vérifiés par le Service des ressources humaines.

GROUPE DMS

Etats financiers au 31 décembre 2024

- Comptes consolidés au 31 décembre 2024 et annexes
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- Comptes sociaux au 31 décembre 2024 et annexes
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

1 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

1.1 EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

Activités

DMS Group réalise une hausse de 9 % de son Chiffre d'affaires en 2024 par rapport à 2023 pour atteindre 46,1 M€. La croissance, en ligne avec le plan stratégique Imaging 2027, est principalement due à la croissance de l'activité historique du Groupe qui réalise une hausse de 7 % par rapport à 2023. La part du Chiffre d'affaires de Solutions For Tomorrow (SFT), quant à elle, est en recul temporaire en lien avec la réorganisation de la gamme et à l'implémentation des synergies.

DÉVELOPPEMENT DES VENTES EN MARQUE PROPRE

En 2024, les ventes sous la marque DMS Imaging et en marque blanche se rééquilibrent, grâce au dynamisme du réseau de distributeurs DMS. Dans le détail, en 2024, 47 % du Chiffre d'affaires provient de ventes en marque propre via des distributeurs, contre 44 % en 2023, et 53 % de ventes en marque blanche via des accords OEM avec des acteurs mondiaux, contre 56 % en 2023.

L'activité Radiologie progresse de 8 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 35,9 M€ et l'activité Ostéodensitométrie de 12 % pour atteindre 10,1 M€. En 2024, l'activité Radiologie représente 78 % du Chiffre d'affaires et l'activité Ostéodensitométrie 22 %.

DYNAMIQUE COMMERCIALE CONFIRMÉE À L'INTERNATIONAL

La dynamique commerciale se confirme à l'international, avec notamment le développement des ventes de PLATINUM NEO, une solution intelligente qui révolutionne le workflow R/F. Des évolutions majeures de Chiffres d'affaires sont à noter sur les marchés africain et asiatique.

Le marché en Asie, 3ème marché porteur pour le Groupe, passe à plus de 10 % du Chiffre d'Affaires total de DMS Group avec une progression de 68 % du Chiffre d'affaires.

Le marché européen, quant à lui, qui totalise 58,5 % de l'activité totale, reste stable par rapport à l'année 2023.

2024, UNE ANNÉE D'INVESTISSEMENTS : ÉLARGISSEMENT DE LA GAMME ET DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES SOLUTIONS

DMS Group continue en parallèle d'investir dans le développement de sa gamme de nouveaux produits et de développer les ventes des solutions mobiles, en dépit des contraintes réglementaires. Cette année aura été une année de :

- **Réorganisation et structuration de l'activité Radiologie** à la suite de l'acquisition de Solutions for Tomorrow (SFT) ;
- **Investissement dans le développement de nouvelles solutions** qui renforceront l'offre commerciale au second semestre 2025.

Lancement du mobile de Radiologie Onyx, qui réinvente la mobilité : En première mondiale, DMS Group a présenté aux Journées Francophones de la Radiologie (JFR) le nouveau mobile de radiologie Onyx, récemment récompensé par le Prix de l'Innovation décerné par la Société Française de Radiologie (SFR).

Le mobile Onyx est un système d'imagerie mobile polyvalent, conçu pour offrir un diagnostic précis et adapté aux divers environnements cliniques, des unités de soins intensifs aux services d'urgence et aux unités de pédiatrie. Grâce à son tube à rayon X de toute nouvelle génération basé sur la technologie des nanotubes

de carbone (NTC), et à son bras zéro gravité, il garantit une mise en œuvre précise et une maniabilité exceptionnelle, même dans les espaces les plus restreints.

Le mobile Onyx est aujourd'hui proposé non seulement à nos clients actuels en marque blanche, mais également à d'autres industriels du secteur. Les premières installations d'Onyx sont prévues pour le 2ème trimestre 2025, dans l'attente des autorisations de mise sur le marché.

- **Innovation avec l'intégration du logiciel Adam au mobile de radiologie !M1 :**

En 2024, lors de l'ECR (European Congress of Radiology) en Autriche, DMS a lancé ADAM AI multiplateforme, une évolution de son logiciel ADAM qui intègre dorénavant la puissance de l'Intelligence Artificielle et qui sera déployé sur tous les systèmes de DMS Group. À ce jour, ADAM est installé dans le monde sur plus de 1000 tables télécommandées de DMS Group.

Cette innovation permet dès aujourd'hui d'adresser un marché beaucoup plus large et surtout de pouvoir proposer !M1 à tous les grands industriels du secteur en marque blanche. !M1 ADAM bénéficie de toutes les autorisations de mise sur le marché en Europe.

- **La solution de radiologie Xavion**, spécialement conçue pour Canon Medical Systems Europe en marque blanche, a officiellement été lancée à l'ECR (European Congress of Radiology) en mars 2024.

Les solutions Onyx et M1 ! permettront ainsi, au Groupe, de proposer une gamme complète de solutions de Radiologie mobile à forte valeur ajoutée sur l'ensemble du marché mondial.

DES ACCORDS SIGNIFICATIFS, PASSÉS EN 2024, CONTRIBUERONT ÉGALEMENT À LA CROISSANCE ATTENDUE EN 2025

DMS Group a signé 2 accords majeurs en 2024 sur le marché américain avec les sociétés Medlink Imaging et JPI Healthcare, deux acteurs globaux sur ce marché. Avec plus de 1 200 unités vendues annuellement, le marché américain est le plus dynamique au monde pour les solutions d'imagerie mobile motorisées. L'accord de mise sur le marché de la Food and Drug Administration (FDA) est attendu au 1er trimestre 2025.

DMS Group a signé un accord cadre pour la livraison de mobiles de Radiologie au Danemark, via sa filiale Solutions For Tomorrow (SFT) et en collaboration avec son partenaire commercial Santax Medico. Au-delà de la livraison prévue de 20 à 30 unités sur 4 ans, ce succès commercial témoigne de la pertinence des offres de SFT sur les marchés haut de gamme.

Principaux agrégats du compte de résultat avec comparatif :

	31/12/2024	31/12/2023	variations
Chiffres d'affaires total	46 069	42 153	3 916
Résultat opérationnel courant	-186	-1 033	847
Autres produits et charges opérationnels	-159	-1 231	1 072
Résultat opérationnel	-346	-2 264	1 919
Résultat financier consolidé	-2 265	-7 569	5 304
Charge d'impôt consolidée	-205	-2	-203
Résultat net consolidé	-2 816	-5 018	2 202
EBITDA	2 703	1 721	982

L'EBITDA hors Solutions For Tomorrow (à périmètre comparable au 31 décembre 2023) s'élève sur 2024 à 3 572 KEUR en progression par rapport à 2023 principalement du fait d'une forte augmentation de l'activité conjuguée à une maîtrise des coûts.

Autres faits marquants

Verso capital augmente sa participation dans DMS Group

Verso Capital a augmenté sa participation au sein de DMS Group, via l'exercice des Bons de Souscription d'Actions (BSA), conformément au protocole d'acquisition de Solutions For Tomorrow (SFT) réalisé en octobre 2023. À l'issue de cette opération, Verso Capital et son coactionnaire détiennent 5 505 397 actions, représentant 26,40 % du capital. Verso Capital confirme ainsi son rôle d'actionnaire de référence aux côtés de l'équipe dirigeante et réitère son plein soutien à l'ambition stratégique de DMS Group.

Cession du compte courant ATON et de la participation détenue dans ATON

Le 5 juillet 2024, DMS a signé la cession du compte courant ATON pour un prix de cession de 200 KEUR. Ce compte courant étant intégralement déprécié dans ses comptes au 31 décembre 2023, une reprise de provision de 200 KEUR a été comptabilisée au 30 juin 2024 en résultat financier.

Le 5 juillet 2024, DMS a également signé la cession des titres de participations ATON pour un prix minimum de cession de 7 KEUR. DMS bénéficie dans ce contrat d'un droit de suite, permettant à DMS de recevoir un complément de prix en cas de revente par l'acquéreur des titres ATON supérieur au prix minimum de cession dans la limite maximum de 300 KEUR.

Interception d'une cyberattaque – solidité des infrastructures et des procédures

DMS Group a été la cible d'une cyberattaque de type ransomware le 2 février 2024.

Les équipes informatiques ont été immédiatement mobilisées pour faire face à la situation. Les systèmes internes ont fait l'objet d'une restauration complète et l'activité a pu reprendre progressivement à partir de la fin de semaine suivante.

Cette cyberattaque a démontré la très bonne résilience numérique de DMS Group, néanmoins les opérations ont été impactées pendant 4 semaines induisant des retards de livraison sur le premier trimestre.

1re Notation ESG de DMS Group, publiée le 28 mai 2024

Pour sa première notation extra-financière par l'agence Ethifinance, DMS Group obtient une note de 70/100, supérieure de 13 points à la moyenne de son univers de référence, soit un niveau de « maturité avancée ».

Cette notation se décompose par thématique de la manière suivante :

- Environnement : 61/100 (+10 points vs benchmark)
- Social : 91/100 (+31 points vs benchmark)
- Gouvernance : 61/100 (-1pt vs benchmark)
- Parties prenantes externes : 66/100 (+11 points vs benchmark)



DMS Group est engagé dans une politique ESG volontariste et se fixe pour objectif d'atteindre le niveau de « maturité exemplaire » à travers une série d'actions structurantes dont certaines sont déjà en cours de déploiement. Parmi ces mesures, le Groupe a décidé de renforcer sa gouvernance en intégrant deux administrateurs indépendants au sein de son Conseil d'administration, et en assurant une représentation féminine de 40%. En 2023, l'entreprise a également mis en place un comité d'Audit chargé notamment des sujets RSE réglementaires. Enfin, une stratégie RSE devrait être formalisée rapidement.

DMS IMAGING devient EMS (EUROPEAN MEDICAL SOLUTIONS)

DMS Imaging, filiale de DMS Group et spécialiste des systèmes d'imagerie médicale de haute performance pour la radiologie numérique et l'ostéodensitométrie, change de nom et devient European Medical Solutions. DMS Imaging devient la marque commerciale de DMS GROUP.

Mise en oeuvre du regroupement d'actions

Le conseil d'administration de European Medical Solutions a mis en œuvre le regroupement d'actions d'European Medical Solutions, conformément à la décision adoptée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 13 juin 2024, pour un ratio d'une action nouvelle (ISIN BE0974497290) pour 352 actions existantes (ISIN BE0974289218). Le regroupement a pris effet au 31 décembre 2024.

Le regroupement d'actions correspond au souhait de European Medical Solutions de rationaliser le nombre d'actions en circulation afin de prendre en compte l'évolution des cours observée durant ces dernières années.

La transaction devrait en effet permettre, entre autres, de limiter la volatilité des actions, étant donné que le niveau très faible de volume de titres traité résulte nécessairement en une volatilité excessive, et rétablir une plus juste proportion entre le cours de l'action et les frais forfaitaires appliqués par les établissements bancaires pour la tenue, la gestion, le transfert et la vente des actions.

	Situation avant le Regroupement de titres	Situation après le Regroupement de titres
Nombre d'actions existantes	1 489 607 331	4 231 839
Code ISIN	BE0974289218	BE0974497290

Liquidation de la société Apelem Espagne

Au cours du premier semestre 2024, la société Apelem Espagne a été liquidée. La société était détenue et intégrée au 31.12.2023 à 51 % par Apelem.

1.2 EVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les filiales DMS WELLNESS, Apelem Espagne et Solutions for Tomorrow Inc ont été liquidées sur l'exercice 2024.

1.3 RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Le chiffre d'affaires consolidé, hors taxes, réalisé s'est élevé à 46 069 K€ contre 42 153 K€ pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2023.

Le résultat opérationnel courant est négatif de -186 K€ contre un résultat négatif de -1 M€ au titre de l'exercice précédent.

Les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à -159 K€ au 31 décembre 2024 et sont principalement constitués de :

- Plus-value de déconsolidation lié à la sortie des capitaux propres de DMS Wellness du périmètre de consolidation pour +1,1 M€ (€ (à noter qu'une charge financière de 1 m€ a également été enregistrée sur la période dans le cadre de la liquidation de DMS WELLNESS produisant un impact net de 0,1 m€ sur le résultat du Groupe – Cf. Note 22)
- Charge de dépréciation de la créance de cession de l'activité Wellness à hauteur de -0,7 M€ partiellement compensée par le produit d'annulation de l'avance remboursable à hauteur de 0,3 M€
- Charges d'intégration de la nouvelle activité mobiles motorisés pour -0,4 M€.
- Charges liées à l'attribution d'actions gratuites votée en 2023 pour -0,2 M€.

GROUPE DMS

Le résultat opérationnel est négatif et s'élève à -0,3 M€ contre un résultat négatif de -2,3 M€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est négatif de -2,3 M€ contre un résultat négatif de -7,6 M€ au titre de l'exercice précédent. La variation s'explique essentiellement par l'ajustement de la juste valeur des titres et du compte courant d'Aton comptabilisé sur l'exercice 2023 dont l'impact s'était élevé à 6,6 M€. Au cours de l'exercice 2024, le résultat financier est principalement composé de :

- Charge liée à la liquidation du compte courant Wellness de 1,1 M€
- Charges d'intérêts sur emprunt de 0,6 M€
- Provisions sur des titres et des comptes courants liés à des sociétés non consolidées pour 0,6 M€.

Le résultat de l'exercice relatif aux activités maintenues présente une perte de – 2,8 M€ au 31 décembre 2024 contre une perte de – 9,8 M€ au 31 décembre 2023.

Le résultat des activités abandonnées est nul au 31 décembre 2024, contre 4,8 M€ au titre de l'exercice précédent. Il correspondait à la plus-value de cession des titres ATON cédés le 7 février 2023.

Les comptes consolidés annuels du groupe DMS se soldent par une perte nette de l'ensemble consolidé de – 2,8 M€ contre une perte nette de -5 M€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net (part du groupe) est négatif de -2,9 M€ au 31 décembre 2024 contre une perte de -4,9 M€ au 31 décembre 2023.

Au 31.12.2024, l'effectif du groupe est de 144 salariés contre 147 salariés l'an passé.

1.4 EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 DECEMBRE 2024

[Le Groupe DMS, sélectionné par les autorités ukrainiennes pour la livraison de 120 mobiles de radiologie d'urgence, pour un contrat de 11 M€](#)

Le 7 mars 2025, le Groupe a annoncé que son projet de « Livraison de 120 unités mobiles de radiologie IM1 Adam » a été retenu par les autorités ukrainiennes. Ce projet, de 11 M€, s'échelonnait sur 12 mois, à compter des premières livraisons attendues sur le 2e ou 3e trimestre 2025.

Cette initiative vise à renforcer les capacités de diagnostic en Ukraine et bénéficie d'un financement par le Fonds pour la résilience économique de l'Ukraine, récemment mis en place par la France. Ce fonds, doté d'un budget de 200 M€, finance des projets d'urgence dans des secteurs prioritaires tels que l'énergie, l'eau, la santé, les infrastructures et le déminage. Il s'inscrit dans un partenariat stratégique avec l'AFD - Agence Française de Développement - qui a étendu son mandat pour soutenir la reconstruction et le renforcement des infrastructures ukrainiennes.

1.5 FACTEURS DE RISQUES

Les risques et incertitudes pesant sur l'activité pour les mois à venir sont présentés en note 27 des annexes aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2024.

1.6 PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2024, les relations entre le Groupe et les parties liées sont restées comparables à celles de 2023. Aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de cette période.

2 COMPTES ANNUELS CONSOLIDES

2.1 ETATS DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF	en K€	Notes	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	Variation
	Goodwill	Note 4	8 024	4 653	3 371
	Immobilisations incorporelles	Note 4	10 715	9 130	1 585
	Immobilisations corporelles	Note 5	4 513	5 126	-612
	Impôts différés actifs	Note 23			0
	Actifs financiers non courants	Note 6	397	546	-149
	Participation dans les entreprises associées	Note 6	0	0	0
Total de l'actif non courant			23 650	19 455	4 195
<i>Actif courant</i>					
	Stocks	Note 7	14 448	16 040	-1 592
	Créances clients	Note 8	7 476	6 517	959
	Autres actifs courants	Note 9	2 323	3 399	-1 075
	Autres actifs financiers courants	(a)	711	959	-248
	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 10	5 340	4 757	583
Total de l'actif courant			30 299	31 672	-1 373
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés			0	11	-11
TOTAL DE L'ACTIF			53 949	51 138	2 811

PASSIF	en K€	Notes	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	Variation
	Capital émis	Note 24	24 700	20 885	3 815
	Prime d'émission		2 342	2 336	6
	Autres réserves		-11 327	-5 892	-5 434
	Résultat de l'exercice		-2 880	-4 946	2 067
Capitaux propres part du Groupe			12 836	12 383	454
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			1 325	1 339	-15
Total des capitaux propres			14 161	13 722	439
<i>Passif non courant</i>					
	Emprunts à long terme (part > 1 an)	Note 11	11 522	13 198	-1 676
	Impôts différés passifs	Note 23	0	0	0
	Provisions à long terme	Note 12	2 403	609	1 794
	Autres passifs non courants	Note 13	2 366	1 592	774
Total du passif non courant			16 291	15 399	892
<i>Passif courant</i>					
	Fournisseurs et comptes rattachés	Note 14	10 850	10 406	444
	Autres créditeurs	Note 14	4 076	4 330	-254
	Autres passifs financiers courants	(a)	19	12	7
	Dettes financières (part < 1 an)	Notes 10, 11	3 880	3 776	104
	Partie courante des emprunts long terme	Note 11	4 672	3 087	1 585
	Provisions à court terme	Note 12	0	391	-391
Total du passif courant			23 497	22 002	1 495
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés			0	15	-15
TOTAL DU PASSIF			53 949	51 138	2 810

- (a) Une ligne a été ajoutée au bilan actif « autres actifs financiers courants » et une autre au bilan passif « autres passifs financiers courants » afin d'isoler les réserves et comptes courants avec le Factor. Ces éléments étaient précédemment présentés avec les autres actifs courants et les autres créditeurs. Le changement de présentation a été effectué sur les deux clôtures présentées.

2.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2024

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE		31/12/2024	31/12/2023	var
	Notes	12 mois	12 mois	
K€				
Activités maintenues				
Produit des activités ordinaires	Note 17	46 069	42 153	3 916
Autres produits	Note 18	3 246	2 007	1 239
Variation de stocks de produits finis et en cours		154	1 144	-990
Marchandises et matières consommées		-30 469	-29 248	-1 222
Frais de personnel	Note 19	-9 100	-7 686	-1 415
Charges externes		-6 651	-6 220	-431
Autres charges	Note 20	-546	-430	-116
EBITDA*		2 703	1 721	982
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	Note 5	-830	-777	-53
Dotations aux provisions	Note 12	-317	-415	98
Dépréciation et amortissement des immobilisations incorporelles	Note 4	-1 743	-1 563	-180
Résultat opérationnel courant		-186	-1 033	847
Autres produits et autres charges opérationnels	Note 21	-159	-1 231	1 072
Résultat opérationnel		-346	-2 264	1 919
Produits financiers		683	185	498
Charges financières		-2 948	-7 754	4 806
Résultat financier	Note 22	-2 265	-7 569	5 304
Résultat avant impôt		-2 611	-9 834	7 223
Résultat de l'exercice relatif aux activités maintenues		-2 611	-9 834	7 223
Impôt sur le résultat	Note 23	-205	-2	-203
Résultat des activités abandonnées		0	4 818	-4 818
Résultat des activités abandonnées concernant des sociétés mises en équivalence		0	0	0
Résultat net consolidé		-2 816	-5 018	2 202
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		64	-72	136
Résultat net consolidé-part du groupe		-2 880	-4 946	2 066
Résultat par action revenant aux actionnaires (€/action)				
Résultat de base par action pour le résultat net	Note 25	-0,14	-0,28	0,14
Résultat de base par action pour le résultat des activités maintenues	Note 25	-0,13	-0,56	0,43
Résultat dilué par action pour le résultat net	Note 25	-0,14	-0,28	0,14
Résultat dilué par action pour le résultat des activités maintenues	Note 25	-0,13	-0,56	0,43

(*) EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) : Résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles, avant dotations pour dépréciation des actifs circulants (créances et stocks) et avant dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation.

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois
Résultat net consolidé	-2 816	-5 018
Pertes et gains actuariels	-24	-36
Effet d'impôt		
- Sous-total autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés au compte de résultat	-24	-36
Écarts de conversion	-103	80
- Sous-total autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés au compte de résultat	-103	80
Total autres éléments du résultat global	-128	44
Résultat global	-2 944	-4 974
Dont part du groupe	-3 005	-4 897
Dont part des intérêts minoritaires	61	-77

2.3 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2024

en K€ - sauf nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidés	TOTAL PART GROUPE	Intérêts minoritaires	TOTAL CAPITAUX PROPRES	
Solde au 1er janvier 2023	16 120 556	19 095	1 345	-	4 780	15 660	2 507	18 168
Changement de méthode								
Correction d'erreur					-			-
Opérations sur titres auto détenus			-	1 307	-	1 307	-	1 307
Variation de périmètre (1)			-	12	-	12	1 091	1 103
Autres					-			-
Résultat net			-	4 946	-	4 946	72	5 018
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				49		49	5	44
Dividendes								
Attribution d'AGA				377		377		377
Augmentation de capital net de frais	1 976 254	2 340	991			3 331		3 331
Réduction de capital	- 465 484	- 551	-	218	-	769	-	769
Solde au 31 décembre 2023	17 631 326	20 885	2 336	-	10 839	12 383	1 339	13 722
Solde au 1er janvier 2024	17 631 326	20 885	2 336	-	10 839	12 383	1 339	13 722
Changement de méthode								
Correction d'erreur								
Opérations sur titres auto détenus								
Variation de périmètre								
Autres								
Résultat net			-	2 880	-	2 880	64	2 816
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-	125	-	125	2	127
Dividendes								
Sortie de sociétés du groupe (2)							76	76
Attribution gratuite d'actions (3)	465 484	551	-	363		189		189
Augmentation de capital via exercice de BSA (4)	2 755 490	3 264	6			3 270		3 270
Réduction de capital								
Solde au 31 décembre 2024	20 852 300	24 700	2 342	-	14 207	12 836	1 325	14 161

(1) La ligne « variation de périmètre » en 2023 correspond :

- A la déconsolidation du sous palier ATON (anciennement Hybrigenics) entraînant une variation des intérêts minoritaires de -1,1 M€
- Au changement du pourcentage de détention du groupe dans le sous-groupe DMS Imaging (de 88.33% à 88.29%) ayant entraîné un transfert de -15 K€ des réserves part du groupe vers les intérêts minoritaires.

(2) La ligne « Sortie de sociétés du groupe » en 2024 correspond à l'impact la liquidation des sociétés Apelem Espagne chez les actionnaires minoritaires pour 76 K€.

(3) La ligne « Attribution gratuite d'actions » en 2024 correspond à l'augmentation du capital social de 551 K€ par incorporation de réserves. En effet, Suite à l'acquisition, en février 2023, de l'intégralité de la participation de la famille Ansel, représentant 12,89 % du capital, une attribution gratuite d'actions a été votée le 26 avril 2023. Cette attribution portait sur 2,89 % du capital, soit 465 484 actions, correspondant à la part excédant le seuil d'auto détention maximal de 10 %. Pour des raisons techniques, ces 465 484 actions ont été annulées puis recréées. L'acquisition définitive des actions gratuites est intervenue le 17 avril 2024, après une période d'acquisition d'un an. La période d'acquisition se déroulant du 26 avril 2023 au 26 avril 2024, la charge a été constatée en contrepartie des capitaux propres à hauteur de 377 K € en 2023 et de 189 K€ en 2024.

(4) La ligne « Augmentation de capital via exercice de BSA » en 2024 correspond :

- A l'exercice de l'intégralité des BSA Ajustement par Verso Capital, d'où il a résulté l'émission de 2 751 579 actions nouvelles. L'augmentation de capital s'élève à 3 259 K€ par incorporation de créances.
- A l'exercice de 23 466 BSA attribués à titre gratuit à l'ensemble des actionnaires de DMS SA, permettant l'émission de 3 911 nouvelles actions, soit une augmentation de capital de 11 K€.

2.4 **TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES**

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net de l'ensemble consolidé	-2 816	-5 018
Elimination des éléments non monétaires :		
. Dotations aux amortissements et provisions	-67	4 322
. Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	1 701	314
. QP résultat sociétés MEE	0	0
. Coût de l'endettement financier	739	
Marge brute d'autofinancement	-442	-382
Variation des stocks	1 652	-1 159
Variation des créances clients	-1 693	288
Variation des dettes fournisseurs	464	-1 338
Variation des autres dettes / autres créances	3 620	946
Total variation du besoin en fonds de roulement opérationnel	4 043	-1 263
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles (1)	3 601	-1 645
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations et actifs financiers	-3 571	-2 724
Cession d'immobilisations et autres actifs non courants (y.c. titres de la société mère)	53	153
Incidence variation de périmètre	-153	32
Subventions d'investissement encaissées	774	1 062
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (2)	-2 897	-1 477
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Versements d'avances conditionnées	135	0
Intérêts nets versés	-739	
Augmentations de capital en numéraire	11	36
Nouveaux emprunts et financements	3 501	5 433
Remboursements d'emprunts, avances et financements	-3 019	-1 986
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (3)	-112	3 483
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées (4)		
Variation nette de trésorerie (1) + (2) + (3) + (4)	592	361
Incidence de la variation des taux de change	-2	1
Trésorerie d'ouverture	4 750	4 388
Trésorerie de clôture	5 340	4 750
Variation trésorerie nette	592	361

La marge brute d'autofinancement du groupe est négative sur l'exercice 2024 à -0,4 M€, stable par rapport à l'exercice 2023. Cette stabilité est principalement attribuable à la hausse du résultat net hors éléments non cash qui est compensé par la neutralisation des reprises de provision.

A partir de 2024, la marge brute d'autofinancement est retraitée du coût de l'endettement financier afin que les intérêts versés sur emprunts soient inclus dans les flux de financement.

L'élimination du résultat net des autres éléments sans incidence sur la trésorerie s'élève à 1,7 M€ et principalement composé du résultat net de la cession des actifs dont principalement ATON pour 1,8 MEUR partiellement compensée par la charge d'attributions d'actions gratuites pour 0,2 M€.

L'élimination du coût de l'endettement financier de 0,7 MEUR en 2024 correspond à l'annulation partielle de la dette des avances remboursables obtenues de la région Wallonne par EMS dans le cadre de projets d'innovation passés.

Besoin en fonds de roulement :

Les stocks diminuent sur l'exercice 2024 du fait d'une rationalisation des stocks dans un contexte d'approvisionnement moins tendu qu'en 2023. Les créances clients augmentent en parallèle au 31 décembre 2024 principalement du fait d'une forte activité en fin d'année. Le solde des autres créances a diminué fait du remboursement chez EMS d'une créance envers l'état de 1,3 M€.

Les flux d'investissement d'immobilisations corporelles et incorporelles correspondent principalement à la capitalisation des frais de R&D pour 3,5 M€. Apelem a perçu par ailleurs des subventions d'investissement de 0,8M€ sur l'exercice couvrant en partie les flux d'investissement réalisés pour le projet MC2.

Les flux de financement s'expliquent principalement par de nouveaux financements obtenus par Apelem pour 3,4 M€ afin de financer l'accélération de l'activité et le développement des nouveaux produits. Les remboursements d'emprunts, d'avances conditionnées et de financements s'élèvent à 3 M€.

2.5 ANNEXE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Déclaration de conformité :

Au 31 décembre 2024, les états financiers consolidés du Groupe DMS ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, IAS (International Accounting Standards), complétées des interprétations formulées par les Comités SIC et IFRIC, approuvées par l'Union Européenne et applicables à cette date. Au 31 décembre 2024, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'UE.

Les comptes présentent en milliers d'euros (sauf mention contraire) :

- L'état de la situation financière
- L'Etat du résultat global
- Le tableau de variation des capitaux propres
- Le tableau des flux de trésorerie
- L'annexe

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2023.

NOTE 1 Eléments marquants de l'exercice

Activités

DMS Group réalise une hausse de 9 % de son Chiffre d'affaires en 2024 par rapport à 2023 pour atteindre 46,1 M€. La croissance, en ligne avec le plan stratégique Imaging 2027, est principalement due à la croissance de l'activité historique du Groupe qui réalise une hausse de 7 % par rapport à 2023. La part du Chiffre d'affaires de Solutions For Tomorrow (SFT), quant à elle, est en recul temporaire en lien avec la réorganisation de la gamme et à l'implémentation des synergies.

DÉVELOPPEMENT DES VENTES EN MARQUE PROPRE

En 2024, les ventes sous la marque DMS Imaging et en marque blanche se rééquilibrent, grâce au dynamisme du réseau de distributeurs DMS. Dans le détail, en 2024, 47 % du Chiffre d'affaires provient de ventes en marque propre via des distributeurs, contre 44 % en 2023, et 53 % de ventes en marque blanche via des accords OEM avec des acteurs mondiaux, contre 56 % en 2023.

GROUPE DMS

L'activité Radiologie progresse de 8 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 35,9 M€ et l'activité Ostéodensitométrie de 12 % pour atteindre 10,1 M€. En 2024, l'activité Radiologie représente 78 % du Chiffre d'affaires et l'activité Ostéodensitométrie 22 %.

DYNAMIQUE COMMERCIALE CONFIRMÉE À L'INTERNATIONAL

La dynamique commerciale se confirme à l'international, avec notamment le développement des ventes de PLATINUM NEO, une solution intelligente qui révolutionne le workflow R/F. Des évolutions majeures de Chiffres d'affaires sont à noter sur les marchés africain et asiatique.

Le marché en Asie, 3ème marché porteur pour le Groupe, passe à plus de 10 % du Chiffre d'Affaires total de DMS Group avec une progression de 68 % du Chiffre d'affaires.

Le marché européen, quant à lui, qui totalise 58,5 % de l'activité totale, reste stable par rapport à l'année 2023.

2024, UNE ANNÉE D'INVESTISSEMENTS : ÉLARGISSEMENT DE LA GAMME ET DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES SOLUTIONS

DMS Group continue en parallèle d'investir dans le développement de sa gamme de nouveaux produits et de développer les ventes des solutions mobiles, en dépit des contraintes réglementaires. Cette année aura été une année de :

- **Réorganisation et structuration de l'activité Radiologie** à la suite de l'acquisition de Solutions for Tomorrow (SFT) ;
- **Investissement dans le développement de nouvelles solutions** qui renforceront l'offre commerciale au second semestre 2025.

Lancement du mobile de Radiologie Onyx, qui réinvente la mobilité : En première mondiale, DMS Group a présenté aux Journées Francophones de la Radiologie (JFR) le nouveau mobile de radiologie Onyx, récemment récompensé par le Prix de l'Innovation décerné par la Société Française de Radiologie (SFR).

Le mobile Onyx est un système d'imagerie mobile polyvalent, conçu pour offrir un diagnostic précis et adapté aux divers environnements cliniques, des unités de soins intensifs aux services d'urgence et aux unités de pédiatrie. Grâce à son tube à rayon X de toute nouvelle génération basé sur la technologie des nanotubes de carbone (NTC), et à son bras zéro gravité, il garantit une mise en œuvre précise et une maniabilité exceptionnelle, même dans les espaces les plus restreints.

Le mobile Onyx est aujourd'hui proposé non seulement à nos clients actuels en marque blanche, mais également à d'autres industriels du secteur. Les premières installations d'Onyx sont prévues pour le 2ème trimestre 2025, dans l'attente des autorisations de mise sur le marché.

- **Innovation avec l'intégration du logiciel Adam au mobile de radiologie !M1 :**
En 2024, lors de l'ECR (European Congress of Radiology) en Autriche, DMS a lancé ADAM AI multiplateforme, une évolution de son logiciel ADAM qui intègre dorénavant la puissance de l'Intelligence Artificielle et qui sera déployé sur tous les systèmes de DMS Group. À ce jour, ADAM est installé dans le monde sur plus de 1000 tables télécommandées de DMS Group.
Cette innovation permet dès aujourd'hui d'adresser un marché beaucoup plus large et surtout de pouvoir proposer !M1 à tous les grands industriels du secteur en marque blanche. !M1 ADAM bénéficie de toutes les autorisations de mise sur le marché en Europe.
- **La solution de radiologie Xavion**, spécialement conçue pour Canon Medical Systems Europe en marque blanche, a officiellement été lancée à l'ECR (European Congress of Radiology) en mars 2024.

Les solutions Onyx et M1 ! permettront ainsi, au Groupe, de proposer une gamme complète de solutions de Radiologie mobile à forte valeur ajoutée sur l'ensemble du marché mondial.

DES ACCORDS SIGNIFICATIFS, PASSÉS EN 2024, CONTRIBUERONT ÉGALEMENT À LA CROISSANCE ATTENDUE EN 2025

DMS Group a signé 2 accords majeurs en 2024 sur le marché américain avec les sociétés Medlink Imaging et JPI Healthcare, deux acteurs globaux sur ce marché. Avec plus de 1 200 unités vendues annuellement, le marché américain est le plus dynamique au monde pour les solutions d'imagerie mobile motorisées. L'accord de mise sur le marché de la Food and Drug Administration (FDA) est attendu au 1er trimestre 2025.

DMS Group a signé un accord cadre pour la livraison de mobiles de Radiologie au Danemark, via sa filiale Solutions For Tomorrow (SFT) et en collaboration avec son partenaire commercial Santax Medico. Au-delà de la livraison prévue de 20 à 30 unités sur 4 ans, ce succès commercial témoigne de la pertinence des offres de SFT sur les marchés haut de gamme.

Principaux agrégats du compte de résultat avec comparatif :

	31/12/2024	31/12/2023	variations
Chiffres d'affaires total	46 069	42 153	3 916
Résultat opérationnel courant	-186	-1 033	847
Autres produits et charges opérationnels	-159	-1 231	1 072
Résultat opérationnel	-346	-2 264	1 919
Résultat financier consolidé	-2 265	-7 569	5 304
Charge d'impôt consolidée	-205	-2	-203
Résultat net consolidé	-2 816	-5 018	2 202

EBITDA	2 703	1 721	982
---------------	--------------	--------------	------------

L'EBITDA hors Solutions For Tomorrow (à périmètre comparable au 31 décembre 2023) s'élève sur 2024 à 3 572 KEUR en progression par rapport à 2023 principalement du fait d'une forte augmentation de l'activité conjuguée à une maîtrise des coûts.

Autres faits marquants

Verso capital augmente sa participation dans DMS Group

Verso Capital a augmenté sa participation au sein de DMS Group, via l'exercice des Bons de Souscription d'Actions (BSA), conformément au protocole d'acquisition de Solutions For Tomorrow (SFT) réalisé en octobre 2023. À l'issue de cette opération, Verso Capital et son coactionnaire détiennent 5 505 397 actions, représentant 26,40 % du capital. Verso Capital confirme ainsi son rôle d'actionnaire de référence aux côtés de l'équipe dirigeante et réitère son plein soutien à l'ambition stratégique de DMS Group.

Cession du compte courant ATON et de la participation détenue dans ATON

Le 5 juillet 2024, DMS a signé la cession du compte courant ATON pour un prix de cession de 200 KEUR. Ce compte courant étant intégralement déprécié dans ses comptes au 31 décembre 2023, une reprise de provision de 200 KEUR a été comptabilisée au 30 juin 2024 en résultat financier.

Le 5 juillet 2024, DMS a également signé la cession des titres de participations ATON pour un prix minimum de cession de 7 KEUR. DMS bénéficie dans ce contrat d'un droit de suite, permettant à DMS de recevoir un complément de prix en cas de revente par l'acquéreur des titres ATON supérieur au prix minimum de cession dans la limite maximum de 300 KEUR.

Interception d’une cyberattaque – solidité des infrastructures et des procédures

DMS Group a été la cible d’une cyberattaque de type ransomware le 2 février 2024. Les équipes informatiques ont été immédiatement mobilisées pour faire face à la situation. Les systèmes internes ont fait l’objet d’une restauration complète et l’activité a pu reprendre progressivement à partir de la fin de semaine suivante.

Cette cyberattaque a démontré la très bonne résilience numérique de DMS Group, néanmoins les opérations ont été impactées pendant 4 semaines induisant des retards de livraison sur le premier trimestre.

1re Notation ESG de DMS Group, publiée le 28 mai 2024

Pour sa première notation extra-financière par l’agence Ethifinance, DMS Group obtient une note de 70/100, supérieure de 13 points à la moyenne de son univers de référence, soit un niveau de « maturité avancée ».

Cette notation se décompose par thématique de la manière suivante :

- Environnement : 61/100 (+10 points vs benchmark)
- Social : 91/100 (+31 points vs benchmark)
- Gouvernance : 61/100 (-1pt vs benchmark)
- Parties prenantes externes : 66/100 (+11 points vs benchmark)



DMS Group est engagé dans une politique ESG volontariste et se fixe pour objectif d’atteindre le niveau de « maturité exemplaire » à travers une série d’actions structurantes dont certaines sont déjà en cours de déploiement. Parmi ces mesures, le Groupe a décidé de renforcer sa gouvernance en intégrant deux administrateurs indépendants au sein de son Conseil d’administration, et en assurant une représentation féminine de 40%. En 2023, l’entreprise a également mis en place un comité d’Audit chargé notamment des sujets RSE réglementaires. Enfin, une stratégie RSE devrait être formalisée rapidement.

DMS IMAGING devient EMS (EUROPEAN MEDICAL SOLUTIONS)

DMS Imaging, filiale de DMS Group et spécialiste des systèmes d’imagerie médicale de haute performance pour la radiologie numérique et l’ostéodensitométrie, change de nom et devient European Medical Solutions. DMS Imaging devient la marque commerciale de DMS GROUP.

Mise en oeuvre de regroupement d’actions

Le conseil d’administration de European Medical Solutions a mis en œuvre le regroupement d’actions d’European Medical Solutions, conformément à la décision adoptée par l’assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 13 juin 2024, pour un ratio d’une action nouvelle (ISIN BE0974497290) pour 352 actions existantes (ISIN BE0974289218). Le regroupement a pris effet au 31 décembre 2024.

Le regroupement d’actions correspond au souhait de European Medical Solutions de rationaliser le nombre d’actions en circulation afin de prendre en compte l’évolution des cours observée durant ces dernières années.

La transaction devrait en effet permettre, entre autres, de limiter la volatilité des actions, étant donné que le niveau très faible de volume de titres traité résulte nécessairement en une volatilité excessive, et rétablir une plus juste proportion entre le cours de l’action et les frais forfaitaires appliqués par les établissements bancaires pour la tenue, la gestion, le transfert et la vente des actions.

	Situation avant le Regroupement de titres	Situation après le Regroupement de titres
Nombre d'actions existantes	1 489 607 331	4 231 839
Code ISIN	BE0974289218	BE0974497290

Evolution du périmètre de consolidation

Les filiales DMS WELLNESS, Apelem Espagne et Solutions for Tomorrow Inc ont été liquidées sur l'exercice 2024.

EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 DECEMBRE 2024

Le Groupe DMS, sélectionné par les autorités ukrainiennes pour la livraison de 120 mobiles de radiologie d'urgence, pour un contrat de 11 M€

Le 7 mars 2025, le Groupe a annoncé que son projet de « Livraison de 120 unités mobiles de radiologie IM1 Adam » a été retenu par les autorités ukrainiennes. Ce projet, de 11 M€, s'échelonnait sur 12 mois, à compter des premières livraisons attendues sur le 2e ou 3e trimestre 2025.

Cette initiative vise à renforcer les capacités de diagnostic en Ukraine et bénéficie d'un financement par le Fonds pour la résilience économique de l'Ukraine, récemment mis en place par la France. Ce fonds, doté d'un budget de 200 M€, finance des projets d'urgence dans des secteurs prioritaires tels que l'énergie, l'eau, la santé, les infrastructures et le déminage. Il s'inscrit dans un partenariat stratégique avec l'AFD - Agence Française de Développement - qui a étendu son mandat pour soutenir la reconstruction et le renforcement des infrastructures ukrainiennes.

NOTE 2 Principes comptables

Information générale et déclaration de conformité avec les normes IFRS

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en application des règles d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des normes comptables internationales IFRS de l'IASB telles qu'adoptées au 31 décembre 2024 dans l'Union Européenne.

Les présents comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société DMS en date du 10 avril 2025. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'assemblée générale, au plus tard le 30 juin 2025.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

La devise fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'Euro. Les chiffres sont exprimés en milliers d'Euros sauf mention contraire.

Normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2024

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté. Ces normes comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations disponibles sur le site de l'Union européenne : https://finance.ec.europa.eu/capital-markets-union-and-financial-markets/company-reporting-and-auditing/company-reporting_en

Les comptes consolidés suivent les mêmes règles et méthodes comptables que celles adoptées pour les comptes consolidés établis au 31 décembre 2024, à l'exception des normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2025 et qui n'avaient pas été anticipés par le Groupe :

	Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE attendue (au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
1	Amendement IFRS 16 - Dette de loyer en cas de cession-bail (Leaseback)	1/01/2024	1/01/2024
2	Amendement IAS 7 et IFRS7 – Accord de financement des fournisseurs	1/01/2024	1/01/2024
3	Amendement IAS 1 – Classement courant/non courant des passifs	1/01/2024	1/01/2024
4	Amendement IAS 1 – Passifs non courants assortis de clause d'exigibilité (« covenants »)	1/01/2024	1/01/2024

L'adoption des nouvelles normes et amendements obligatoires listés ci-dessus n'a pas eu d'impact sur les comptes du Groupe.

Nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB mais dont l'application n'est pas encore obligatoire:

Le Groupe n'a appliqué de façon anticipée aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2024 :

	Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE (au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
1	Amendement IAS 21 – Absence de convertibilité	1/01/2025	1/01/2025
2	IFRS 18 – Présentation des états financiers et informations à fournir	1/01/2027	1/01/2027
3	IFRS 19 – Filiale sans responsabilité publique – Informations à fournir	1/01/2027	1/01/2027
4	Amendement IFRS 9 et IFRS 7 – Classification et évaluation des instruments financiers	1/01/2026	1/01/2026

Le Groupe ne devrait pas être impacté par l'application de ces normes.

Continuité d'exploitation

Les comptes ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité de l'exploitation, compte tenu des actions mises en œuvre pour financer l'activité au cours des douze prochains mois. Le groupe a mis en place différents moyens de financements tels que des prêts sur la société Apelem et des avances remboursables et subventions obtenues dans le cadre de ses projets de R&D.

Le résultat net consolidé au 31 décembre 2024 s'élève à -2 816 K€, et le niveau de trésorerie nette s'élève à 5 340 K€.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations. Les estimations et hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur les provisions pour dépréciation des stocks, pour créances clients, pour retraites, la durée du cycle de vie des produits, les risques fiscaux, les litiges, la valorisation des écarts d'acquisition, la valorisation des actifs incorporels et leur durée de vie estimée. Les montants définitifs pourraient différer de ces estimations.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses revêt une importance particulière, principalement pour :

- La valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (Note 4) ;
- Le crédit d'impôt recherche (Note 18) ;
- Les provisions pour risques (Note 12).

Les hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes qui peuvent se révéler dans le futur, différentes de la réalité.

Principes comptables et principes de consolidation

Méthodes de consolidation :

L'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation, contrôlées de manière exclusive directement ou indirectement par la société mère, sont consolidées par intégration globale.

Conformément à la norme IAS 28, les titres mis en équivalence sont comptabilisés au coût d'acquisition. La valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition.

Élimination des transactions intragroupes :

Tous les soldes et transactions intra-groupe, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupes, sont totalement éliminés.

Périmètre de consolidation :

Les comptes consolidés du Groupe DMS au 31 décembre 2024 intègrent les comptes des sociétés suivantes. Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

Société	Forme Juridique	Pays	N° SIREN	Qualité	Taux de détention par la société mère	
					Direct	Indirect
DMS	S.A.	France	389 873 142	Société mère	N/A	N/A
EUROPEAN MEDICAL SOLUTIONS (EMS) (2)	S.A.	Belgique		Filiale	88,29%	
APELEM	S.A.S.	France	319 996 146	Filiale		88,29%
APELEM Espagne	S.A.	Espagne		Filiale		45,03% (1)
AXS Medical	S.A.S.	France	519753990	Filiale		88,29%
DMS WELLNESS	Ltd	Hong Kong		Filiale	100%	
SOLUTION FOR TOMORROW	AB	Suède		Filiale	100%	
SOLUTION FOR TOMORROW	INC	USA		Filiale	100%	

- (1) Apelem Espagne est détenue à 51% par Apelem SAS (France) qui est elle-même détenue à 88.29% par DMS SA.

Conformément aux normes IFRS 10 (Etats financiers consolidés), les filiales présentées ci-avant sont considérées sous contrôle de la société mère et consolidées à ce titre.

GROUPE DMS

Les filiales DMS WELLNESS, Apelem Espagne et Solutions for Tomorrow Inc ont été liquidées sur l'exercice 2024.

Entreprises exclues du périmètre de consolidation :

La société Apelem KOREA qui était consolidée jusqu'au 31 décembre 2019 a été exclue du périmètre à compter du 1^{er} janvier 2020 consécutivement à sa mise en sommeil. Cette filiale sans activité est jugée non significative.

La société Russe « SPECTRAP » détenue à 33% par Apelem est exclue du périmètre de consolidation. Le groupe ne possède pas d'influence notable sur cette société dans la mesure où il n'y exerce aucune fonction de direction ou d'administration. La valeur des titres de cette filiale comptabilisée au bilan de la société Apelem s'élève à 31 K€. Une mise en équivalence n'aurait pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe DMS.

Les derniers éléments chiffrés disponibles sont les suivants :

- Chiffre d'affaires 2023 : 6101 KRMB
- Résultat 2023 : Perte de 2852 KRMB
- Total bilan 2023 : 5890 KRMB

Principales acquisitions et cessions de l'exercice :

Les filiales DMS WELLNESS, Apelem Espagne et Solutions for Tomorrow Inc ont été liquidées sur l'exercice 2024, entraînant une plus-value globale de liquidation en consolidation de 1 389 K€.

NOTE 3 Information sectorielle

Principe comptable

L'information sectorielle du Groupe, depuis l'application d'IFRS 8 au 1er janvier 2009, est présentée selon les données de gestion fournies en interne à la Direction pour le pilotage des activités, la prise de décision et l'analyse de la performance des activités.

Les informations de gestion fournies à la Direction sont établies conformément aux normes IFRS utilisées par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Depuis février 2023, le Groupe est organisé autour d'une holding et d'un secteur d'activité unique, l'imagerie médicale (DMS Imaging).

31/12/2024	DMS Holding	DMS Imaging	Total
Chiffres d'affaires total	0	46 069	46 069
Résultat opérationnel courant	-740	554	-186
Autres produits et charges opérationnels	399	-558	-159
Résultat opérationnel	-341	-5	-346
Résultat financier consolidé	-1 361	-904	-2 265
Charge d'impôt consolidée	-178	-28	-205
Résultat des sociétés mises en équivalence	0		0
Résultat net consolidé	-1 880	-936	-2 816
Actifs sectoriels	180	23 469	23 650
EBITDA 2024	-740	3 443	2 703

31/12/2023	DMS Holding	DMS Imaging	Total
Chiffres d'affaires total	0	42 153	42 153
Résultat opérationnel courant	-1 256	222	-1 034
Autres produits et charges opérationnels	-1 231	0	-1 231
Résultat opérationnel	-2 487	222	-2 265
Résultat financier consolidé	-6 982	-587	-7 569
Charge d'impôt consolidée	-2	0	-2
Résultat des activités abandonnées ou cédées	4 818		4 818
Résultat net consolidé	-4 653	-365	-5 018
Actifs sectoriels	350	19 105	19 455

EBITDA 2023	-1 256	2 977	1 721
--------------------	---------------	--------------	--------------

Les données ci-dessus sont évaluées selon les mêmes principes que ceux utilisés pour les états financiers consolidés. L'évaluation des actifs sectoriels est constituée de l'ensemble des actifs non courants.

- DMS Holding :

Le résultat opérationnel courant du secteur DMS Holding au cours de 2024 est constitué principalement des charges liées à la cotation de DMS SA et de DMS Imaging SA ainsi que les salaires des dirigeants de DMS SA.

Les produits et charges opérationnels sont principalement composés de :

- Plus-value de déconsolidation lié à la sortie des capitaux propres de DMS Wellness du périmètre de consolidation pour +1,1 M€ € (A noter qu'une charge financière de 1 m€ a également été enregistrée sur la période dans le cadre de la liquidation de DMS WELLNESS produisant un impact net de 0,1 m€ sur le résultat du Groupe – Cf. Note 22)
- Charge de dépréciation de la créance de cession de l'activité Wellness à hauteur de -0,7 M€ partiellement compensée par le produit d'annulation de l'avance remboursable à hauteur de 0,3 M€
- Charges liées à l'attribution d'actions gratuites votée en 2023 pour -0,2 M€.

Le résultat financier est constitué des impacts des ajustements de juste valeur des participations et comptes courant des sociétés non consolidées BEBO Health et STEM CIS.

Les actifs sectoriels correspondent au titres BEBO obtenus en rémunération de la cession de l'activité Wellness.

- DMS Imaging :

Le résultat opérationnel courant de l'activité Imagerie médicale est en nette progression et s'établit à +554 K€ au 31 décembre 2024 contre + 222 K€ sur l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel est négatif au 31 décembre 2024 du fait des charges d'intégration de la nouvelle activité mobiles motorisés pour -0,4 M€.

Information relative aux produits des activités ordinaires ventilés par zone géographique

	31/12/2024	31/12/2023
Afrique	2 644	1 593
Amérique du Nord et du Sud	7 988	7 449
Asie	4 811	2 863
Europe	26 952	26 408
CEI	1 069	1 490
Moyen Orient	2025	1 894
Océanie	580	456
TOTAL	46 069	42 153

Information relative aux actifs non courants

La majorité des actifs non courants du Groupe sont situés en France. Les actifs non courants du Groupe situés à l'étranger sont jugés non significatifs.

Un seul client du Groupe DMS contribue à plus de 10% du chiffre d'affaires du groupe sur l'exercice 2024.

NOTE 4 Immobilisations incorporelles et goodwill

Principe comptable

Frais de Recherche et développement :

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges. Les dépenses de développement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles quand l'ensemble des critères d'IAS38 sont remplis et notamment lorsqu'elles portent sur des projets identifiables et que ces projets présentent une faisabilité technique et des perspectives commerciales.

Les frais de développement immobilisés sont à la fois des frais engagés en interne, coûts de personnel, et des frais externes (sous-traitance à des laboratoires...). Les frais de développement sont amortis sur leur durée d'utilité qui est dans la plupart des cas estimée de 3 ans à 5 ans, à compter de la commercialisation des projets.

Regroupement d'entreprises et reconnaissance des goodwill :

La norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises, prévoit en principe un retraitement rétrospectif de toutes les acquisitions de sociétés (business combinations) antérieures à la date de transition. Pour des raisons pratiques, le Groupe DMS a utilisé l'option offerte par la norme IFRS 1, Première adoption des normes IFRS, de ne pas appliquer le retraitement rétrospectif aux acquisitions antérieures à la date de transition. Cela concerne l'écart d'acquisition de la filiale Apelem.

Ainsi, pour cette société acquise, le montant de l'écart de première consolidation selon les normes IFRS le jour de l'acquisition de la société par DMS est le même que celui qui avait été calculé dans les principes comptables français.

Goodwill :

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué à son coût qui représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs.

Après la date d'acquisition, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. La dépréciation éventuelle d'un goodwill est déterminée par rapport à la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle le goodwill a été affecté.

Le goodwill est composé de :

- l'UGT Apelem (secteur opérationnel de la radiologie, sous-secteur tables de radiologie)
- l'UGT AXS MEDICAL (secteur opérationnel de la posturologie)
- l'UGT Solutions For Tomorrow (secteur opérationnel de la radiologie, sous-secteur mobiles de radiologie). UGT Solutions for Tomorrow (secteur opérationnel de la radiologie, sous-secteur mobiles de radiologie), cette activité générant des rentrées de trésorerie indépendantes, qui découlent de l'utilisation d'actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, le goodwill rattaché à l'UGT AXS MEDICAL est intégralement déprécié compte tenu des orientations stratégiques futures.

Concernant l'UGT Apelem, le groupe estime, sur la base d'événements raisonnablement prévisibles à ce jour, qu'il n'y a pas lieu de constater de perte de valeur complémentaire sur le montant des goodwill présentés au bilan, mais que d'éventuels changements allant au-delà des hypothèses de sensibilité décrites ci-après pourraient induire une insuffisance des valeurs recouvrables par rapport aux valeurs comptables.

Dépréciation d'actifs :

Les valeurs comptables des actifs à durée de vie déterminée sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéterminée font l'objet d'un test de perte de valeur chaque année.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Concernant l'UGT Apelem, la valorisation au 31/12/2024 a été réalisée sur la base des dernières transactions.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées, à l'exception des goodwills pour lesquels aucune reprise n'est autorisée.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill est considérée comme définitive.

Les immobilisations incorporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	31/12/2024			31/12/2023		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Concessions, brevets, licences	1 107	-1 022	86	1 112	-971	141
R&D capitalisée (en service)	18 927	-15 393	3 534	18 619	-13 763	4 856
R&D capitalisée (en cours)	6 623		6 623	3 596		3 596
Goodwill	11 718	-3 694	8 024	8 347	-3 694	4 653
Autres actifs incorporels	483	-226	256	267	-129	138
Immobilisations incorporelles en cours	217		217	399		399
TOTAL	39 075	-20 335	18 740	32 340	-18 557	13 783

La variation des immobilisations incorporelles brutes est la suivante :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Variations des cours de change	Virements	Clôture
Concessions, brevets, licences	1 112	0	1	-5	-4	5	1 108
R&D capitalisée (en service)	18 619	0	0	0	-58	367	18 928
R&D capitalisée (en cours)	3 596		3 400		-6	-367	6 623
Goodwill	8 347	3 371	0	0	0	0	11 718
Autres actifs incorporels	267	0	1	0	0	214	483
Immobilisations incorporelles en cours	399	0	37	0	0	-219	217
TOTAL	32 340	3 371	3 439	-5	-69	0	39 077

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprise	Variations des cours de change	Virements	Clôture
Concessions, brevets, licences	-970	0	-55	0	3	0	-1 022
R&D capitalisée	-13 763	0	-1 671	10	30	0	-15 393
Goodwill	-3 694	0	0	0	0	0	-3 694
Autres actifs incorporels	-129	-82	-17	0	2	0	-226
TOTAL	-18 556	-82	-1 743	10	35	0	-20 335

Les goodwills s'analysent comme suit :

GOODWILLS (K€)	31/12/2024			31/12/2023		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Goodwill APELEM	3 774	-2 801	973	3 774	-2 801	973
Goodwill SOLUTION FOR TOMORROW AB	7 051	0	7 051	3 680	0	3 680
Goodwill AXS	893	-893	0	893	-893	0
TOTAL	11 718	-3 694	8 024	8 347	-3 694	4 653

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Virements	Clôture
Goodwill APELEM	3 774	0	0	0	0	3 774
Goodwill Solutions for Tomorrow	3 680	3 371	0	0	0	7 051
Goodwill AXS	893	0	0	0	0	893
TOTAL	8 347	3 371	0	0	0	11 718

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprise	Virements	Clôture
Goodwill APELEM	-2 801	0	0	0	0	-2 801
Goodwill Solutions for Tomorrow	0	0	0	0	0	0
Goodwill AXS	-893	0	0	0	0	-893
TOTAL	-3 694	0	0	0	0	-3 694

Le goodwill de Solutions for Tomorrow à la clôture 2024 est définitif. Un ajustement du prix et a été constaté au 20 décembre 2024 pour 3 259 K€ et un ajustement des justes valeurs des actifs apportés pour 111 K€.

Les frais de R&D se ventilent comme suit par activité :

R&D capitalisée (K€)	Radiologie	Ostéodensitometrie	Posturologie	Total
Brut Ouverture	14 756	5 343	2 116	22 216
Acquisition	2 900	500	-	3 400
Diminution				-
Variation du cours de change	- 64			- 64
Virement				-
Brut clôture	17 591	5 843	2 116	25 550
Amortissements ouverture	- 9 537	- 2 353	- 1 873	- 13 763
Variation du cours de change	30			30
Dotation	- 1 321	- 217	- 132	- 1 671
Reprise			10	10
Amortissement clôture	- 10 828	- 2 570	- 1 995	- 15 393
TOTAL FRAIS DE R&D	6 763	3 273	121	10 157

Le montant brut des frais de R&D capitalisée présenté à l'ouverture intègre les immobilisations incorporelles en service, ainsi que les frais de R&D sur projets en cours, contrairement à la présentation au 31 décembre 2023, qui ne faisait apparaître que les frais mis en service. L'impact de ce montant brut à l'ouverture s'élève à 3 596 K€.

NOTE 5 Immobilisations Corporelles

Principe comptable

Valeurs brutes et amortissements :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles n'ont pas fait l'objet de réévaluation en juste valeur.

L'amortissement est calculé selon les méthodes linéaires sur la durée d'utilité de l'actif soit :

- Constructions 10 à 33 ans
- Matériel et outillage industriel 3 à 10 ans
- Agencements, aménagements, installations 7 à 10 ans
- Matériel de transport 1 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 10 ans
- Mobilier 10 ans

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et passifs locatifs sont les suivantes :

a) Bail concernant les locaux situés à Gallargues-le-Montueux

- Durée : La durée retenue par le Groupe est la durée non résiliable prévue contractuellement, soit 12 ans. Un renouvellement pour une durée de 9 ans, résiliable par périodes triennales, est prévu au contrat. Cependant, compte tenu de la possibilité pour le Groupe de ne pas renouveler le bail à l'issue des 12 ans, le renouvellement d'une durée de 9 ans n'a pas été retenu dans les calculs.

- Taux d'actualisation : 3%, taux que pourrait obtenir le Groupe pour un financement d'une durée et d'un montant similaire.
- Amortissement sur 12 ans.

b) Autres contrats de location

- Durées : La durée retenue par le Groupe pour chaque contrat est la durée résiduelle au 01/01/2019, ou durée du contrat à la date de prise d'effet pour les contrats démarrés après le 01/01/19.
- Taux d'actualisation : dernier taux obtenu par le Groupe pour un endettement bancaire sur une durée similaire, soit 1.85% avant le 01/01/2023 et 3.5% en 2024.
- Amortissement sur la durée des contrats.

Dépréciation d'actifs :

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée) sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Les immobilisations corporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	31/12/2024			31/12/2023		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Droit d'utilisation des actifs corporels	5 961	-2 127	3 833	5 960	-1 646	4 314
Matériel et outillage	1 648	-1 431	218	1 835	-1 543	292
Agencements et autres	1 205	-792	413	1 128	-608	520
Immobilisation corporelles en cours	50	0	50	0	0	0
TOTAL ACTIFS CORPORELS	8 864	-4 351	4 513	8 923	-3 797	5 126

La variation des immobilisations corporelles brutes est la suivante :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Acquisition	Diminution	Variation des cours de change	Clôture
Droit d'utilisation des actifs corporels	5 960	0	84	-84	0	5 961
Matériel et outillage	1 835	2	5	-190	-3	1 648
Agencements et autres	1 128	0	78	0	-1	1 205
Immobilisation corporelles en cours	0	0	50	0	0	50
TOTAL	8 923	2	216	-273	-4	8 864

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Sortie	Variation des cours de change	Clôture
Droits d'utilisation des actifs corporels	-1 646	0	-567	84	0	-2 127
Matériel et outillage	-1 543	-2	-80	190	2	-1 431
Agencements et autres	-608	2	-183	0	0	-793
Immobilisation corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
TOTAL	-3 797	0	-830	273	3	-4 351

Les droits d'utilisations d'actifs corporels s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Acquisition	Diminution	Variation des cours de change	Clôture
Droits d'utilisation des constructions	5 612	0	0	0	0	5 612
Droits d'utilisation du matériel et outillage	0	0	0	0	0	0
Droits d'utilisation des autres actifs corporels	347	0	84	-84	0	348
TOTAL	5 959	0	84	-84	0	5 960

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Sortie	Variation des cours de change	Clôture
Droits d'utilisation des constructions	-1 527	0	-468	0	0	-1 992
Droits d'utilisation du matériel et outillage	0	0	0	0	0	0
Droits d'utilisation des autres actifs corporels	-119	0	-99	84	0	-135
TOTAL	-1 646	0	-567	84	0	-2 127

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et passifs locatifs sont inchangées par rapport au 31 décembre 2023.

NOTE 6 Actifs financiers non courants

Actifs financiers :

Actifs financiers non courants (K€)	31/12/2024	31/12/2023
Titres de participation	31	31
Autres (dont dépôts et cautionnement)	365	515
TOTAL	397	546

Les titres de participation concernent :

- la société Russe « SPECTRAP » pour 31 K€
- la filiale Apelem Korea pour 7 K€. Les titres de la filiale Apelem Korea sont dépréciés à 100% dans la mesure où cette filiale est en cours de liquidation.

Les autres immobilisations financières concernent :

- les titres BEBO pour 1 195 K€ en valeur brute et 176 K€ en valeur nette au 31 décembre 2024 (valeur basée sur le cours de bourse à la date de clôture)
- Les dépôts et cautionnements pour 188 K€

La norme IFRS 9 précise qu'il existe 3 modèles pour évaluer ces actifs :

- L'objectif du modèle économique est uniquement de détenir des actifs financiers pour encaisser des flux de trésorerie contractuels : l'actif financier est évalué au coût amorti.
- L'objectif du modèle économique est à la fois de détenir des actifs financiers pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers : l'actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
- Les actifs financiers qui ne sont détenus dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques ci-dessus sont évalués à la juste valeur par le résultat.

Les titres de participation détenus par DMS SA ne répondant pas aux critères des deux premières catégories, ils sont évalués à leur juste valeur par résultat. L'impact de la réévaluation des titres sur l'exercice 2024 est une charge financière de -169 K€ d'ajustement complémentaire de la juste valeur.

Participations dans les entreprises associées :

À la suite de la perte de contrôle du sous-palier ATON (anciennement Hybrigenics) en février 2023, le Groupe DMS n'a plus de participation dans des entreprises associées.

NOTE 7 Stocks

Principe comptable

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks de marchandises et des approvisionnements comprend en sus du prix d'achat les frais accessoires. La valeur nette de réalisation est calculée par rapport au prix de vente estimé, diminué éventuellement des coûts estimés restant à réaliser pour l'achèvement des matériels.

Le coût des stocks de produits finis comprend les coûts directs d'acquisition et les autres coûts directs tels que la main d'œuvre directe, les frais de transport et de douanes ainsi qu'une quote-part de frais généraux imputables à ces actifs. Les coûts d'emprunts attribuables à l'activité de production sont non significatifs compte tenu de la faible durée du processus de production.

L'évaluation des dépréciations sur stocks est effectuée à partir du risque commercial pesant sur les stocks compte tenu des caractéristiques techniques (risque d'obsolescence), de la gamme de produit et de la politique commerciale développée par le Groupe.

Les stocks se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	31/12/2024			31/12/2023			variation N /N-1 net
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Matières premières, approvisionnement	12 458	-375	12 083	14 669	-392	14 277	-2 195
En cours de production	1 585	0	1 585	1 353	0	1 353	232
Produits finis	1 032	-252	780	803	-393	410	370
TOTAL	15 075	-627	14 448	16 825	-786	16 040	-1 592

NOTE 8 Créances clients

Principe comptable

Les créances clients sont valorisées suivant leurs valeurs nominales diminuées éventuellement des dépréciations des montants non recouvrables.

Le poste client se décompose comme suit :

K€	31/12/2024	31/12/2023	variation
Créances clients	7 181	6 486	695
Clients douteux	1 407	1 174	233
Factures à établir	3	0	3
Provisions pour dépréciation	-1 115	-1 143	28
TOTAL	7 476	6 517	959

Le risque de non-recouvrement est étudié, en concertation avec la direction commerciale, compte tenu de l'antériorité des créances et de la situation de la contrepartie. A la suite de cette analyse, les créances sont dépréciées dès lors qu'un risque est identifié.

Echéances créances clients

Créances clients échues et non dépréciées		31/12/2024
En K€		
	Depuis moins de 30 jours	895
	Depuis 30 à 60 jours	142
	Depuis 60 à 90 jours	225
	Depuis 90 jours ou plus	1 741
Total des créances clients échues et non dépréciées		3 003

Créances clients échues et non dépréciées		31/12/2023
En K€		
	Depuis moins de 30 jours	303
	Depuis 30 à 60 jours	229
	Depuis 60 à 90 jours	- 218
	Depuis 90 jours ou plus	965
Total des créances clients échues et non dépréciées		1 280

La hausse des créances clients en 2024 s'explique principalement par une forte augmentation de l'activité en fin d'année 2024.

NOTE 9 Autres actifs courants

Ils se décomposent comme suit :

K€	31/12/2024	31/12/2023	variation
Fournisseurs débiteurs et acomptes	724	572	151
Personnel	48	49	-2
Impôt sur les bénéfices	126	142	-16
Impôts et taxes	624	1 707	-1 083
Autres créances	617	252	365
Compte courant d'associés	0	361	-361
Charges à étaler	0	0	0
Charges constatées d'avance	185	316	-130
TOTAL	2 323	3 399	-1 075

Les créances d'impôt sur les bénéfices correspondent principalement aux crédits d'impôts (CIR et CII) non recouverts au 31 décembre 2024 sur Apelem : 123 K€ au titre de 2024.

La société European Medical Solutions a également enregistré dans ses comptes, les années antérieures, une créance d'un montant de 1 571 K€ relative aux crédits d'impôt R&D. Cette créance était dépréciée en totalité dans les comptes consolidés du Groupe car la Société estimait que la créance pourrait ne pas être recouvrable. Suite au recouvrement de cette créance sur l'exercice 2024, la dépréciation n'a pas extournée mais a été reclassée en provision pour risques.

Il n'y a plus de créances en comptes courants d'associés au 31 décembre 2024.

NOTE 10 Trésorerie

Principe comptable

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « produits de trésorerie ».

K€	31/12/2024	31/12/2023	variation
Valeurs mobilières de placement			
Comptes à terme			
Disponibilités	5 340	4 757	583
TOTAL TRESORERIE ACTIVE	5 340	4 757	583
Banques créditrices	0	-7	7
TOTAL TRESORERIE PASSIVE	0	-7	7
TRESORERIE NETTE	5 340	4 750	590

NOTE 11 Passifs financiers

Dettes financières à long terme (>1 an) (K€)	31/12/2024	31/12/2023	variation
Avances conditionnées (part >1 an)	331	1 598	-1 266
Passifs locatifs (part >1 an)	3 506	3 970	-463
Emprunts (part >1 an)	5 479	6 588	-1 110
Emprunts (part >5 ans)	2 206	1 042	1 164
TOTAL	11 522	13 198	-1 675

Dettes financières à court terme (<1 an) (K€)	31/12/2024	31/12/2023	variation
Avances conditionnées	695	407	288
Passifs locatifs (part < 1 an)	660	643	17
Emprunt (part <1 an)	3 317	2 037	1 280
<i>Sous total</i>	4 672	3 087	1 585
Banques créditrices	0	7	-7
Factor	3 880	3 769	111
<i>Sous total</i>	3 880	3 776	104
TOTAL	8 552	6 863	1 689

Total des dettes financières (K€)	31/12/2024	31/12/2023	variation
Avances conditionnées (a)	1 027	2 005	-978
Emprunts bancaires (b)	11 002	9 667	1 335
Passifs locatifs (c)	4 166	4 613	-447
Factor	3 880	3 769	111
TOTAL	20 074	20 061	13

- a) L'encours d'avances (sans intérêts) lié à la dette financière non bancaire du groupe pour 1 M€ est principalement constitué d'avances BPI obtenues par APELEM dans le cadre de projets d'innovation d'imagerie médicale et d'avances remboursables obtenues de la région Wallonne par DMS Imaging dans le cadre de projets d'innovation passés. Les principales variations par rapport au 31 décembre 2023 s'expliquent par des avances obtenues pour 0,1 M€ obtenus, des remboursements à hauteur de 0,5 M€ et le reclassement d'une avance auparavant présentée sur la ligne « factor » pour 0,7 M€.
- b) Les emprunts auprès des établissements de crédit s'élèvent à 11 M€ au 31 décembre 2024. Les principales variations par rapport au 31 décembre 2023 s'expliquent par des prêts pour 3,4 M€ obtenus par APELEM et les remboursements des échéances d'emprunts pour 2,1 M€.
- c) Les passifs locatifs concernent les contrats de location en cours au 31 décembre 2024 et retraités dans les comptes consolidés du Groupe conformément à la norme IFRS 16 (cf. notes 4 et 5). Les principales variations par rapport au 31 décembre 2023 s'expliquent par la souscription de nouveaux contrats à hauteur 0,1 M€ et des remboursements à hauteur de 0,5 M€.
- d) Les principales variations par rapport au 31 décembre 2023 s'expliquent par la variation des dettes nettes sur factor à hauteur de -0,1 M€ et le reclassement d'une avance désormais présentée sur la ligne « avances conditionnées » pour 0,7 M€

La dette financière Factor s'élève au 31 décembre 2024 à 3,9 M€, les autres actifs financiers courants Factor s'élèvent au 31 décembre 2024 à 0,4 M€. La dette nette financière Factor s'élève au 31 décembre 2024 à 3,5 MEUR contre 3,8 M€ au 31 décembre 2023.

NOTE 12 Variation des dotations aux provisions

Principe comptable

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Une dépréciation des créances clients est constituée, basée sur l'estimation des pertes de crédit attendues, conformément à IFRS 9. Une analyse du risque est effectuée de manière individuelle sur chaque créance.

K€	31/12/2023	Variations en OCI	Augmentation	Diminution	variation de périmètre	Variation des cours de change	Reclassements	31/12/2024
Provisions pour charges	382	0	70	-37	134	-12	0	537
Provision pour litiges								
Provisions pour restructuration								
Sous total provisions risques et charges	382	0	70	-37	134	-12	0	537
Indemnités de retraite	226	24	43	0	0	0	0	294
Sous total indemnités de retraite	226	24	43	0	0	0	0	293
TOTAL PROVISIONS LONG TERME	608	24	113	-37	134	-12	0	832
Provisions pour litiges	391	0	0	-391	0	0	0	0
Provisions pour charges	0	0	0	0	0	0	1 571	1 571
TOTAL PROVISIONS COURT TERME	391	0	0	-391	0	0	1 571	1 571

K€	31/12/2023	Variations en OCI	Augmentation	Diminution	variation de périmètre	Variation des cours de change	Reclassements	31/12/2024
Provisions sur créances clients	1 142	0	727	-753	0	-2	0	1 114
Provisions sur stocks	785	0	256	-305	-102	-8	0	626
Provision sur autres créances	3 539	0	461	-1 968	0	0	-1 571	461
Sous total provisions sur actif circulant	5 466	0	1 443	-3 025	-102	-10	-1 571	2 201
Total provisions et dépréciation des actifs circulants	6 465	24	1 557	-3 453	32	-22	0	4 603

Rapprochement des flux avec le compte de résultat	Augmentation	Diminution
Autres produits opérationnels		1 003
Autres charges opérationnels	-33	391
Autres charges financières	-10	
Variation des provisions - charges et produits opérationnels courants	-330	54
Variation des provisions - charges et produits opérationnels non courants	-723	37
Variation des provisions - charges et produits financiers	-461	1 968
Total provisions et dépréciation des actifs circulants	-1 557	3 453

La provision pour indemnités de fin de carrière augmente de 67 K€ entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024. Cette variation s'analyse comme suit :

- augmentation de 24 K€ attribuable à la variation des hypothèses actuarielles (cf note 15), comptabilisée en OCI ;
- augmentation nette de 33 K€ concernant le coût des services rendus, comptabilisée en charges de personnel
- augmentation de 10 K€ concernant les charges financières, comptabilisée en autres charges financières.

Les provisions pour charges comprennent :

- Une provision pour charges Solutions For Tomorrow de 504 K€ contre 382 K€ au 31 décembre 2023. Elle correspond aux charges estimées pour le remplacement de batteries sur des ventes antérieures à l'acquisition de Solutions for Tomorrow par le groupe DMS. Cette provision a été ajustée de +134 K€ sur 2024 dans le cadre de l'allocation du goodwill, et reprise sur l'exercice à hauteur de 37 K€. Cette provision n'impacte pas la performance 2024 du groupe.
- La société European Medical Solutions a enregistré dans ses comptes, les années antérieures, une créance d'un montant de 1 571 K€ relative aux crédits d'impôt R&D. Cette créance était dépréciée en totalité dans les comptes consolidés du Groupe car la Société estimait que la créance pourrait ne pas être recouvrable. Suite au recouvrement de cette créance sur l'exercice 2024, la dépréciation n'a pas extournée mais a été reclassée en provision pour risques.
- Une provision pour risque a été constatée à hauteur de 70 K€ chez Apelem dans le cadre d'un litige.

Concernant la provision pour litige court terme, se référer à la note 27.

NOTE 13 **Autres passifs non courants**

Au 31 décembre 2024 les autres passifs non courants sont constitués de produits constatés d'avance sur les subventions reçues au titre des contrats d'innovation (notamment MC2).

K€	31/12/2024	31/12/2023	variation
Fournisseurs d'immobilisations - non courant	0	0	0
Produits constatés d'avance	2 366	1 592	774
TOTAL	2 366	1 592	774

NOTE 14 **Autres dettes**

Le poste Autres dettes (à moins d'un an) se détaille comme suit :

K€	31/12/2024	31/12/2023	variation
Fournisseurs	10 850	10 406	444
Avances reçues	996	352	644
Dettes sociales	1 996	1 834	161
Dettes fiscales	612	975	-363
Autres dettes	33	382	-349
Comptes courants d'associés	364	371	-8
Produits constatés d'avance	75	415	-340
Autres dettes	4 076	4 329	-253
TOTAL	14 926	14 736	191

NOTE 15 **Engagements de retraite**

Principe comptable

Départ en retraite :

Le Groupe applique la norme IAS 19 R.

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi au niveau du groupe. Seules les indemnités de départ en retraite, qui relèvent du régime de prestation définie, font l'objet d'une évaluation. Ce régime est en partie financé à travers la souscription d'un contrat d'assurance et les fonds investis constituent des actifs du régime. Parallèlement, la provision pour engagement de retraite a été simulée, selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés. Les calculs intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires futurs.

Les engagements de retraite provisionnés au bilan sont relatifs à la part de l'engagement non couverte par le contrat d'assurance souscrit.

Les hypothèses de calcul retenues au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans
- taux d'actualisation 3.35 % (taux iboxx au 31 décembre 2024)
- Table de mortalité : INSEE 2022
- Convention collective : métallurgie cadres et non cadres
- Turnover faible pour les cadres et les ouvriers, et turnover fort pour les employés et techniciens
- Evolution des salaires : 1%

La juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2024 s'élève à 84 K€.

NOTE 16 Autres engagements hors bilan

Le poste est ventilé ainsi :

K€	31/12/2024	31/12/2023	variation
Cautions et garanties (données par DMS au profit d'Apelem)	5 000	5 000	-
Cautions et garanties (données par DMS au profit de Solutions for Tomorrow)	700	500	200
Garanties export (DMS)	-	89	- 89
Garanties export (APELEM)	799	816	- 16
Garanties export (SFT)	-	200	- 200
TOTAL	6 499	6 604	- 105

Les « cautions et garanties » de 5 000 K€ correspondent à des cautions données par DMS aux établissements bancaires en appui de tous avals, cautionnements, garanties et engagements souscrits par la filiale Apelem.

NOTE 17 Produits des activités ordinaires

Principe comptable

Le Groupe applique IFRS 15.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. De même ces produits sont comptabilisés lorsque le contrôle effectif des biens incombe au propriétaire.

Les ventes d'appareils sont comptabilisées en produits à la livraison en fonction des incoterms propres à chaque vente.

Les prestations de services sont comptabilisées en produits à la date de réalisation des prestations,

Les facturations périodiques de maintenance sont comptabilisées en produits au fur et à mesure de la période couverte par le contrat.

Le poste est ventilé ainsi :

Produits des activités ordinaires (K€)	31/12/2024	31/12/2023	variation N/N-1
Vente de marchandises			
Biens et services vendus	46 069	42 153	3 916
TOTAL	46 069	42 153	3 916

Le Groupe DMS enregistre un chiffre d'affaires annuel de 46,1 M€ au titre de l'exercice 2024, soit une hausse de 9% par rapport à l'exercice 2023. Solutions For Tomorrow, entité acquise début octobre 2023, avait contribué à hauteur de 1,7 M€ sur le 4e trimestre 2023 (activité Radiologie). Sur l'exercice 2024, Solutions For Tomorrow a contribué à hauteur de 1 M€ au chiffre d'affaires.

La croissance, en ligne avec le plan stratégique Imaging 2027, est principalement due à la croissance de l'activité historique du Groupe qui réalise une hausse de 7 % par rapport à 2023. La part du Chiffre d'affaires de Solutions For Tomorrow (SFT), quant à elle, est en recul temporaire en lien avec la réorganisation de la gamme et à l'implémentation des synergies.

NOTE 18 Autres produits opérationnels

Cette rubrique fait référence à des produits qui ne correspondent pas à la définition des autres éléments constitutifs des produits opérationnels.

Le poste est ventilé ainsi :

Autres produits (K€)	31/12/2024	31/12/2023	variation N/N-1
Subvention d'exploitation	22	46	-24
Production immobilisée	2 638	1 794	843
Crédits d'impôts	126	124	2
Autres	461	43	418
TOTAL	3 246	2 007	1 239

NOTE 19 Frais de personnel

Le poste est ventilé ainsi :

Frais de personnel (K€)	31/12/2024	31/12/2023	variation N/N-1
Salaires	-6 388	-5 552	-836
Charges sociales	-2 712	-2 133	-579
TOTAL	-9 100	-7 685	-1 415

L'effectif moyen du Groupe DMS s'établit à 152 salariés au 31 décembre 2024, contre 128 au 31 décembre 2023. Cette augmentation de la moyenne annuelle s'explique principalement par :

- l'effet année pleine en 2024 de l'intégration des effectifs de Solutions For Tomorrow et par
- un renforcement des frais de personnel de recherche et développement permettant l'accélération des projets de développement de nouveaux produits qui élargiront la gamme d'offre commerciale du groupe : mobile de radiologie et arceau de bloc opératoire.

NOTE 20 Autres charges opérationnelles courantes

Les "Autres charges opérationnelles courantes" se décomposent ainsi :

Autres charges opérationnelles courantes (K€)	31/12/2024	31/12/2023	variation N/N-1
Autres charges	-224	-103	-121
Impôts et taxes	-322	-327	6
TOTAL	-546	-430	-116

NOTE 21 Autres produits et autres charges opérationnelles

Principe comptable

Les autres « produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montant particulièrement significatif que le groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Le poste « Autres produits et charges opérationnel non courants » inclut les éléments répondant à la définition de la recommandation CNC 2009-R.03 :

- Les rubriques autres produits et charges opérationnels ne sont alimentées que dans la mesure où un événement majeur intervenu pendant la période est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Ainsi ceux-ci sont en nombre très limités et de montants particulièrement significatifs ;
- Ces éléments doivent être précisément décrits (en montant et nature) dans une note annexe conformément à IAS 1.975 et présentés séparément lorsqu'ils sont matériels (IAS 1.85).

Les autres produits et autres charges opérationnelles se décomposent ainsi :

Autres produits et autres charges opérationnels non courant (K€)	31/12/2024	31/12/2023	variation N/N-1
Produits \ Charges sur cessions d'immobilisations	1 126	0	1 126
Reprise de provisions pour dépréciations des immobilisations incorporelles	37	248	-211
Autres produits	651	0	651
Autres produits opérationnels non courants	1 814	248	1 566
Provisions exceptionnelles	-723	0	-723
Charge liée aux actions gratuites	-189	-377	189
Autres charges	-1 062	-1 102	41
Autres charges opérationnelles non courantes	-1 973	-1 479	-494
Total	-159	-1 231	1 072

Les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à -159 K€ au 31 décembre 2024 et sont principalement constitués de :

- Plus-value de déconsolidation lié à la sortie des capitaux propres de DMS Wellness du périmètre de consolidation pour +1,1 M€ € (A noter qu'une charge financière de 1 m€ a également été enregistrée sur la période dans le cadre de la liquidation de DMS WELLNESS produisant un impact net de 0,1 m€ sur le résultat du Groupe – Cf. Note 22)
- Charge de dépréciation de la créance de cession de l'activité Wellness à hauteur de -0,7 M€ partiellement compensée par le produit d'annulation de l'avance remboursable à hauteur de 0,3 M€
- Charges liées à l'attribution d'actions gratuites votée en 2023 pour -0,2 M€.

Au 31 décembre 2023, les autres produits et charges opérationnels étaient principalement constitués de charges liées aux actions gratuites (-0,4 M€) et d'honoraires liés à l'acquisition de Solutions for Tomorrow (-0,8 M€).

NOTE 22 Résultat financier

Le poste est ventilé ainsi :

Résultat financier K€	31/12/2024	31/12/2023	variation N/N-1
Produits des placements	0	0	0
Gains de change	441	45	396
Reprise de provisions	0	0	0
Autres produits financiers	243	140	103
Produits financiers	684	185	499
Coûts des emprunts et financements court terme	-594	-308	-286
Pertes de change	-321	-232	-90
Charges financières IFRS 16	-146	-148	3
Dotation aux provisions	-572	-6 937	6 365
VNC de titres cédés	0	0	0
Autres	-1 315	-129	-1 186
Charges financières	-2 948	-7 754	4 807
RESULTAT FINANCIER	-2 264	-7 569	5 306

Les autres produits financiers comprennent l'impact net de la sortie des titres ATON (anciennement Hybrigenics) qui s'élève à + 187 K€.

Les autres charges financières comprennent notamment la perte liée au compte courant de la société DMS WELLNESS, liquidée sur l'exercice, à hauteur de 1 M€ (A noter qu'un produit opérationnel non courant de 1,1 m€ a également été enregistré sur la période dans le lien à la plus-value de déconsolidation de DMS WELLNESS produisant un impact net de 0,1 m€ sur le résultat du Groupe – Cf. Note 22).

NOTE 23 Impôts – Preuve d'impôt

Principe comptable

Les impôts différés sont calculés et pris en compte pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante ainsi que sur les déficits fiscaux selon la méthode du report variable. La base fiscale dépend des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture (25% en France en 2024). Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

Les actifs d'impôts ne sont pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. En effet, la probabilité de recouvrement a été estimée comme insuffisante.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés.

Impôts différés :

Un périmètre d'intégration fiscale était constitué par les sociétés DMS, Apelem et MEDILINK jusqu'au 31/12/2021. Le montant des déficits reportables de l'intégration fiscale à cette date était de 44 679 K€.

Consécutivement à l'opération d'apport d'European Medical Solutions (anciennement DMS Imaging), division imagerie médicale du groupe DMS, à la société European Medical Solutions le 24 janvier 2022, le groupe d'intégration fiscal a disparu au 01/01/2022.

Dans le cadre de l'opération d'apport, DMS SA a adressé une demande d'agrément à l'administration fiscale visant à transmettre les déficits propres à l'activité Ostéodensitométrie de DMS SA à Apelem en même temps que l'activité est transférée à Apelem au 01/01/2022 pour 17,9 M€. Cette demande est toujours en cours d'instruction au 31 décembre 2024.

Déficits reportables du périmètre ex Asit Biotech

La société European Medical Solutions bénéficie d'un montant significatif de pertes fiscales reportables s'élevant à 67,7 MEUR au 31 décembre 2021 avant changement de contrôle. Compte tenu de l'historique financier de la Société, ces pertes fiscales reportables n'ont pas été activées dans le bilan de la Société.

L'opération d'apport avec DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS en 2022, qui implique un changement important dans l'actionnariat de la Société, pourrait entraîner l'application des articles 207 et 292, §2 du Code belge des impôts sur les revenus. Ces dispositions prévoient qu'en cas de changement de contrôle d'une société, les pertes fiscales reportables (mais aussi les autres déficits fiscaux) et les crédits d'impôt R&D ne sont maintenus par la société que dans la mesure où ce changement de contrôle répond à des besoins économiques ou financiers légitimes.

Sur la base de la définition commune que la notion de besoins économiques ou financiers légitimes a reçue des autorités fiscales, y compris du Service des décisions anticipées, des cours et des tribunaux, et sur la base de l'opération d'apport réalisée, il existe un risque que, en cas de contrôle fiscal à la suite de l'opération, les autorités fiscales contestent l'existence de tels besoins légitimes.

La Société n'aurait pas à enregistrer de dépréciation comptable car ces déficits reportables n'ont pas été activés au bilan de la Société.

Déficits reportables de la filiale Solutions For Tomorrow AB

La filiale Solutions For Tomorrow AB dispose de déficits reportables pour un montant cumulé de 102 295 K SEK au 31 décembre 2024. Ces déficits reportables ne sont pas activés dans les comptes.

Preuve d'impôt :

La preuve d'impôt consiste à rapprocher la charge ou le produit d'impôt comptabilisé au compte de résultat et la charge d'impôt théorique.

En K€	31/12/2024		31/12/2023	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Résultat comptable avant impôt et résultat des activités abandonnées	-2 611		-9 834	
Charge ou produit théorique d'impôt		653		2 459
Autres différences permanentes		34		-1 836
Déficits non activés		-871		-657
Imputation de déficits antérieurs non activés		178		
Crédit d'impôt		2		32
Impôts sur les exercices antérieurs et CVAE		-200		
TOTAL		-205		-2
Charge (-) ou Produit (+) d'impôt comptabilisé		-205		-2

NOTE 24 Gestion des capitaux propres et Capital social

Catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de période	Créés pendant la période	Remboursés pendant la période	En fin de période
Actions ordinaires	1,18	17 631 326	3 220 974	-	20 852 300

Evolution du capital

Le capital social de DMS SA a été modifié sur l'exercice 2024 à la suite des opérations suivantes :

- Suite à l'acquisition, en février 2023, de l'intégralité de la participation de la famille Ansel, représentant 12,89 % du capital, une attribution gratuite d'actions a été votée le 26 avril 2023.
Cette attribution portait sur 2,89 % du capital, soit 465 484 actions, correspondant à la part excédant le seuil d'auto détention maximal de 10 %. Pour des raisons techniques, ces 465 484 actions ont été annulées puis recréées.
L'acquisition définitive des actions gratuites est intervenue le 17 avril 2024, après une période d'acquisition d'un an.
- Création sur l'exercice de 3 911 actions par conversion d'une partie des bons de souscriptions d'actions (BSA) émis le 7 juin 2023.
- Augmentation de capital dans le cadre de l'acquisition de la société Solutions For Tomorrow par l'exercice de 1 964 285 bons de souscriptions d'actions (BSA) ayant entraîné la création de 2 571 579 actions nouvelles.

Evolution des bons de souscription d'actions

Il est rappelé que DMS SA a émis 14 043 017 BSA par décisions du conseil d'administration du 26 mai 2023 qui ont été attribués gratuitement aux actionnaires. Au 31 décembre 2024, il restait 13 947 737 BSA à exercer soit 2 324 623 actions et 6 276 482 € restant à percevoir sur exercice des BSA restant.

Utilisation de BSA Ajustement dans le cadre de l'acquisition de Solutions For Tomorrow

Pour rappel, l'acquisition sur l'exercice 2023 de 100 % des actions de Solutions For Tomorrow par DMS SA a été réalisée pour un prix total d'acquisition avant exercice des BSA Ajustement de 4 626 516 euros, dont :

- 100 euros ont été payés en numéraire aux actionnaires minoritaires de Solutions For Tomorrow, et
- 4 626 416 euros ont été payés par l'attribution d'actions de DMS SA à Verso Capital et un co-actionnaire, soit 789 533 actions auto-détenues et 1 964 285 actions nouvelles à émettre.

Aux termes des décisions du conseil d'administration de DMS SA du 3 octobre 2023 prises conformément à une délégation de l'assemblée générale des actionnaires du 18 juillet 2022, 1 964 285 actions nouvelles ont été émises. A chaque action nouvellement émise était attaché un bon de souscription d'action attribué à titre d'ajustement du prix d'acquisition (les « BSA Ajustement »). En conséquence, 1 964 285 BSA Ajustement ont été émis.

Le 20 décembre 2024 l'intégralité des BSA Ajustement a été exercée par Verso Capital et le coactionnaire. Les BSA Ajustement ont été exercés par compensation de créance détenue sur DMS et par conséquent aucune somme en numéraire n'a été versée à DMS SA.

L'intégralité des BSA Ajustement a été exercée par Verso Capital et le co-actionnaire, d'où il a résulté l'émission de 2 751 579 actions nouvelles.

En complément de ces BSA Ajustement, Verso Capital a reçu, dans le cadre de l'acquisition de Solutions For Tomorrow, des BSA dont l'exercice est conditionné à des critères de performance en termes de chiffre d'affaires et de marge sur la société Solutions For Tomorrow au titre de l'exercice de 2023. Ces critères de performance n'ayant pas été atteints par Solutions For Tomorrow en 2023, ces BSA ne sont pas exerçables à la clôture de 2024 et dans l'avenir.

Il est précisé qu'aucun autre BSA émis dans le cadre de l'acquisition de Solutions For Tomorrow n'est exerçable et aucun autre BSA ne le sera dans l'avenir.

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires au 31 décembre 2024 s'élèvent à 1 325 K€ et concernent le sous-groupe DMS Imaging détenu à 88,29% par DMS SA.

NOTE 25 Résultat par action

	31/12/2024	31/12/2023
<u>Numérateur (en K€)</u>		
Résultat net part du Groupe	-2 880	-4 946
Résultat net des activités maintenues part du Groupe	-2 880	-9 834
<u>Dénominateur</u>		
Nombre moyen d'actions en circulation (a)	20 447 600	17 463 415
Nombre moyen d'actions après dilution (a)	22 772 223	20 257 433
<u>Résultat par actions (en euros)</u>		
Résultat net part du Groupe par action	- 0,14	- 0,28
Résultat net part du Groupe par action dilué	- 0,13	- 0,24
Résultat net des activités maintenues part du Groupe par action	- 0,14	- 0,56
Résultat net des activités maintenues part du Groupe par action dilué	- 0,13	- 0,49

Le Groupe réalisant une perte nette en 2023, les instruments de capitaux propres en circulation sont considérés comme non dilutifs.

(a) Détail du nombre d'actions au 31 décembre 2024

	Nombres d'actions
Nb actions à l'ouverture de l'exercice (31/12/2023)	17 631 326
CA du 17/04/2024 - Augmentation de capital par AGA	465 484
Conversion de 7 200 BSA sur le 1er semestre 2024	1 200
Conversion de 16 266 BSA sur le 2ème semestre 2024	2 711
Augmentation de capital par exercice de BSA Ajustement le 20/12/2024	2 751 579
Nombre d'action à la clôture	20 852 300
Nombre d'actions moyen d'actions en circulation	20 447 600
Actions dilutives	2 324 623
Nombre d'actions moyen d'actions après dilution	22 772 223

NOTE 26 Autres informations

- **Parties liées**

Les transactions entre DMS et ses parties liées sont réalisées à des conditions normales de marché.

- **Rémunération des organes de direction**

Composition des membres de direction

Depuis le 18 juillet 2022 :

- Samuel SANCERNI : Président-Directeur Général

La direction estime que seules les personnes ci-dessus mentionnées répondent à la notion de dirigeants telle que prévue par la norme IAS 24.

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction s'établit à 207 K€ (hors charges sociales, engagements de retraite et actions gratuites) selon détails ci-dessous :

K€	31/12/2024	31/12/2023
Salaires bruts versés	204	218
Rémunérations variables brutes		
Jetons de présence versés à l'ensemble des administrateurs de DMS	3	
Avantages en nature		
Indemnités de départ		
Avantages postérieurs à l'emploi		
TOTAL	207	218

En complément de ces rémunérations, suite à l'acquisition, en février 2023, de l'intégralité de la participation de la famille Ansel, représentant 12,89 % du capital, un plan d'attribution gratuite d'actions a été voté le 26 avril 2023. Cette attribution portait sur 2,89 % du capital, soit 465 484 actions, correspondant à la part excédant le seuil d'auto-détention maximal de 10 %. Pour des raisons techniques, ces 465 484 actions ont été annulées puis recrées. L'acquisition définitive des actions gratuites est intervenue le 17 avril 2024, après une période d'acquisition d'un an. La part de ce plan attribuée à Samuel Sancerni correspond à 349 284 actions gratuites, dont la valeur s'élève à 455 691 €.

- **Dépenses de Recherches et développement**

Au cours de l'exercice 2024, le Groupe DMS a investi environ 7 % de son chiffre d'affaires dans la R&D, soit 3,4 M€, contre 5 % en 2023.

K€	31/12/2024	31/12/2023
Masse salariale imputée à la R&D capitalisée	2 142	1 296
Achats et études externes capitalisée	1 258	882
SOUS TOTAL dépenses R&D capitalisées	3 400	2 178

L'augmentation des dépenses de recherches et développement s'explique principalement par l'accélération des projets de développement de nouveaux produits qui élargiront la gamme d'offre commerciale du groupe : mobile de radiologie et arceau de bloc opératoire. Ces investissements sont en ligne avec le plan stratégique Imaging 2027.

- **Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant global des honoraires alloués au titre de l'exercice aux commissaires aux comptes du groupe et des membres de leur réseau se décompose comme suit :

Exercice Auditeur	Année 2024		Année 2023	
	Mazars K€	Deloitte K€	Mazars K€	Deloitte K€
AUDIT				
Commissariat aux comptes, certifications des comptes annuels et consolidés de la société mère	30	46	30	46
Commissariat aux comptes, certifications des comptes annuels et consolidés des filiales	34	11	64	11
Autres diligences et prestations directement liées à la prestation du commissaire au comptes de la société mère				
Autres diligences et prestations directement liées à la prestation du commissaire au comptes des filiales				
Sous total Audit	64	57	94	57
AUTRES PRESTATIONS				
Fiscal				
Autres prestations				
Sous total autres prestations	-	-	-	-
TOTAL	64	57	94	57

NOTE 27 ***Risques***

- **Risque de marché**

Risque de liquidité et de crédit

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses besoins monétaires grâce à ses ressources financières. Le groupe DMS a besoin pour financer son développement du soutien de

partenaires financiers. Le groupe DMS pourrait être défavorablement affecté en cas de réduction des capacités de financement par les établissements bancaires.

Les partenaires bancaires tiennent une place prépondérante dans le financement des activités du groupe notamment à l'export. Le soutien des banques est une condition importante de la pérennité de l'activité du groupe dont l'activité se situe majoritairement à l'export.

L'endettement bancaire et financier est décrit en note 11 du présent document.

Au 31 décembre 2024, la trésorerie disponible était de 5,3 MEUR.

Le groupe estime que la probabilité de ce risque est faible et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait élevé.

Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe et exposent le détenteur de titres financiers au risque de moins-value en capital.

Le bilan du Groupe DMS présente une dette financière à moyen terme à taux fixe détaillée en note 11.

Le groupe n'utilise pas d'instruments de couvertures de taux.

Risque de change

Les actifs, passifs, revenus et charges de DMS sont en grande majorité libellés en Euros. Seuls un faible pourcentage des achats sont libellés en devises. Une couverture naturelle est réalisée par un faible pourcentage de ventes en devises. En conséquence, les variations des taux de change de l'Euro par rapport aux autres devises affectent peu le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés. Les opérations de change ont pour seule vocation la couverture d'un risque associé à une activité économique. Le groupe n'effectue pas d'opération de change sans flux physique sous-jacent.

Risque sur actions

Au 31 décembre 2024, la société DMS détient 822 522 actions propres, soit 3,94% du capital.

- **Risques opérationnels**

Risque de cyberattaque

Le groupe utilisant un ERP industriel fait face à divers risques de cyberattaque en raison de la centralisation de ces systèmes. Parmi ces risques figurent :

1. Malwares et Ransomwares : Infiltration de logiciels malveillants pouvant chiffrer des données critiques et exiger une rançon. Cela entraîne des arrêts de production, des pertes de données et des coûts financiers.
2. Phishing et Ingénierie Sociale : Attaques visant à tromper les employés pour divulguer des informations confidentielles ou installer des malwares, entraînant des fuites de données ou un accès non autorisé aux systèmes.
3. Intrusions Réseau : Piratage via des failles de sécurité, menant à la manipulation des processus de production ou à des fuites de données sensibles.

4. DDoS : Attaques par déni de service, rendant les systèmes inaccessibles et entraînant des pertes de revenus et de confiance.
5. Vol de Propriété Intellectuelle : Cyber espionnage pour voler des secrets commerciaux et des brevets, entraînant une perte d'avantages concurrentiels.
6. Vulnérabilités des Fournisseurs et Partenaires : Failles chez les partenaires ou fournisseurs, permettant des attaques via la chaîne d'approvisionnement.

Pour contrer ces risques, le groupe a mis en place plusieurs mesures de sécurité, telles que la formation des employés, les mises à jour de sécurité, l'utilisation de solutions de sécurité avancées (pare-feu, antivirus), la segmentation du réseau, des plans de réponse aux incidents, des sauvegardes régulières et des audits de sécurité. Ces actions ont permis au groupe de montrer sa résilience après une cyberattaque en janvier 2024, réussissant à rétablir son système après quatre semaines d'interruption.

Risques liés aux fournisseurs et sous-traitants

Le Groupe DMS a pour activité la conception et fabrication de tables de radiologie et d'ostéodensitométrie, de négoce de produits d'imageries conventionnelle et de services après-vente.

Dans le cadre de son activité de conception et fabrication, le Groupe DMS dépend de fournisseurs de composants et de sous-traitants.

L'évolution du poids des premiers fournisseurs de la Division Imagerie Médicale se présente de la manière suivante :

Part des principaux fournisseurs dans les achats de marchandises et matières consommées H.T de la Société	1er	5 premiers	10 premiers
Au 31 décembre 2024	11%	35%	52%
Au 31 décembre 2023	9%	30%	45%

La perte d'un fournisseur de composants ou d'un sous-traitant important pourrait avoir un impact défavorable sur la disponibilité des produits, la performance des produits, l'activité et la situation financière du Groupe DMS. De telles perturbations opérationnelles peuvent entraîner des retards de production ou des baisses de volume de production, une perte de revenus et des dépenses pour résoudre ces perturbations.

Afin de pallier ce risque de dépendance aux fournisseurs et sous-traitants, le Groupe DMS évalue régulièrement la criticité de son approvisionnement pour anticiper la qualification d'alternatives techniques et planifier les efforts de développement d'options qui garantissent la continuité et la qualité de ses activités industrielles. DMS Group agit en fonction des risques spécifiques identifiés en renforçant son stock de sécurité à titre d'exemple.

Bien que le Groupe DMS ait pris en compte les risques de défaillance de ses fournisseurs et sous-traitants, ou de rupture des relations contractuelles et mis en place des mesures destinées à parer ces risques (par une politique de double approvisionnement pour chaque fournisseur ou de constitution de l'équivalent de 4 semaines de stocks de sécurité sur les pièces définies comme critiques), certaines défaillances définitives ou temporaires de ces derniers pourraient entraîner des conséquences sur la disponibilité des produits du Groupe DMS.

Le Groupe DMS pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le volume requis de composants auprès de nouveaux fournisseurs au même prix que celui convenu avec ses fournisseurs actuels. Le prix de tout remplacement de composant peut être supérieure au prix des composants actuels.

Le Groupe DMS peut échouer en répercutant ces augmentations de coûts sur ses clients, notamment si ces augmentations du coût de composants du Groupe sont propres au Groupe (en raison de perturbations à un de ses principaux fournisseurs) et non causées par des perturbations générales ou des augmentations de prix dans les marchés des matières premières.

Le Groupe estime que la probabilité de ce risque est faible et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait faible à savoir de l'ordre d'un mois de chiffre d'affaires équivalent en 2024 à 3.8 MEUR. Ce qui représente un maximum car il n'est pas envisageable qu'une perte complète d'approvisionnement ait lieu sur l'ensemble de la gamme. De plus si le risque se matérialisait le Groupe DMS aurait la possibilité de renégocier avec ses clients les délais de livraison afin de ne subir que des décalages de livraison et ainsi de limiter l'impact.

Risques liés aux clients et autres débiteurs

Compte tenu de l'importance des contrats conclus avec certains clients et des montants concernés, tout défaut ou retard de paiement peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités du Groupe DMS, sa situation financière, ses résultats et ses cash flows.

Le Groupe DMS ne peut exclure que ses clients manquent à leurs obligations financières envers le Groupe DMS.

Il existe un risque qu'en cas de manquement des clients concernés à leurs obligations envers le Groupe DMS, les garanties bancaires ou assurances ne soient pas suffisantes et le Groupe DMS, bien qu'elle puisse exercer un recours contre le client, supporte néanmoins le risque de ne pas pouvoir récupérer la totalité des sommes dues par le client défaillant. De plus, le suivi des débiteurs engendre des surcoûts internes et externes (envoi de mises en demeure, assignations, frais de justice).

L'évolution du poids des principaux clients de la Division Imagerie Médicale en pourcentage du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

Part du CA consolidé réalisé par le groupe avec le(s)	31/12/2024	31/12/2023
Premier client	36%	37%
5 premiers clients	51%	55%
10 premiers clients	63%	65%

Afin de se prémunir de ce risque, le Groupe DMS a contracté une assurance Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (COFACE) sur les clients de la filiale Apelem.

L'assurance COFACE couvre le risque de crédit (non-règlement des factures) sur tous les clients assurables à concurrence de 100% du montant. Certains clients ne sont pas assurables s'ils sont situés dans des pays non assurés par la COFACE ou s'ils sont considérés comme ayant une situation financière trop risquée par la COFACE.

Les clients non assurables par la COFACE sont principalement les clients institutionnels (états/ ministères...) car la COFACE n'assure pas les clients publics. Cela concerne tous les hôpitaux publics français (UGAP, UNIHA) et les contrats financés par des organismes internationaux dans les pays à risque (contrat Banque 17 Mondiale Ouzbékistan par exemple). Le Groupe DMS suit ainsi la situation financière de ses principaux clients grâce au rating COFACE.

A date, le Groupe DMS n'a pas connaissance de problème particulier concernant la situation financière de ses clients. En dehors de ces assurances, le Groupe DMS privilégie l'expédition de ses appareils dans les pays à risque après réception de garanties bancaires ou assurances suffisantes. Si les clients ne sont pas assurables par l'assurance COFACE, le Groupe DMS exige un paiement intégral en avance ou des lettres de crédit qui couvrent l'intégralité de la commande.

Pour les hôpitaux français, le Groupe DMS estime que le risque de non-recouvrement est faible et ne prend pas de garantie. Pour les clients financés par des organismes internationaux, l'organisme se porte généralement garant en cas de défaillance du client. Pour les clients internationaux non assurables ou non couverts par un organisme international, le Groupe DMS demande soit un prépaiement, soit une lettre de crédit.

Sur les 10 premiers clients du Groupe, 4 ne sont pas assurés COFACE ; parmi eux 1 fournissent des lettres de crédit et 1 sont des clients historiques sur lesquels le Groupe prend un risque mais avec un encours autorisé en adéquation avec le volume de chiffre d'affaires annuels réalisé (par exemple une table de radiologie en encours maximum). Les 6 autres clients assurés COFACE ont des ratings allant de 10 à 3 sur 10.

Sur l'exercice 2023, les créances pour clients douteux se sont élevées à 1,2 MEUR soit 16% des créances clients 2023. Au 31 décembre 2024, les créances pour clients douteux se sont élevées à 1,4 MEUR soit 16% des créances clients au 31 décembre 2024, stable par rapport au 31 décembre 2023. Les créances douteuses ne sont pas couvertes par l'assurance COFACE.

Une situation financière fragilisée des clients du Groupe DMS pourrait entraîner une augmentation des défauts de paiement sur les obligations financières envers le Groupe DMS, ce qui pourrait entraîner une perte de revenu. Néanmoins le nombre de clients permet de limiter ce risque.

Le Groupe DMS estime que la probabilité de ce risque est faible et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait moyen.

- **Risques juridiques - Litiges**

Dans le cours normal de son activité, la société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être, soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenues est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

Risque lié au changement de contrôle induit par l'Opération : perte des déficits reportables et des créances d'impôt détenus par la Société avant l'opération d'apport en cas de changement de contrôle

La Société European Medical Solutions (anciennement DMS Imaging) SA bénéficie d'un montant significatif de pertes fiscales reportables s'élevant à 67,7 MEUR au 31 décembre 2021 avant changement de contrôle. Compte tenu de l'historique financier de la Société, ces pertes fiscales reportables n'ont pas été activées dans le bilan de la Société.

L'opération d'apport avec DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS en 2022, qui implique un changement important dans l'actionnariat de la Société, pourrait entraîner l'application des articles 207 et 292, §2 du Code belge des impôts sur les revenus. Ces dispositions prévoient qu'en cas de changement de contrôle d'une société, les pertes fiscales reportables (mais aussi les autres déficits fiscaux) et les crédits d'impôt R&D ne sont maintenus par la société que dans la mesure où ce changement de contrôle répond à des besoins économiques ou financiers légitimes.

Sur la base de la définition commune que la notion de besoins économiques ou financiers légitimes a reçue des autorités fiscales, y compris du Service des décisions anticipées, des cours et des tribunaux, et sur la base de l'opération d'apport réalisée, il existe un risque que, en cas de contrôle fiscal à la suite de l'opération, les autorités fiscales contestent l'existence de tels besoins légitimes.

Aussi en cas de remise en cause des pertes fiscales reportables, la Société n'aurait pas à enregistrer de dépréciation comptable car ces déficits reportables n'ont pas été activés au bilan de la Société. Elle constaterait cependant la disparition d'un actif hors bilan significatif en montant.

Cependant, compte tenu du nouvel objet social de la société : activité de holding, et compte tenu de la fiscalité applicable à ce type de société, la Société European Medical Solutions (anciennement DMS Imaging) n'anticipait pas de pouvoir utiliser une part significative de ces déficits. La perte d'opportunité est donc relative.

Le groupe estime que la probabilité de ce risque est élevée et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait faible.

Litiges

- *Litige entre AXS MEDICAL et DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS*

Les anciens dirigeants et associés de la société AXS MEDICAL ont assigné les sociétés DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS et AXS MEDICAL au cours des années 2016 et 2017 pour révocation abusive. A la suite de la décision du 24 avril 2024, de la cour d'appel de Nîmes, les anciens dirigeants et associés de la société AXS MEDICAL, ont fait part de leur décision de se pourvoir en cassation. Dans le cas où la révocation abusive serait admise, AXS MEDICAL pourrait devoir dédommager les demandeurs pour un montant estimé de l'ordre de 55 KEUR.

Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier, en concertation avec ses conseils, la Société n'estime pas devoir constituer de provision à ce titre à la date de clôture.

Le groupe estime que la probabilité de ce risque est faible et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait moyen.

- *Risque levé au 31.12.2023 : Litige avec l'ancien PDG d'ASIT Biotech – Thierry LEGON : La procédure de M. Legon contre la décision d'approbation du PRJ a entraîné une révocation du PRJ ce qui peut affecter négativement la situation financière de DMS Imaging*

En avril 2019, l'ancien PDG de d'ASIT Biotech, Monsieur Thierry Legon a intenté une action en justice contre ASIT Biotech afin d'obtenir de cette dernière le paiement d'une indemnité de rupture correspondant à deux années de rémunération calculée sur la base de la rémunération fixe et variable versée par ASIT Biotech à Monsieur Legon pour les deux dernières années précédant la rupture, soit 830.266,50 EUR plus intérêts et 35.346,50 EUR au titre de remboursement des taxes payés dans le cadre de l'attribution de warrants perdus.

Par jugement en date du 20 janvier 2022, DMS Imaging a été condamnée à verser à M. Legon des dommages et intérêts de 529.650,00 EUR plus intérêts de retard (estimés à 106.000,00 EUR). M. Legon a quant à lui été condamné à verser 52.647,48 EUR à la société DMS Imaging à titre d'indemnisation induite portant ainsi le montant total de la créance de M. Legon à 477.002,50 EUR. Les délais d'appel ont expiré et la décision est passée en force de chose jugée. Toutefois, les modalités de la décision (paiement en espèces ou en actions) ne sont pas précisées dans le jugement. Le jugement n'a pas fait l'objet d'un appel, un accord a été signé entre la Société et M. Legon statuant sur un paiement en actions sous condition suspensive de l'annulation de la révocation du PRJ.

En parallèle, M. Thierry Legon a engagé une procédure distincte devant le tribunal de commerce de Liège à l'encontre de la Société, demandant la révocation du plan de réorganisation, tel qu'approuvé par les créanciers de la Société et homologué par le tribunal le 9 février 2021.

Dans le cadre de cette procédure concernant le plan de réorganisation judiciaire, le Tribunal de commerce a jugé – par défaut – que la Société ASIT Biotech n'avait pas mis en œuvre le plan approuvé à l'égard de M. Legon et a décidé par conséquent de révoquer le plan de réorganisation, tel qu'homologué par le Tribunal de l'entreprise de Liège le 9 février 2021. Ce jugement a fait l'objet d'une publication légale le 16 novembre 2022. DMS Imaging avait fait appel de ce jugement auprès de la Cour d'appel de Liège.

La Cour d'Appel de Liège a prononcé un arrêt d'accord entre la société DMS Imaging et M. Thierry Legon pour mettre fin au litige en cours. La procédure est mutuellement abandonnée par les parties concernées et DMS Imaging retrouve le plein bénéfice du plan de réorganisation judiciaire homologué le 9 février 2021. Tous les risques concernant cette affaire, détaillés dans les comptes annuels clos au 31 décembre 2022, sont donc levés. L'accord a débouché sur une indemnisation partielle fin 2023. L'indemnisation restante a été payée au premier trimestre 2024. Le Groupe avait conservé au 31 décembre 2023 un passif de 390 KEUR, pleinement aligné avec le montant payé au premier trimestre 2024. Ce passif a été repris lors du paiement final de l'indemnité au premier trimestre 2024.

Risques liés à la dépendance du groupe à la détention de certifications : la perte de ces certifications peut affecter négativement l'activité et la situation financière d' European Medical Solutions (anciennement DMS Imaging)

Dans le domaine de la radiologie et de l'ostéodensitométrie, les activités du groupe, sont principalement organisées par sa filiale Apelem. Les principales normes et réglementations appliquées aux produits fabriqués sous la marque Apelem en fonction des territoires où ils sont commercialisés sont :

(i) ISO 13485 - Norme internationale définissant des exigences pour la mise en place d'un système de management de la qualité pour l'industrie des dispositifs médicaux de class IIB qui permet d'obtenir la certification European Conformity (CE) – L'ISO 13 845 est délivrée par l'organisme notifié la société EUROFINS Finlande en charge de la certification pour Apelem. La certification atteste que les produits sont conformes aux directives de l'Espace Economique Européen (EEE) ; Cette certification CE permet de commercialiser les produits sur le territoire européen. Des audits périodiques sont réalisés par EUROFINS Finlande.

(i) Certification de la Food and Drug Administration (FDA) - administration américaine responsable de la protection et de la promotion de la santé publique La certification FDA permet de commercialiser les produits sur le territoire nord-américain. La FDA réalise des inspections régulières sur site pour attester de la conformité des produits et des procédures.

(ii) Certification Therapeutics Goods Administration (TGA) – administration australienne responsable des médicaments, des dispositifs médicaux et autres produits liés à la santé La certification TGA permet de commercialiser

GROUPE DMS

les produits sur le territoire australien. La TGA réalise des audits réguliers (audits documentaires) pour attester de la conformité des produits et des procédures.

(iii) Certification China State Food and Drug Administration (SFDA) – régulateur du marché des dispositifs médicaux en Chine. La certification SFDA permet de commercialiser les produits sur le territoire chinois. La SFDA réalise des inspections régulières sur site pour attester de la conformité des produits et des procédures.

(iv) Certification Anvisa - L'Agence brésilienne de réglementation sanitaire est un organisme de réglementation du gouvernement brésilien, responsable de la réglementation et l'approbation des médicaments, des normes sanitaires et de la réglementation de l'industrie alimentaire. La certification Anvisa permet de commercialiser les produits sur le territoire brésilien. L'Agence Brésilienne de réglementation sanitaire réalise des inspections régulières sur site pour attester de la conformité des produits et des procédures.

Les produits tables télécommandées (R/F) possèdent les certifications CE et FDA.

Les produits d'ostéodensitométrie possèdent les certifications CE et Anvisa (Brésil), TGA (Australie) et SFDA (Chine).

Les produits de négoce portent le marquage CE de conformité à la normes ISO 13485 de leur fabricant. Chaque certification est attachée à un produit.

Si lors d'un audit il est révélé que la Société ne se conforme pas à une ou plusieurs des réglementations locales, elle pourrait subir des suspensions temporaires ou définitives des certifications entraînant l'arrêt de commercialisation des produits audités. Cette suspension est uniquement envisageable dans le cas de manquement grave ayant un impact direct sur la sécurité des patients.

Le cas échéant, la suspension de ces certifications est temporaire dans l'attente d'une remise en conformité et d'un nouvel audit ou inspection. Seule la non remise en conformité par rapport au référentiel de la norme peut aboutir à une suspension définitive.

Une perte de ces certifications entrainerait un arrêt de ventes temporaires sur les zones afférentes.

Afin de couvrir au mieux le risque de perte de ces certifications, le Groupe, au travers de sa filiale Apelem, a mis en place une veille normative et réglementaire et assure également un suivi régulier de ses produits en collaboration avec les laboratoires de test et l'organisme notifié de Apelem à savoir EUROFINs Finlande qui effectue des audits réguliers.

En complément, le Groupe effectue une veille en propriété industrielle assurée par l'équipe R&D, et a embauché en aout 2013 une personne dédiée à ce sujet. Le Groupe dispose une équipe en charge du management de la qualité et des affaires réglementaire de 10 personnes soit près de 10 % des effectifs de la Société. La Société est de plus accompagnée par la société Cassiopi sur ces sujets.

Cette veille est complétée par ses distributeurs qui assurent la remontée d'informations au niveau de chaque pays vers lesquels le Groupe distribue ses produits.

Apelem est de plus membre du SNITEM (Syndicat National de l'Industrie et des Technologies Médicales) qui assure cette veille au niveau international en collaboration avec ses 3 spécialistes réglementaires.

Les certifications de la Division Imagerie Médicale n'ont jamais été suspendues par le passé. La Société n'a pas connaissance de motifs quelconque de remise en cause de ses autorisations dans le futur. Les derniers audits ISO 13485, TGA, SFDA, FDA et ANVISA ont eu lieu en 2022 sans non-conformité majeures constatées.

La Société estime que la probabilité de ce risque est faible et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait moyen car elle se donnerait les moyens de corriger les écarts majeurs dans un délais court.

Risque lié à la non prise en compte d'une facture émise par la précédente direction de la société European Medical Solutions (anciennement DMS Imaging) et dont le paiement si la facture s'avérait justifiée peut affecter négativement l'activité et la situation financière du Groupe

En mars 2022, après la finalisation de l'Opération avec DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS, la Société a reçu une facture de 514 KEUR TTC émanant de la précédente direction ASIT Biotech relative au paiement d'une rémunération variable liée à la réalisation de l'Opération. Si le conseil d'administration de ASIT Biotech avait, au mois de décembre 2021, approuvé le principe de cette rémunération, il en avait reporté à une date ultérieure la fixation du montant. Ce poste n'apparaissait pas dans les projections de calcul lors des discussions de rapprochement entre ASIT Biotech et DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS.

Ainsi, cette facture n'a pas été intégrée dans les calculs de parité liée à l'Opération d'apport. Aucune provision n'a été enregistrée à ce titre dans les comptes de la Société. La Société conteste cette facture. L'affaire est renvoyée devant le tribunal francophone de Bruxelles.

Si cette facture devait être justifiée, le paiement de celle-ci aurait un impact négatif sur la situation financière de la Société.

La Société estime que la probabilité de ce risque est moyenne et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait moyen.

Forvis Mazars
109, rue Tête d'Or
69451 Lyon Cedex 06

S.A.S au capital de 5 986 008 euros
RCS Lyon B 351 497 649
Société de Commissariat aux comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Société anonyme

9 avenue du canal Philippe LAMOUR
30660 Gallargues-le-Montueux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

Forvis Mazars
109, rue Tête d'Or
69451 Lyon Cedex 06

S.A.S au capital de 5 986 008 euros
RCS Lyon B 351 497 649
Société de Commissariat aux comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Société anonyme

9 avenue du canal Philippe LAMOUR
30660 Gallargues-le-Montueux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l’audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes consolidés de l’exercice.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

« Evaluation de la valeur recouvrable des Goodwill »

Votre Groupe apprécie à chaque clôture la valeur recouvrable des écarts d’acquisition et constate, le cas échéant, une dépréciation comme cela est décrit en note 4 des annexes des comptes consolidés. Nos travaux ont constitué à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à contrôler que cette note de l’annexe fournit une information appropriée.

« Immobilisation et amortissement des frais de développement »

La note 4 de l’annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables et les modalités d’estimation relatives aux frais de développement. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que les informations fournies dans cette note de l’annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d’administration.

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lyon et Marseille, le 11 avril 2025

Les commissaires aux comptes

Forvis Mazars

Deloitte & Associés

 Séverine HERVET

Séverine HERVET

 Hugues DESGRANGES

Hugues DESGRANGES

Comptes annuels 2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

DMS DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

9 AVENUE DU CANAL PHILIPPE LAMOUR
30660 GALLARGUES-LE-MONTUEUX

SIREN : 389.873.142

Statut juridique : SAI

N° TVA : FR34389873142

Sommaire

Bilan	3
Compte de résultat	6
Annexes	9
Préambule	10
Principes et méthodes comptables	11
Postes du bilan et du compte de résultat	18
Informations complémentaires	25

Bilan



Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations	52 867 889	1 018 100	51 849 789	48 759 773
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	2 502 469		2 502 469	2 502 469
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		55 370 358	1 018 100	54 352 258	51 262 242
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	21 288		21 288	5 454
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	1 254 513	722 925	531 588	1 233 123
	Autres créances	2 619 815	460 520	2 159 295	1 800 332
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	723 586		723 586	446 053
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	36 367		36 367	40 703
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		4 655 569	1 183 445	3 472 124	3 525 665
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		60 025 927	2 201 545	57 824 382	54 787 907

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	24 700 471	20 885 085
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 342 286	2 336 359
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	1 909 551	1 909 551
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 954 481	1 954 481
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves	7 203 305	7 203 305
	Report à nouveau	14 300 923	18 228 887
	Résultat de l'exercice	-1 916 571	-3 376 577
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		50 494 446	49 141 090
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	140 000	487 000
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	140 000	487 000
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses	6 220 191	3 625 219
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	937 839	1 454 346
	Dettes fiscales et sociales	31 907	59 595
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)		7 189 937	5 139 161
Écarts de conversion passif (IV)			20 656
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		57 824 382	54 787 907

Compte de résultat



Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services	317 611	
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	317 611	
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	1 402	9 094
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits	4 723	12 038
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	323 735	21 132
	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements		
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes	1 171 390	1 681 960
	Impôts, taxes, et versements assimilés	8 776	1 612
PRODUITS FINANCIERS	Salaires et traitements		
	Charges sociales	600	3 000
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges	3 002	16 150
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 183 767	1 702 722
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-860 032	-1 681 590
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
CHARGES FINANCIÈRES	De participations	4	3 034
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	148 747	131 320
	Reprises sur provisions et transferts de charges	4 722 607	62 279
	Différences positives de change	55 145	162
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	4 926 503	196 795
	Dotations aux amortissements et aux provisions	629 870	3 937 974
	Intérêts et charges assimilées	3 186 316	76 620
	Différences négatives de change	25	2 758
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	3 816 211	4 017 352
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		1 110 293	-3 820 557

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		250 261	-5 502 147
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	260 204	4 178 597
	Reprises sur provisions et transferts de charges		150 000
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	260 204	4 328 597
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		231 047
	Sur opérations en capital	1 706 739	1 971 981
	Dotations aux amortissements et aux provisions	722 925	
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	2 429 664	2 203 028
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-2 169 460	2 125 570
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		-2 629	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		5 510 442	4 546 524
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		7 427 013	7 923 102
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-1 916 571	-3 376 577

Annexes



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 57 824 382,46 €.

Le résultat net comptable est une perte de -1 916 570,58 €.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

DMS immobilise ses frais développement selon la méthode préférentielle, telle que préconisée par le règlement sur les actifs (CRC 2004-06), dès lors qu'ils répondent aux critères d'activation imposés par la réglementation.

Les frais de recherche et développement sont activés au terme de chaque semestre civil.

DMS respecte les six critères d'activation des immobilisations incorporelles suivants : faisabilité technique nécessaire à l'achèvement, intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre, capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle, démonstration d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre

l'immobilisation incorporelle, capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de recherche et développement activés sont amortis sur une durée de 3 à 5 ans à compter de la commercialisation de la technologie. Les postes de frais de développement ne respectant plus les critères d'activation et donc ne répondant plus à la définition d'un actif incorporel sont sortis le cas échéant de l'actif immobilisé.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Option de traitement des charges financières :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

La méthode de comptabilisation des composants est appliquée aux immobilisations.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition.

Dépréciation : La valeur d'inventaire des titres et des comptes courants d'associés, correspond à leur valeur d'usage pour le groupe, qui est déterminée selon une approche multicritères, tenant compte notamment de la quote part des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

L'évaluation des dépréciations des stocks est effectuée à partir du risque commercial pesant sur les stocks compte tenu des caractéristiques techniques (risque d'obsolescence), de la gamme de produit et de la politique commerciale développée par le groupe.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Frais d'augmentation du capital

Les frais d'émission de capital sont comptabilisés en charges.

Événements significatifs

Autres informations significatives

Faits marquants :

Verso capital augmente sa participation dans DMS Group

Verso Capital a augmenté sa participation au sein de DMS, via l'exercice des Bons de Souscription d'Actions (BSA), conformément au protocole d'acquisition de Solutions For Tomorrow (SFT) réalisé en octobre 2023. À l'issue de cette opération, Verso Capital et son coactionnaire détiennent 5 505 397 actions, représentant 26,40 % du capital. Verso Capital confirme ainsi son rôle d'actionnaire de référence aux côtés de l'équipe dirigeante et réitère son plein soutien à l'ambition stratégique de DMS.

Cession du compte courant ATON et de la participation détenue dans ATON

Le 5 juillet 2024, DMS a signé la cession du compte courant ATON pour un prix de cession de 200 KEUR. Ce compte courant étant intégralement déprécié dans ses comptes au 31 décembre 2023, une reprise de provision de 200 KEUR a été comptabilisée au 30 juin 2024 en résultat financier.

Le 5 juillet 2024, DMS a également signé la cession des titres de participations ATON pour un prix minimum de cession de 7 KEUR. DMS bénéficie dans ce contrat d'un droit de suite, permettant à DMS de recevoir un complément de prix en cas de revente par l'acquéreur des titres ATON supérieur au prix minimum de cession dans la limite maximum de 300 KEUR.

Interception d'une cyberattaque – solidité des infrastructures et des procédures

DMS a été la cible d'une cyberattaque de type ransomware le 2 février 2024.

Les équipes informatiques ont été immédiatement mobilisées pour faire face à la situation. Les systèmes internes ont fait l'objet d'une restauration complète et l'activité a pu reprendre progressivement à partir de la fin de semaine suivante.

Cette cyberattaque a démontré la très bonne résilience numérique de DMS, néanmoins les opérations de sa filiale APELEM ont été impactées pendant 4 semaines induisant des retards de livraison sur le premier trimestre.

1re Notation ESG de DMS Group, publiée le 28 mai 2024

Pour sa première notation extra-financière par l'agence Ethifinance, DMS Group obtient une note de 70/100, supérieure de 13 points à la moyenne de son univers de référence, soit un niveau de « maturité avancée ».

Cette notation se décompose par thématique de la manière suivante :

- Environnement : 61/100 (+10 points vs benchmark)
- Social : 91/100 (+31 points vs benchmark)
- Gouvernance : 61/100 (-1pt vs benchmark)
- Parties prenantes externes : 66/100 (+11 points vs benchmark)

DMS Group est engagé dans une politique ESG volontariste et se fixe pour objectif d'atteindre le niveau de « maturité exemplaire » à travers une série d'actions structurantes dont certaines sont déjà en cours de déploiement. Parmi ces mesures, le Groupe a décidé de renforcer sa gouvernance en intégrant deux administrateurs indépendants au sein de son Conseil d'administration, et en assurant une représentation féminine de 40%. En 2023, l'entreprise a également mis en place un comité de pilotage chargé notamment des sujets RSE réglementaires. Enfin, une stratégie RSE devrait être formalisée rapidement.

DMS IMAGING devient EMS (EUROPEAN MEDICAL SOLUTIONS)

DMS Imaging, filiale de DMS et spécialiste des systèmes d'imagerie médicale de haute performance pour la radiologie numérique et l'ostéodensitométrie, change de nom et devient European Medical Solutions. DMS Imaging devient la marque commerciale de DMS Group.

Mise en œuvre du regroupement d'actions

Le conseil d'administration d'European Medical Solutions, filiale de DMS, a mis en œuvre le regroupement d'actions d'European Medical Solutions, conformément à la décision adoptée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 13 juin 2024, pour un ratio d'une action nouvelle (ISIN BE0974497290) pour 352 actions existantes (ISIN BE0974289218). Le regroupement a pris effet au 31 décembre 2024.

Le regroupement d'actions correspond au souhait d'European Medical Solutions de rationaliser le nombre d'actions en circulation afin de prendre en compte l'évolution des cours observée durant ces dernières années.

La transaction devrait en effet permettre, entre autres, de limiter la volatilité des actions, étant donné que le niveau très faible de volume de titres traité résulte nécessairement en une volatilité excessive, et rétablir une plus juste proportion entre le cours de l'action et les frais forfaitaires appliqués par les établissements bancaires pour la tenue, la gestion, le transfert et la vente des actions.

⇒ Nombres d'actions existantes avant le regroupement de titres : 1 489 607 331

⇒ Nombres d'actions existantes après le regroupement de titres : 4 231 839

Liquidation de la société Apelem Espagne

Au cours du premier semestre 2024, la société Apelem Espagne a été liquidée. La société était détenue et intégrée au 31.12.2023 à 51 % par Apelem.

Perspectives d'avenir

DMS GROUP ENGAGÉ POUR LA CROISSANCE... ET LA RENTABILITÉ

Lors de l'exercice 2025, DMS s'est concentré sur une révision de ses contrats et fonctionnement afin de réduire les coûts de structure de la holding, tout en animant la simplification juridique de ses filiales dans une démarche de réduction des coûts, afin de permettre une amélioration durable des coûts de structures de l'ensemble du groupe.

DMS continuera à animer le groupe DMS afin d'optimiser la structure et d'animer la stratégie du groupe et de coordonner le financement du groupe.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières	53 812 277	3 259 367	1 701 286	55 370 358

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
- (B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres				
Immobilisations financières				
Participations	2 550 035	176 350	1 708 285	1 018 100
Prêts				
Autres				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle.

Les dépréciations de titres de participations comptabilisées sur l'exercice concernent les titres BEBO pour 169K€.

Les reprises concernent ATON (anciennement HYBRIGENICS) pour 1700 K€ et DMS WELLNESS pour 1 K€.

Tableau des filiales et des participations

Rubriques	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur BRUTE des titres détenus	Valeur NETTE des titres détenus
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
EUROPEAN MEDICAL SOLUTIONS	66 072	-20 473	88	44 982	44 982
SOLUTIONS FOR TOMARROW AB	319		100	7 886	7 886
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
a. Dans des sociétés Françaises (e...					
b. Dans des sociétés étrangères (...)					
TOTAL	66 391	-20 473	188	52 868	52 868

Rubriques	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
EUROPEAN MEDICAL SOLUTIONS					
SOLUTIONS FOR TOMARROW AB			31 879	-16 329	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
a. Dans des sociétés Françaises (e...					
b. Dans des sociétés étrangères (...)					
TOTAL			31 879	-16 329	

Tableau en K€
Pour SOLUTIONS FOR TOMORROW AB, les données chiffrées de l'entreprise (capital, réserves, CA et résultat) sont données en KSEK.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux	889 110	889 110		
Autres créances clients	365 403	365 403		
Personnel et comptes rattachés	5 000	5 000		
Sécurité sociale et autres org. soci...				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	205 503	205 503		
Autres impôts	61 817	61 817		
Divers				
Groupes et associés	1 637 769	1 637 769		
Débiteurs divers	709 726	709 726		
Charges constatées d'avance	36 367	36 367		
TOTAL	3 910 694	3 910 694		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exe...				
Prêts et avances consentis aux as...				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	36 367	
TOTAL	36 367	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	17 631 326	
Titres émis	3 220 308	
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	20 851 634	

Sans arrondis, la valeur nominale des parts s'établit à 1,18€.

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation de capital	Réduction de capital	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	20 885 085	3 815 386			24 700 471
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	2 336 359	5 927			2 342 286
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	1 909 551				1 909 551
Autres réserves	9 157 786				9 157 786
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur	18 228 887		- 551 386	- 3 376 577	14 300 923
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	- 3 376 577		1 916 571	3 376 577	- 1 916 571
TOTAL	49 141 090	3 821 313	1 365 185		50 494 446

Verso capital augmente sa participation dans DMS Group :

Verso Capital a augmenté sa participation au sein de DMS, via l'exercice des Bons de Souscription d'Actions (BSA), conformément au protocole d'acquisition de Solutions For Tomorrow (SFT) réalisé en octobre 2023. À l'issue de cette opération, Verso Capital et son coactionnaire détiennent 5 505 397 actions, représentant 26,40 % du capital. Verso Capital confirme ainsi son rôle d'actionnaire de référence aux côtés de l'équipe dirigeante et réitère son plein soutien à l'ambition stratégique de DMS.

Réduction de capital :

La colonne « Réduction de capital » en 2024 correspond à la contrepartie de l'augmentation du capital social de 551 K€ par incorporation de réserves. En effet, suite à l'acquisition, en février 2023, de l'intégralité de la participation de la famille Ansel, représentant 12,89 % du capital, une attribution gratuite d'actions a été votée le 26 avril 2023. Cette attribution portait sur 2,89 % du capital, soit 465 484 actions, correspondant à la part excédant le seuil d'auto détention maximal de 10 %. Pour des raisons techniques, ces 465 484 actions ont été annulées puis recréées à la date d'acquisition définitive, en avril 2024, après une période d'acquisition d'un an.

Provisions

Nature de la provision	Valeur comptable au début d'exercice	Dotation	Reprise	Valeur comptable à la clôture
Titre de participations	2 550 035	169 350	1 701 285	1 018 100
Créances clients		722 925		722 925
Comptes courants groupe	3 021 323	552 355	3 113 158	460 520

La dotation de 723 KEUR en 2024 correspond à la dotation pour provision de la créance sur la cession DMS Wellness à CES Management, société suisse en cours de liquidation.

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissem...				
Emprunts et dettes financières div...	140 000	140 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	937 839	937 839		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. soci...	390	390		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	30 677	30 677		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	840	840		
Dettes sur immobilisations et com...				
Groupe et associés	6 220 191	6 220 191		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	7 329 937	7 329 937		
Emprunts souscrits en cours d'exe...	91 000			
Emprunts remboursés en cours d'e...	91 000			
Montant des emprunts et dettes c...				

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	364 738	
Etat - Produits à recevoir	-61 766	
TOTAL	302 972	

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parve...	794 532	
État - Charges à payer	840	
TOTAL	795 372	

Honoraires CAC

Au 31/12/2024, le poste "honoraires CAC" s'élève à 87 K€.

Produits et charges exceptionnels

Rubriques	Montant	Commentaire
Pdt. except. opérations en capital	260 204	
Chges except. opérations en capital	-1 706 739	
Dot. aux amrts et aux provisions	- 722 925	

Informations complémentaires

Provisions risques et charges

Litige entre AXS MEDICAL et DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Les anciens dirigeants et associés de la société AXS MEDICAL ont assigné les sociétés DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS et AXS MEDICAL au cours des années 2016 et 2017 pour révocation abusive. A la suite de la décision du 24 avril 2024, de la cour d'appel de Nîmes, les anciens dirigeants et associés de la société AXS MEDICAL, ont fait part de leur décision de se pourvoir en cassation. Dans le cas où la révocation abusive serait admise, AXS MEDICAL pourrait devoir dédommager les demandeurs pour un montant estimé de l'ordre de 55 KEUR.

Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier, en concertation avec ses conseils, la Société n'estime pas devoir constituer de provision à ce titre à la date de clôture.

Opérations et engagements hors bilan

K€	31/12/2024	31/12/2023	variation
Cautions et garanties (données par DMS au profit d'Apelem)	5 000	5 000	-
Cautions et garanties (données par DMS au profit de Solutions for Tomorrow)	700	500	200
Garanties export - domestique (DMS)	-	89	- 89
TOTAL	5 700	5 589	111

Les « cautions et garanties » de 5 000 K€ correspondent à des cautions données par DMS aux établissements bancaires en appui de tous avals, cautionnements, garanties et engagements souscrits par la filiale APELEM.

Forvis Mazars
109, rue Tête d'Or
69451 Lyon Cedex 06

S.A.S au capital de 5 986 008 euros
RCS Lyon B 351 497 649
Société de Commissariat aux comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Société anonyme

9 avenue du canal Philippe LAMOUR
30660 Gallargues-le-Montueux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Forvis Mazars
109, rue Tête d'Or
69451 Lyon Cedex 06

S.A.S au capital de 5 986 008 euros
RCS Lyon B 351 497 649
Société de Commissariat aux comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Société anonyme

9 avenue du canal Philippe LAMOUR
30660 Gallargues-le-Montueux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

« Evaluation des titres de participation »

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites dans la note « immobilisations financières et valeurs mobilières de placement » de l'annexe aux comptes annuels et leur correcte application ainsi que le caractère raisonnable des hypothèses et des estimations retenues pour l'évaluation des titres de participation. Par ailleurs, nous nous sommes assurés de la pertinence de l'information donnée en annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon et Marseille, le 11 avril 2025

Les commissaires aux comptes

Forvis Mazars

Deloitte & Associés

 *Séverine HERVET*

Séverine HERVET

 *Hugues Desgranges*

Hugues DESGRANGES



WWW.DMS-IMAGING.COM

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS "DMS"

S.A. au capital de 24.699.681,78 euros

Siège social :

9 avenue du canal Philippe Lamour

30 660 Gallargues-le-Montueux

RCS Nîmes - 389 873 142